Vol. 5 No. 15 • Du 26 Octobre au 1er Novembre 2011
Haiti 20 gdes/ USA $1.50/ France 2 euros/ Canada $2.00



1583 Albany Ave, Brooklyn, NY 11210 Tel: 718-421-0162
Email: editor@haitiliberte.com Web: www.haitiliberte.com

L'AFFAIRE MARTELLY/BÉLIZAIRE: L'EXÉCUTIF FACE AU LÉGISLATIF

Voir page 4



Le 12 octobre, dernier au cours d'une rencontre entre le président Michel Martelly et le groupe des 58 députés sur une affaire de décaissement de 50 millions de gourdes, il y eut un démêlé verbal entre le président et le député Arnel Bélizaire

19 OCTOBRE 2010-19 OCTOBRE 2011: MINUSTAH ACCUSÉE DE GÉNOCIDE!

voir page 4



Le mardi 19 Octobre 2011, des centaines de personne étaient descendues dans les rues de Port-au-Prince et de la Petite-Rivière de l'Artibonite pour réclamer dédommagement pour les victimes et le départ de cette force criminelle d'Haïti



Gouvènman Martelly/Conille lan kòmanse zak represyon sou mas pèp la

Page 6



ONU/Conseil de Sécurité : Quelle résolution !

Page 8



Le discours de Kadhafi à l'ONU en 2009

Page 10



Argentine : Cristina Kirchner réélue au 1er tour

Page 17



Le temps des grands assassins!

Par Berthony Dupont

Nous dédions ce numéro d'Haiti Liberté au courage du Guide Mouammar Kadhafi, qui vient de rentrer grand et la tête haute au panthéon de l'Histoire. Son nom sera éternellement lié à ceux des grands héros du monde et il restera vivant tout comme Dessalines, Che, Péralte, Sankara, Bishop, Kabila, Samora Machel et tant d'autres qui ont consenti le sacrifice suprême pour la liberté et l'épanouissement des peuples.

Kadhafi est le leader politique qui a symbolisé la dignité de l'homme, par sa détermination de ne pas trahir ses espérances, ses espoirs et son pays. Il a su traduire dans des actes concrets les idéaux de beaucoup de révolutionnaires anti-impérialistes. Il n'est pas mort comme le répètent à satiété les presses bourgeoises et comme l'ont manifesté avec un air triomphal Hillary Clinton, Sarkozy, Obama, Cameron et tant d'autres qui, bien que vivants, ressemblent beaucoup plus à des morts ambulants, tant ils ne représentent rien d'humain, ne symbolisant que la destruction mortifère, alors que Khadafi lui, ne sera jamais oublié. L'homme n'est pas mort. Il n'a été que tout simplement assassiné.

Il est de notoriété universelle que la nature de l'impérialisme ne changera jamais et l'ancien Premier ministre britannique, Winston Churchill, dans ce cas, l'avait bien exprimé ainsi : *« Nous avons accaparé une part tout à fait disproportionnée de la richesse et des échanges du monde. Territorialement, nous avons tout ce que nous voulons, et notre prétention à jouir sans encombre de nos immenses et splendides possessions, acquises essentiellement par la violence, consenties par la force, parait souvent moins raisonnable aux autres qu'à nous-mêmes. »* Dans ce cas, l'assassinat de Kadhafi, résultant d'un processus entamé depuis Février 2011 sous les bombes de l'Otan, nous a permis de découvrir une nouvelle face de l'impérialisme, une nouvelle formule de pillage des vautours du monde en vue d'imposer leur propre influence et celle de leurs agents, à l'encontre du respect du principe de la souveraineté et du droit à l'autodétermination des peuples.

Certes, jadis les forces impériales se cachaient dans les coulisses pour tirer les ficelles, piller, déstabiliser et assassiner. Aujourd'hui, nous constatons qu'elles le font ouvertement, sans masque et elles sont en train d'institutionnaliser et d'internationaliser le crime, les assassinats politiques, le pillage systématique et le mercenariat en employant des rebelles, des hors la loi, pour accomplir leur sale besogne. Elles ne peuvent plus rester dans l'ombre, obligées qu'elles sont de montrer leur vrai visage de flibustiers, de voleurs de grand chemin, d'assassins de haut vol, s'emparant des biens et des richesses d'autrui grâce à leur puissance militaire et technologique. Le meurtre de Kadhafi et de milliers d'innocents libyens nous rappelle la tragédie des Taïnos, ce peuple indien des Antilles maltraité, humilié, dépossédé de sa terre et annihilé par les envahisseurs espagnols.

Comment les peuples pauvres pourront-ils jamais se mettre à l'abri de ce banditisme à main armée, de ce gangstérisme de guerre sans scrupule qui n'épargne plus aucun pays ? Face à ces nations prétendues civilisatrices qui s'organisent en commandos internationaux, en escouades de tueurs à gages pour fomenter des changements de régime afin de faire main basse sur les ressources des pays envahis et réduits en cendres, le monde persécuté devrait pouvoir s'unir pour dire halte à ce mouvement de forcenés !

Plus ça va, mieux on comprend la haine des puissances exploiteuses pour les dirigeants progressistes et nationalistes. Elles s'acoquinent mieux avec des apatrides, des hommes de main et des consommateurs de poudre blanche, tels les Savimbi, les Pinochet, Mobutu, Toto Constant, Guy Philippe, Michel Martelly, Louis Jodel Chamblain et tant d'autres. C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre le régime illégal imposé en Haiti, accepté par les adorateurs du dieu dollar, toujours disposés à être les chiens de garde de l'impérialisme spoliateurs de richesses.

Le terrorisme d'Etat reprend du service. Nous vivons le temps des grands assassins, s'exhibant comme tels dans leurs habits de chefs d'Etat, chefs de gouvernement, chefs de diplomatie. A leurs yeux, les hommes d'Etat dignes doivent être massacrés, la vie humaine ne mérite pas tant d'être respectée et la volonté des peuples doit être bafouée, livrée à leurs folies. Alors, de quoi demain sera-t-il fait ? Quelle sera la prochaine cible après la Libye? Il n'est pas difficile de se l'imaginer : tous ceux qui refusent de céder à la domination étrangère, tous ceux qui disent « non » aux pressions politico-économiques qui s'exercent sur eux pour s'aligner sur les positions impérialistes à savoir approuver et appliquer le régime néo-libéral.

L'assassinat de Kadhafi, ce meurtre prémédité, nous au journal Haiti Liberté nous le dénonçons haut et fort, car il nous rappelle, quoique dans un contexte différent, l'assassinat du fondateur de notre Nation : Jean-Jacques Dessalines.

Nous espérons que le meilleur hommage que le peuple libyen puisse rendre au Guide éternel, Mouammar Kadhafi, serait d'empêcher que ses options et ses idées exprimées dans son testament ne soient trahies par la réaction et les hommes de paille au service de l'impérialisme.

1583 Albany Ave
Brooklyn, NY 11210
Tel: 718-421-0162
Fax: 718-421-3471

3, 2ème Impasse Lavaud
Port-au-Prince, Haiti
Tél: 509-3407-0761
Responsable:
Yves Pierre-Louis

Email : editor@haitiliberte.com

Website : www.haitiliberte.com

DIRECTEUR
Berthony Dupont

EDITEUR
Dr. Frantz Latour

RÉDACTION
Berthony Dupont
Wiener Kerns Fleurimond
Kim Ives
Fanfan Latour
Guy Roumer

CORRESPONDANTS EN HAITI
Wadner Pierre
Jean Ristil

COLLABORATEURS
Marie-Célie Agnant
J. Fatal Piard
Catherine Charlemagne
Pierre L. Florestal
Morisseau Lazarre
Didier Leblanc
Jacques Elie Leblanc
Roger Leduc
Joël Léon
Claudel C. Loiseau
Anthony Mompérousse
Dr. Antoine Fritz Pierre
Jackson Rateau
Eddy Toussaint

ADMINISTRATION
Marie Laurette Numa
Jean Bertrand Laurent

DISTRIBUTION: CANADA
Pierre Jeudy
(514)727-6996

DISTRIBUTION: MIAMI
Pierre Baptiste
(786) 262-4457

COMPOSITION ET ARTS GRAPHIQUES
Mevlana Media Solutions Inc.
416-789-9933 * fmelani@rogers.com

WEBMASTER
Frantz Merise
frantzmerise.com

Colloque International sur la problématique de la terre et du logement en Haïti



Le thème de ce colloque du 17 au 19 Octobre dernier était ainsi résumé : « Haïti Reconstruction : accès au logement décent et à la terre, un droit fondamental à garantir et à respecter. »

Par Lafortune Jean-Claude

La Plateforme « Je nan Je » regroupant des organisations paysannes et populaires comme : Association des paysans de Vallue (APV), Mouvement Paysans de Papaye (MPP), Réseau National Haïtien pour la Souveraineté et la Sécurité Alimentaire (Renhassa), Plateforme des Organisations de la Zone Métropolitaine de Port-au-Prince (COZPAM), Coordination Régionale des Organisations du Sud'Est (KROS), Mouvman Peyizan Nasyonal pou konbit Peyizan Papay (MPNKP), Fanm Deside a lancé une campagne au cours du mois de Septembre avec des pré-colloques dans les villes de province comme : Jacmel, dans le Sud-Est, Grand-Gôave, dans l'Ouest et Hinche dans le département du Centre avec des séances débats, des marches, dans l'objectif de sensibiliser l'opinion nationale sur la problématique du logement et de la terre en Haïti. Toutes ces démarches s'inscrivent dans une vision large qui a été débattue durant trois (3) jours au Karibe Convention Center à Port-au-Prince, du 17 au 19 Octobre dernier, réunissant environ 400 personnes, venant de tous les départements géographiques du pays et de l'étranger. Le thème de ce colloque était ainsi résumé : « Haïti Reconstruction : accès au logement décent et à la terre, un droit fondamental à garantir et à respecter. » C'était une occasion pour différents représentants d'organisation de plaider en faveur de la refonte des lois relatives à la question agraire, permettant aux paysans qui travaillent la terre d'en entrer en possession afin que la production nationale soit effective, et de permettre aux citoyens de participer à la reconstruction du pays ; à travers une politique d'intégration et d'inclusion notamment des couches vulnérables de la population dont les femmes.

La question des victimes du séisme du 12 janvier 2010 a été soulevée à l'ouverture du Colloque, au cours de l'intervention du directeur national de l'Action Aid, Jean Claude Fignolé. Des réponses réelles et concrètes doivent être apportées aux problèmes des populations à partir de leurs attentes. « Je nan Je » entend poursuivre avec des initiatives capables de pousser les instances décisionnelles, d'abord à opérer des changements structurels et ensuite à apporter des réponses réelles, concrètes adressant les problèmes des populations à partir de leurs attentes. Nous sommes conscients que nous nous sommes engagés dans une longue bataille. Nous sommes confiants dans la force de ces premières activités à partir de ce premier rassemblement. Nous pensons qu'un espace s'est créé

Suite à la page (16)

Des agents de police au domicile du président du CEP



Gaillot Dorsinvil

Me Reynold Georges a dénoncé mardi l'intrusion d'agents de la Police Nationale d'Haiti (PNH) au domicile de Gaillot Dorsinvil, le week-end dernier dans l'objectif de procéder a son arrestation. Des agents de la PNH se sont rendus au domicile de M. Dorsinvil à Delmas afin d'exécuter un mandat d'amener délivré par l'ancien commissaire du gouvernement Me Sonel Jean-Francois qui avait pris cette disposition en raison du fait que le président du CEP refusait de se présenter de gré au Parquet, à sa demande.

Gaillot Dorsinvil et plusieurs de ses collègues sont accusés d'avoir commis des actes irréguliers et de graves magouilles, au moment des dernières élections présidentielle et législatives. Me. Georges a affirmé que son client est maintenant libre de ses mouvements, tout en indiquant que Gaillot Dorsinvil bénéficie d'une décision de justice rendue par le tribunal des référés, suivant laquelle le mandat d'amener et l'interdiction de départ avaient été annulés.

Me Georges considère cette descente des lieux chez M. Dorsinvil comme un acte arbitraire et illégal et en a profité pour dénoncer les agissements des agents qui, accuse-t-il, ont causé d'immenses dégâts chez son client. Selon Me. Georges, il n'y a plus matière à poursuite puisque son client, Dorsinvil, n'a aucun problème avec la justice

Il est à noter que Gaillot Dorsinvil était en cavale depuis quelque temps. Il a finalement regagné son bureau la semaine dernière.

L'affaire Martelly/Bélizaire: L'Exécutif face au Législatif

Par Thomas Péralte

Le 12 octobre, quelques jours avant la ratification du Premier ministre Garry Conille, lors d'une rencontre entre le président Michel Martelly et le groupe des 58 députés formant une majorité fonctionnelle à la Chambre des députés, il y eut un démêlé verbal au Palais national entre le président et le député Arnel Bélizaire. L'échange entre les deux aurait été plein d'explétifs et même de menaces par le président contre le parlementaire.

Maintenant, le commissaire du gouvernement près du Tribunal de Première Instance de Port-au-Prince, Me. Félix Léger, a écrit directement au président de la Chambre des députés, Sorel Jacinthe, pour l'informer que le député Bélizaire, qui représente la circonscription Delmas/Tabarre, *«fait objet de poursuites judiciaires pour les infractions de meurtre et détention illégale d'armes automatiques non-couvertes par la prescription.»* M. Léger affirme *«que le dossier est en cours devant les autorités répressives de la juridiction de Port-au-Prince, en dépit de l'évasion de l'inculpé le 19 février 2005, écroué le 14 octobre 2004 au numéro PN-04-10-100 du Pénitencier national»* et qu'il *«est déterminé à se joindre à tous les pouvoirs publics pour lutter contre l'impunité, et c'est pourquoi, il vous enjoint de prendre toutes les dispositions nécessaires pour que monsieur Arnel Bélizaire puisse être mis à la disposition des autorités judiciaires. Le but ultime est de prévenir tout opprobre à l'institution parlementaire.»*

Le président de la Chambre des députés, Sorel Jacinthe, n'a pris le temps pour réagir, en disant qu'il ne voulait pas faire obstacle à la justice et que la justice fasse son travail, mais il s'interroge sur la démarche du commissaire à son endroit et renvoie ce dernier à la constitution.

«Je pense que s'il est Commissaire, ça veut dire qu'il est allé à l'école pour apprendre les lois, il est diplômé, n'est-ce pas?» a-t-il répondu. *«Cela veut dire qu'il connaît exactement, lorsqu'une personne est député, quelle procédure doit être appliquée pour l'amener devant la justice... Je n'ai pas de problème, s'il y a un député, quel que soit le député qui a un problème avec la justice, que la justice fasse son travail... Cependant, la Constitution, les lois du pays disent comment arrêter un député: c'est en flagrant délit seulement. J'aimerais que le Commissaire aille relire la Constitution. Depuis que nous sommes en séance, c'est devant cette dernière [la Chambre des députés], qu'il [Arnel Bélizaire] doit être amené, quelle que soit la séance...*

M. Jacinthe a expliqué que *«mon problème c'est premièrement: est-ce que le Commissaire peut m'écrire? Est-ce qu'il est mon vis-à-vis? »* Il a conclu en mettant le doigt sur l'essence de la question: *« Deuxièmement, sur le plan des droits de l'homme, pourquoi depuis tout ce temps, c'est seulement après que le Président l'ait invité et qu'ils ont eu un problème entre eux, que le dossier est apparu ? »*

Guy Gérard Georges, le 1er Secrétaire du bureau de la chambre basse confirme pour sa part la réception de cette lettre, précisant que la chambre des députés n'est pas en session ordinaire ni extraordinaire.

« Pour l'instant la Chambre des députés ne peut pas statuer sur quel que soit le cas puisque la session extraordinaire est terminée,» a-t-il dit. *« Nous ne sommes pas convoqués en une autre session extraordinaire et nous aurons à attendre probablement au deuxième lundi de janvier pour une autre session, mais une session ordinaire. »*

Concernant la teneur de la lettre, le député Georges ne donne pas trop de précision car elle n'a pas été officiellement communiquée aux membres du bureau. « *La lettre fait état d'un de nos collègues député, d'après le commissaire du gouvernement qui a été emprisonné et qui a dû prendre la poudre d'escampette pendant les années passées»* ajoutant « *pour l'instant je ne peux pas officiellement donner le nom du député compte tenu que nous ne sommes pas en session ni ordinaire ni extraordinaire et que jusqu'à présent la lettre n'est pas communiquée officiellement aux membres du bureau* ». Georges a conclu que « *c'est sûr que dans les jours à venir [Me Léger] va recevoir une réponse du bureau de la chambre des députés.* »

Pierre Espérance, le directeur exécutif du Réseau National de Défense des Droits Humains (RNDDH), a fait savoir que son organisation connaît le dossier d'Arnel Bélizaire. « *Nous avons des informations sur les démêlés d'Arnel Bélizaire avec la justice,»* a-t-il dit. « *Nous savons qu'il a été arrêté le 14 septembre 1995 pour abus de confiance et libéré le 18 septembre 1995. Il a été arrêté de nouveau, le 14 octobre 2004, pour détention d'armes automatiques illégales et s'est évadé le 19 février 2005. Le 2 juillet 2005, [alors qu'il était en cavale] il a été arrêté en République Dominicaine en relation avec une affaire de vol de véhicule et de détention d'armes automatiques illégales. Les autorités dominicaines, l'on remis à la Direction Centrale de la Police Judiciaire (DCPJ), le 3 juillet 2005 et le 4 juillet 2005, Arnel Bélizaire a été envoyé au pénitencier national... Ces éléments montrent toutes les faiblesses qu'il y a au niveau des Palais de justice et de l'appareil judiciaire dans la façon dont ils délivrent les certificats de bonne vie et mœurs. Cela montre également les faiblesses qu'il y a, au niveau de la DCPJ, dans la façon dont elle compile les dossiers lorsqu'elle délivre un extrait de casier judiciaire... Toutes ces choses méritent d'être corrigées...*

Le directeur du RNDDH a voulu informer « *les députés, que l'immunité ne veut pas dire impunité. Lorsqu'un député a des comptes à rendre avec la justice, il faut que la Chambre agisse de manière responsable, pour permettre à la justice de faire son travail. Si les députés n'agissent pas, ils ne pourront pas savoir, qui étaient les coupables et les innocents. Il faut qu'ils respectent le pouvoir judiciaire. Au niveau du RNDDH nous espérons que ce dossier va suivre son chemin pour que toute la lumière puisse être faite.* »

Le lundi 24 octobre 2011, le commissaire au gouvernement a émis un mandat qui ordonne l'arrestation de plusieurs individus qui se sont évadés du pénitencier national entre 2004 et 2010. Ce mandat, adressé au DCPJ, fait injonction de recherche, d'appréhender, et de replacer ces fugitifs en prison.

De son côté, le député Arnel Bélizaire a déclaré depuis Paris, où il se trouve actuellement : « *Je ne suis pas un repris de justice, parce que je n'ai pas été condamné devant un tribunal criminel* » en référence à un jugement prononcé en sa faveur par le tribunal de première instance. « *Mon dossier est clos et je n'ai pas peur du Président.*»

Dans la foulée, certains estiment que l'appareil judiciaire et le Conseil Electoral Provisoire (CEP) ont failli à leur mission. Comment un prétendu évadé de prison a-t-il pu franchir toutes les étapes légales pour se faire élire député, détenir un certificat de bonne vie et mœurs et le casier judiciaire pour se faire inscrire au CEP de Gaillot Dorsinvil ? Pourquoi le président Martelly a-t-il attendu plus de six mois pour annoncer qu'il y a des évadés de prison au Parlement et demander à la justice de faire son travail ? Après l'altercation des deux belligérants dans l'enceinte même du Palais national, qui a terni l'image des institutions politiques du pays, particulièrement l'Exécutif et Législatif, certains observateurs pensent que le président Martelly veut tout simplement tirer revanche sur le député Arnel Bélizaire. Aussi a-t-il demandé au commissaire du gouvernement de faire tout ce qui est possible pour mettre l'action publique en mouvement contre le député, même quand il bénéficie de l'immunité parlementaire.



REPUBLIQUE D'HAITI

CHAMBRE DES DEPUTES

Port-au-Prince, le 14 OCT. 2011 200 ...

No.: ....

Monsieur Sorel JACINTHE
Président de la Chambre des Députés
En ses bureaux.-

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter mes compliments et m'empresse de vous faire part de l'incident survenu au Palais National tout de suite après la rencontre avec le Premier Ministre Gary CONILLE et les députés du groupe 58 à l'Hôtel « Le Plaza », le mercredi 12 octobre en cours.

Les Députés du groupe 58 avaient demandé de respecter le minimum exigé à savoir, les cinquante (50) millions de gourdes pour les cartels communaux et la nomination des Vice-délégués. Le Premier Ministre a dit qu'il étudiera avec son staff financier les possibilités y relatives, avec la garantie de le faire en accord avec les Députés.

Comme les deux (2) autres points ressortent à la compétence du Président, avec qui le député Abel Descollinnes avait déjà planifié une rencontre, une fois l'entretien avec le Premier Ministre terminé, on s'est rendu au Palais National. Arrivé audit lieu, la rencontre commençait avec le président de la République. Le député Fritz CHERY a brièvement rappelé le but de la rencontre. Après son intervention, le président de la République a réagi. Le député Fritz CHERY a demandé au député Virkens Derilus d'intervenir pour exposer en détail **les grands points de la** rencontre, travail qui a été confié préalablement au député Bourjolly. Etant donné que ce dernier n'a pas bien rempli son rôle, le député Virkens a pu réagir pour éclaircir certains points pour le Président de la République en disant que monsieur le président, pour que le groupe 58 puisse ratifier la déclaration de politique générale du Premier Ministre, il faut que le décaissement des 50 millions de gourdes alloués à chaque commune, la nomination des Vices-délégués et les Cartels communaux soient respectés. Le Président a répondu « Ki kaka sa, nou konen mwen menm, mwen pa gen moun ki ka enpoze m'anyen, mwen gen yon gwo zozo nan boudam ki two lou pou mwen nou pa ka fè'm anyen e pa gen anyen map pèdi, nou menm si nou vle fè yon bagay avem'm, nap dim' Prezidan men sa nou ta renmen epi map gade sa map ka fè »

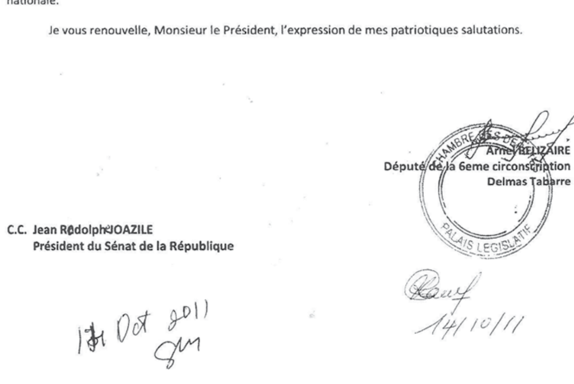
A ce moment la, j'ai eu à intervenir pour déclarer au Président que je ne suis pas d'accord. Il m'a répondu : « ki mele bouda m'ou bliye yon le mwen te avè w nan la sware nou tape ede moun, et le lendemain ou moute sou radyo se fann ou fann mwen ; men mwen pat tande ou non se moun ki di m sa » . Je lui ai répondu « Monsieur le Président « sa yo di ou la se vre wi, se fann mwen fann ou nan radyo surtout ou konen mwen pa remen ou déjà. Après cet instant, le Président a perdu son contrôle en m'injuriant et proférant à mon endroit des menaces (tout sot jouman ki genyen) à un point tel qu' il a osé me dire : « kom mwen tande ou gen grenn pwouve'm sa la, mwen fè ou pa soti vivan nan palè a »

Monsieur le Président, j'ai tellement lutté pour la démocratie dans ce pays, qu'aujourd'hui je me retrouve face à une dictature des plus féroces. Face à la réaction du président de la République hier soir, j'en déduis qu'il ne va pas accepter l'opposition et qu'il serait prêt à tout faire pour éliminer les obstacles sur son chemin.

Monsieur le Président, la situation bat son plein. Si un président de la République arrive à traiter un parlementaire de la sorte et qui pis est, en présence de plus de 50 autres parlementaires. Cela explique clairement, si le peuple ne m'avait pas doté d'un brin de pouvoir, je serais le premier messager que le président aurait renvoyé.

Etant dûment mandaté par le peuple pour contrôler l'exécutif, je demanderais à mes collègues, quoi qu'il arrive, de rester unis afin de continuer le travail qui nous a été dignement confié, car l'avenir de notre cher pays parait sombre. Puissent mes collègues tirer de cette situation la conclusion qui s'impose afin de maintenir l'indépendance et l'autorité du parlement, co- dépositaire de la souveraineté nationale.

Je vous renouvelle, Monsieur le Président, l'expression de mes patriotiques salutations.



Arnel BELIZAIRE
Député de la 6eme circonscription
Delmas Tabarre

CHAMBRE DES DEPUTES — PALAIS LEGISLATIF

C.C. Jean Rodolph JOAZILE
Président du Sénat de la République

14/10/11

19 Octobre 2010-19 Octobre 2011 : MINUSTAH accusée de génocide

Par Pierre Junior Dessalines

Le 19 Octobre 2011 ramenait le premier anniversaire de l'importation d'une épidémie de Choléra génocidaire par les casques bleus de l'ONU, débarqués dans le pays depuis Juin 2004. En cette occasion, diverses activités ont été réalisées pour marquer cette date hantise, indélébile dans l'histoire de l'occupation d'Haïti par les forces étrangères. Des notes de protestations, des rencontres avec les médias, des manifestations ont été organisées pour continuer de dénoncer l'introduction du Choléra en Haïti par les soldats des Nations Unies, exiger justice, réparation et le départ sans condition de tous les soldats de l'ONU qui salissent le territoire national.

En effet, une année seulement après l'importation du Choléra en Haïti, selon Médecins sans Frontières (MSF) 75 à 80% des cas de Choléra recensés dans le monde au cours de l'année 2011, sont enregistrés en Haïti. Haïti est actuellement le numéro un (1) mondial en ce qui a trait à la maladie de Choléra, qui est en voie de devenir la maladie infectieuse la plus mortelle du pays avec 6569 décès et plus de 450 mille infectés, totalisant 5% de la population la plus appauvrie de l'Amérique. Cet acte odieux des soldats de la Minustah, selon plus d'un constitue un génocide qui mérite d'être réparé à n'importe quel moment.

Dans cette perspective, le mardi 19 Octobre 2011, des centaines de personne étaient descendues dans les rues Port-au-Prince et de la Petite-Rivière de l'Artibonite pour réclamer dédommagement pour les victimes et le départ de cette force criminelle de l'ONU d'Haïti. A Port-au-Prince, à l'appel du Collectif de Mobilisation pour le Dédommagement des Victimes du Choléra, des centaines de manifestants partant du Fort-National, dans le quartier populaire où se trouve une base du contingent brésilien, ont parcouru plusieurs rues de la capitale, en passant par d'autres quartiers populaires tels : Saint-Martin, Bel-Air, traversant le centre de la capitale avant de pénétrer l'enceinte du cimetière de Port-au-Prince où les manifestants ont symboliquement brûlé un cercueil représentant la Minustah-Choléra-Kadejakè.

Sur tout le parcours, inlassablement, des gens accompagnaient ou applaudissaient les manifestants portant des pancartes sur lesquelles s'inscrivaient des slogans hostiles à la Minustah, à l'ONU, à Bill Clinton, aux grandes puissances impérialistes. « La Minustah doit nous rendre notre pays ; La Minustah doit partir. Nous ne voulons pas de la Minustah. Les soldats de la Minustah nous tuent, violent les jeunes Haïtiens, pillent les richesses du pays. Nous les jeunes, avons l'habitude de mener des combats. Pour nous, les fils de Jean-Jacques Dessalines, la Minustah partira, elle nous rendra notre pays. Le renouvellement du mandat de la Minustah ne signifie rien pour nous. Face à la mobilisation populaire monstre toutes les décisions seront cassées. Le conseil de Sécurité de l'ONU en tirera la conséquence… » déclaraient les protestataires en colère. La manifestation s'est déroulée sans aucun incident avec l'accompagnement de la Police Nationale d'Haïti.

A Crête-à-Pierrot dans le département de l'Artibonite où l'on avait enregistré les premiers cas de Choléra, des organisations locales soutenues pas d'autres institutions telles : la PADPDA, la SOFA, Tèt Kole Tipeyizan Ayisyen, Mouvman Inite Tipeyizan Latibonit (MITPA), Réseau des Associations des Coopératives des producteurs agricoles de Bas Artibonite (RACPABA) ont également organisé une manifestation, le mercredi 19 Octobre 2011 pour exiger des Nations Unies le dédommagement pour les victimes de Choléra et le départ de la Minustah. Les funérailles symboliques de la Minustah ont été chantées et un cercueil symbolisant l'inhumation de la Minustah a été brûlé au cimetière de Petite-Rivière de l'Artibonite.

Le professeur Camille Charlmers, principal responsable de la Plate-forme de Plaidoyer pour le Développement Alternatif (PAPDA) qui participait à cette marche a déclaré : « On a suffisamment d'arguments pour que la Minustah soit condamnée et obligée à verser des dédommagements. Des démarches en vue de recueillir des informations auprès des personnes déclarées être victimes du Choléra sont en cours. Les données doivent aider à monter un dossier dans le cadre de la mise sur pied de la partie civile, lorsque l'affaire sera portée par devant la Commission interaméricaine des droits humains. »

De plus, le professeur Charlmers a fait savoir que le Choléra a un impact négatif sur l'économie nationale. Le Choléra a occasionné une réduction drastique de la production agricole dans le département de l'Artibonite. Les planteurs avaient peur d'entrer dans l'eau des rivières, surtout dans la région rizicole de ce département pour ne pas attraper la maladie, la vente de certains produits agricoles et de fruits a chuté, et que la diaspora a limité ses voyages dans le pays pour éviter d'attraper le Choléra. Les pertes économiques engendrées par le Choléra pourraient être évaluées à des centaines de milliers de dollars US, par surcroît des pertes en vie humaine qui dépassent la quantité de victimes dans un pays comme Bangladesh qui a été durement touché par le Choléra.

L'organisation Non Gouvernementale (ONG) internationale des Médecins Sans Frontières (MSF), très active dans la lutte contre le Choléra en Haïti a indiqué lors d'une conférence-bilan, un an après la propagation de la maladie, que l'épidémie n'est toujours pas sous contrôle, que l'Etat haïtien ne fait pas preuve de leadership dans la lutte contre le Choléra dans le pays et que la situation reste toujours préoccupante.

Au niveau de la MSF en Haïti, plus de 45 millions de dollars US ont été utilisés durant une année dans la lutte contre l'épidémie avec un personnel d'environ 400 étrangers et 4000 Haïtiens répartis dans différentes régions du pays et travaillant dans plusieurs domaines.

Selon Paul Farmer, expert en Santé publique et envoyé spécial adjoint de Bill Clinton dans la représentation des Nations Unies en Haïti, l'épidémie de Choléra qui frappe Haïti est la pire que le monde connaisse actuellement. De plus, il a fait remarquer qu'Haïti est actuellement le numéro un mondial pour ce qui a trait au choléra. La situation du pays est catastrophique car le Choléra est en train d'y devenir endémique : « Il va être avec Haïti pendant une longue période », a souligné Paul Farmer.

Dans la foulée, le co-directeur du Centre pour la Recherche Economique et Politique (CEPR), aux Etats-Unis,

Suite à la page (16)

Le mot de Cambronne, le mot de Cassagnol, les mots de Martelly

Par Fanfan La Tulipe

«Je dis des mots
Parce que des mots,
Il y en a tant
Qu'il y en a trop...»

Edith Piaf

En 1815, lors de la déroute de Waterloo, le général Pierre Cambronne demeura à la tête du «dernier carré» de la Vieille Garde de Bonaparte et, alors que tout était perdu, l'officier anglais Colville lui suggéra de se rendre. L'histoire rapporte que le militaire aurait répondu : «La Garde meurt et ne se rend pas !». Puis, devant l'insistance du Britannique, il aurait eu une réponse aussi énergique que concise, aujourd'hui connue comme le « mot de Cambronne », qu'il nia cependant toute sa vie avoir faite : « Merde ! ». Plus tard, Cambronne ironisera sur la phrase qui lui a été attribuée : « Je n'ai pas pu dire 'la Garde meurt mais ne se rend pas', puisque je ne suis pas mort et que je me suis rendu» (Biographie bretonne, P. Levot, , 1900).

Depuis, on n'a jamais rapporté qu'un général français ait eu le cran, en public du moins, de se laisser aller à cette malencontreuse quoiqu'énergique réaction. Toutefois, il est bon de signaler que le juron attribué à Cambronne est le sirop quotidien des Français qui l'emploient au moindre akasan de contrariété, de colère, de surprise ou même de joie. Dans le cadre de la vie sociale, régie par les règles de politesse, ce juron est plutôt rare. Au cours de la seconde moitié du XXe siècle, l'usage des jurons s'est répandu dans toutes les classes sociales et toutes les catégories d'individus, et sa présence permanente, par exemple dans des films, a fini par réduire leur impact, selon mes lectures. Lorsque le juron s'intègre de manière persistante au discours, il est alors souvent lié à la pauvreté du vocabulaire du locuteur ou bien reflète son naturel grossier.

Dans notre milieu haïtien, le mot attribué à Cambronne se rend par lanmèd, et parfois par lanmyann, une forme un peu moins choquante, un peu moins brutale et moins vulgaire. C'est un juron plus souvent utilisé lorsqu'on est en colère. Toutefois, entre vieux camarades de quartier, entre amis aux manières plutôt informelles, le mot de Cambronne n'est pas bien méchant. De toute façon, la vie en Haïti étant un champ de bataille pour la survie, politique ou biologique, on peut comprendre que face à un danger permanent de se rendre, la Garde de chacun, l'instinct de conservation en fait, peut vraiment ne pas vouloir se rendre et même se laisser aller à dire ale w lanmèd, au fond une façon de se soulager d'un trop plein de colère.

Je suis bien au courant de la controverse autour du mot de Cambronne. On a beaucoup écrit là-dessus et j'ai assez lu à ce sujet. Quant au mot de Cassagnol, là c'est une autre affaire. J'ai parcouru pendant longtemps l'Egypte et la Chaldée de la malice populaire avant de pouvoir être sûr de ce que Cassa avait réellement dit. La première fois que j'ai entendu quelqu'un agresser son interlocuteur en lâchant tout de go qu'il lui dirait ce que Cassagnol avait dit au bœuf, j'étais encore adolescent. Je demandai à ma grand-mère maternelle de m'expliquer la cassagnolade. La granmounn se contenta de me répondre que les propos cassagnolants dépassaient l'entendement de mes dix ans. Je ne me le fis pas répéter.

Grand-mère n'avait pas, bien sûr, résolu à ma satisfaction l'énigme Cassagnol. Mais au fil du temps j'ai fini par décassagnoler le mystère cassagnolant. En effet, Maître Cassagnol, sous ses dehors austères et d'homme de bien avec sa «petite veste de galerie de Papa», pouvait sortir avec beaucoup d'aisance des mots très orduriers, plus obscènes même que le mot de Cambronne. J'ai alors réalisé qu'il faut un niveau d'éducation particulièrement bas pour se ravaler à l'énoncé même du mot de Cassagnol. Aussi, et sauf exceptions, les gens ne font seulement que brandir la menace de cassagnoler le vis-à-vis. En effet, et pour ne pas se salir, on évite autant que possible d'approcher de trop près la pestilence cassagnole : depi lapli pa tonbe, bounda l pa lave. Des mots puants qui font sans doute partie du beau répertoire du président Micky.

Ce qui nous conduit aux mots de Martelly. Micky qui dit des mots, encore des mots. Avec lui, il y en a tant qu'il y en a déjà trop. Contrairement à Cambronne, un homme honorable qui se piquait du reste d'une excellente éducation et passait pour un monsieur bien élevé, on ne peut pas parler d'honorabilité pour Sweet Micky, tant s'en faut. Son fils Patric, analphabète mais pas bête, laissé à l'abandon en République voisine, attend encore que son père dont il est le portrait craché le reconnaisse comme sa progéniture et prenne ses responsabilités paternelles. Ne dit-on pas que le sang appelle le sang ? Et Corneille viendrait volontiers à la rescousse de Patric: Viens, mon apère, viens, mon sang, viens réparer ma honte / Viens me reconnaître.





Patric, analphabète mais pas bête, laissé à l'abandon en République voisine, attend encore que son père dont il est le portrait craché (comparez les sourcils épais) le reconnaisse comme sa progéniture

En ce qui a trait aux mots de Micky, on en est déjà à toute une pile, depuis sa déclaration de candidature. On se rappelle son fameux «kite l vini» lancé à l'adresse d'un journaliste trop fouillapoteur lors d'une parodie de débat électoral. Déjà, on était «peur et même craint». Fort heureusement pour le journaliste et pour l'audience, le «kite l vini» n'a pas été assorti d'un fout. Très prolixe et atteint de spontanéisme chronique avec des poussées aiguës, le président Micky, lors du lancement d'une revue de promotion touristique dans les locaux du complexe La Promenade à Pétion-Ville, a provoqué l'émoi en appelant au bannissement du discours politique critique par un tonitruant «Taisez-vous !» adressé aux journalistes. Un autre mot de plus, de trop, tombant de la bouche du pauvre mec qui fait pitié. Le même jour, ajoutant l'insulte à l'impertinence, il a appelé à «vendre nos jolies femmes». Une autre connerie.

«Et puis l'inévitable est tombé parmi nous», l'inimaginable, l'inconcevable, tombé «en nous comme un coin de silex». Le 2 octobre, le Président Michel Sweet Micky Martelly s'est laissé aller à la pire des trivialités dans la culture haïtienne. Il a menacé d'injurier la mère d'un journaliste haïtien qui l'interrogeait avec insistance au sujet du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire (CSPJ). Ce qui équivalait en fait à «entrer dans la mère» du journaliste. On sait que le mec est arrivé au pouvoir au terme d'une carrière artistique dissolue au cours laquelle la grivoiserie avait atteint des sommets. Mais en venir, en public, à une telle basse injure relève du pathologique. Il dit des mots, l'abruti de président, encore des mots, des mots d'une extrême vulgarité. Non ! Nom de Dieu ! Nom du diable ! Kou manman w est inacceptable, révoltant, indigne, méprisable.

Ce n'est pas seulement dans le registre de la trivialité que le président Micky excelle. Il ne se gêne même pas pour montrer son naturel duvaliériste: « ce président va être cynique», annonce-t-il. Il s'agit d'un propos bien calculé puisque sur la même lancée il se fait carrément menaçant et tontonmacoutique : «Le malheur peut vous arriver…si vous vous mettez sur mon chemin». Le président semble éprouver un plaisir narcissique à se délecter de mots, d'assemblage de mots au hasard de ses pulsions pathologiques que manifestement il n'arrive pas à maîtriser, ce qui nous renvoie instinctivement au cauchemar francisco-duvaliériste.

Les plus vieux parmi nous se rappellent bien ce qui est arrivé en janvier 1958 à Mme Yvonne Hakim-Rimpel, une journaliste de l'opposition à Duvalier ; au député Franck Séraphin, à Jean David, Jean Bélizaire, au pasteur et sénateur Yvon Emmanuel Moreau, au député Frank J. Séraphin, et j'en passe, tous victimes de la satrapie duvaliériste dès la première année du pouvoir sanguinaire. Aussi, un journaliste du quotidien Le Matin commence à tirer la sonnette d'alarme : «Il y a lieu de s'inquiéter avec Michel Martelly. On sait qu'il est d'une droite cocardière, dont le bilan, en termes de respect des droits humains et des préceptes démocratiques, est peu reluisant […]La peur est là d'une résurgence d'une force armée au service d'un homme […] L'angoisse est aussi là, palpable et compréhensible, chez beaucoup de traumatisés et de vigiles républicains, face au retour possible d'une milice […]La République se fait extravagante et clinquante avec Martelly […] Elle inquiète. Elle est même provocante. De la provocation souvent gratuite». Dans son cynisme, Martelly doit déjà se dire: pi ta pi tris. Aussi, il faut s'attendre à ce qu'un jour il sorte d'autres mots nettement provocateurs comme par exemple : yo gen pou yo wè.

Il dit des mots, le forcené, encore des mots. Il y en a tant qui sonnent si mal que la coupe a déjà déversé. Et il ne se tait pas l'animal. Il n'a cure des convenances sociales, encore moins du protocole lié à la fonction présidentielle. Lors d'une rencontre au Palais national avec un large groupe de députés, le mercredi 12 octobre, l'énergumène a donné la mesure de sa nature bassement vulgaire. C'est ce qui ressort de la lettre (voir page 4) du député Arnel Bélizaire adressée au président de la chambre des députés Sorel Jacinthe, relative au pitoyable et triste incident qui a eu lieu ce jour-là. Ça a été une débauche de pestilentielles grossièretés tombées de la bouche du président qui avait enfilé son pantalon de Sweet Micky pou l met mo sal atè. De cette lettre j'ai retenu les deux mots chers à cet abruti de président: cul et couilles, l'univers même du musicien Micky.

On doit s'y attendre. Bientôt, et en public, de la bouche du président on entendra bien le mot de Cambronne et surtout celui de Cassagnol. Dieu de miséricorde, sauvez la République, nos femmes, nos enfants, de la pestilence présidentielle !

Pozisyon Kolektif la sou dènye rezolisyon konsèy sekirite Nasyonzini an ki renouvle manda MINISTA a

Kolektif Mobilizasyon Pou Dedomaje viktim Kolera yo, konstate ak anpil endiyasyon kijan konsèy sekirite Nasyonzini an, renouvle manda fòs okipasyon an pou yon lane, nan seyans li ki te fèt nan dat 14 oktòb ki sot pase a. Nan rezolisyon an, konsèy sekirite a felisite MINISTA, Bill Clinton ak CIRH pou bon travay li di y ap fè nan peyi a. Konsèy sekirite a di li kondane ak tout fòs li, zak vyolasyon grav ki fèt sou timoun ki viktim vyolans ame ak fanm ki viktim vyolans seksyèl. Li mande gouvènman an pwoteje dwa moun sa yo ak konkou MINISTA. Pou jistifye renouvèlman manda fòs okipasyon an (MINISTA), konsèy sekirite a estime Ayiti toujou reprezante yon menas pou lapè ak sekirite entènasyonal. Se pou rezon sa yo konsèy la di li renouvle manda MINISTA pou yon lòt lane, pou oktòb 2012. Nan kad renouvèlman sa a, konsèy la mande pou otorite yo mete anplas yon plan pou refòme lapolis la ak konkou MINISTA pou 5 lane k ap vini yo. Anmenmtan tou, konsèy sekirite a prevwa tout amenajman ki kapab fèt nan lane k ap vini yo, ap baze sou evolisyon sitiyasyon an nan peyi a.



Konsèy Sekirite Nasyonzini an ap vote pou renouvle manda Minista nan peyi a

Pozisyon kolektif la sou rezolisyon an

Kontrèman ak konsta konsèy sekirite a fè sou sitiyasyon peyi a, pifò moun nan peyi a konstate, depi MINISTA vini an, peyi a vin gen plis ensekirite ak kidnapping. Anplis sa, se MINISTA ki prensipal fòs k ap vyole dwa moun nan peyi a.

- Lè n konsidere dega MINISTA fè nan peyi a ak maladi kolera a ki deja touye plis pase 6 mil moun epi mete plis pase 400 mil moun kouche sou kabann lopital
- Lè n konsidere zak kadejak MINISTA fè nan divès depatman nan peyi a
- Lè n konsidere zak represyon ak touye moun MINISTA fè nan divès zòn nan peyi a tankou arete etidyan andedan Inivèsite a epi pann jenn gason Gérald Jean Gilles nan Okap
- Lè n konsidere zak detounman minè MINISTA ap fè nan peyi a
- Lè n konsidere jan sòlda MINISTA ap fimen dwòg anba je jenn fanm ak jenn gason ak anpil lòt vyolasyon dwa moun sòlda Minustah yo ap fè sou popilasyon an nan katye popilè yo, tankou: Site Solèy.

Nou kwè pito se MINISTA menm ki reprezante yon menas pou sekirite Ayiti ak pou lapè nan rejyon an. Se sòlda Minustah k ap entimide moun tout lajounan ak gwo zam fann fwa yo, yo pwente zam yo sou popilasyon an.

Kolektif la konstate, konsèy sekirite nasyonzini an, denonse ak fèmte vyolasyon dwa moun k ap fèt nan peyi a, alòske li fèmen je l sou zak MINISTA yo. Kolektif la pran nòt, lè li konstate konsèy sekirite a boude menm jan ak prezidan repiblik la, tout mobilizasyon k ap fèt kont MINISTA nan peyi a ak nan dyaspora a epi rezolisyon Sena a ki mande pou MINISTA kite peyi a 15 oktòb 2012 pou pita. Sa ki vle di, Nasyonzini pa gen okenn respè pou pèp la ak pou enstitisyon peyi a.

Pandan pifò popilasyon an ak yon bon pati nan palmantè yo ap rele anmwe kont CIRH ak Bill Clinton, Nasyonzini ap bat bravo pou yo. Alòske, tout moun konstate CIRH la kòm zouti dominasyon enperyalis la, se plis dega l ap fè epi se anba plis depandans li plonje peyi a. Prezidan CIRH la ki se ansyen prezidan Etazini yo Bill Clinton, pwofite espas CIRH la pou anrichi plis toujou, yon seri konpayi Etazini yo. Se pou sa Bill Clinton fèmen je li sou enplikasyon MINISTA nan epidemi kolera a. Pandan Bill Clinton ak yon bann gwo militinasyonal ap danse laloz sou do peyi a, plis pase 600 mil viktim 12 janvye yo toujou ap viv tankou bèt, anba tant yo nan lari a. Pifò moun ki rive kite kan yo, se move lavi, represyon, menas ekspilsyon fòse ak move tan ki kouri dèyè yo. Pandan tout Ayisyen konsekan ap mande pou MINISTA rache manyòk li, konsèy sekirite a ap fè plan pou MINISTA patisipe nan refòme lapolis la pou 5 lane k ap vini yo. Sa ki vle di, konsèy sekirite a gen pwojè pou kenbe MINISTA pou lontan nan peyi a, kont volonte pèp la yo di yo vin ede.

Pou tout rezon sa yo, Kolektif la nan kad operasyon pou deboulonnen Minustah-Kolera-Kadejakè nan peyi a ap renouvle epi ranfòse batay kont fòs okipasyon yo ak tout pwojè dominasyon yo pote dèyè yo.

Menmjan konsèy sekirite a, renouvle manda MINISTA a, Kolektif la deklare, l ap renouvle epi ranfòse batay kont okipasyon an ak tout CIRH la. Nan moman pouvwa anplas la ap prepare pou voye lwa sou CIRH la nan Palman an, Kolektif la mande tout palmantè ki kwè nan dwa granmoun peyi a, pou yo voye CIRH la jete nan poubèl listwa. Pandan n ap prepare pou ranfòse mobilizasyon an nan Pòtoprens, Kolektif la kore ak tout fòs li, manifestasyon k ap fèt nan vil Ench, lendi 31 oktòb k ap vini la a, nan okazyon dat lanmò vanyan gason Chalman Peral. Kolektif la kore ak tout fòs li, mobilizasyon kontinantal k ap fèt Brezil, nan Eta Sao Paolo, nan dat 5 novanm k ap vini la a.

Aba Okipasyon ! Aba CIRH ! Viv Yon Ayiti Granmoun !

Pou kolektif la: Yves Pierre-Louis ak Guy Numa

Gouvènman Martelly/Conille an kòmanse zak represyon sou mas pèp la



François Richel Lafaille

Jounen madi 25 Oktòb la, plizyè militan Mouvman pou Libète Egalite ak Fratènite tout Ayisyen (MOLEGHAF), ki te plante pikèt yo devan Ministè Afè Sosyal nan Pòtoprens. Kèk minit aprè nan yon bouch louvri ak ajan sekirite ministè a ki te vle fè yon machin sòti, se konsa, responsab sekirite yo te rele bakòp polis nasyonal Dayiti ki te rive sou plas epi arete 8 nan manifestan yo, kise : Oxygène David, Desange Israël, Dorvil Jean-Yves, Jean-Louis Dieuseul, Noël Arold, Thomas Jean Dieufaite, Orelus Joseph David ak Rosembert Ronald.

Polisye ki te fè arestasyon sa yo, mennen manifestan yo nan Komisarya Pòtoprens, kèk manifestan ki te rete sou plas fè konnen, se chak fwa yo toujou vin manifeste devan Ministè Afè Sosyal la, ki se yon enstitisyon ki la pou ede sitwayen ki nan grangou ak chomaj jwenn satisfaksyon, jèn sa yo te sòti nan katye Fò-Nasyonal. Yon militan, fè konnen aprè arestasyon 8 manifestan yo, lapolis te retounen vin entimide yo e rapouswiv yo jouk rive nan zòn Channmas la, kote lapolis te sezi pankat ki te nan men yo e ki gen divès revandikasyon. Manifestan yo deklare se yon menas kont dwa lalwa ba yo pou yo manifeste, mande travay, edikasyon, bon jan kay ak lòt enfrastrikti pou pèmèt yo viv tankou moun tout bon vre.

Militan MOLEGHAF yo genyen plizyè mwa depi y ap manifeste devan Ministè pou mande travay, pou jèn yo epi chanjman nan kondisyon lavi moun k ap viv nan katye popilè yo.

Nouvo minis Afè Sosyal Martelly/Conille an, François Richel Lafaille, rele jij depè ak lapolis fè arete militan yo epi lage sou do yo kèk akizasyon malonèt. Plizyè lòt militan politik ki te devan komisarya a, denonse arestasyon gwo ponyèt 8 militan MOLEGAHF yo epi anonse yon mobilizasyon pou fòse yo libere.

Martelly, trois handicaps à surmonter

Par Catherine Charlemagne

Les dés sont jetés. Rien, plus rien ne manque au Président Michel Joseph Martelly pour mettre en application son projet de société. Oui son projet. En a-t-il un ? Bonne question. A lui de répondre. En tout cas, il ne peut plus se cacher derrière l'absence de gouvernement pour passer de la parole aux actes. Le Premier ministre Garry Conille n'attend que des directives du Palais. Quant au Parlement, il est prêt à légiférer. Encore faudrait-il qu'il y ait de la matière. Un projet. De grandes décisions. Des idées neuves. De grandes visions et un grand dessein. Le chef de l'Etat est sur tous les fronts. Il veut être à la fois Président de la République, Premier ministre et Sweet Micky. Cela constitue pour lui trois handicaps majeurs à surmonter. Institutionnel. Politique. Personnel.

Institutionnel. Selon le vœu de la Constitution, le Premier ministre gère les affaires de l'Etat. Il est responsable devant le Parlement d'où il tire sa légitimité. Reçoit mandat de conduire la gestion des affaires publiques. En théorie, c'est le chef du gouvernement qui définit la politique de la nation comme d'ailleurs, il s'est engagé par devant l'Assemblée Nationale, lors de la présentation de sa politique générale. Sous les régimes précédents, si les choses n'étaient pas comme il fallait, les Premiers ministres avaient tout au moins une marge de manœuvre relativement large leur permettant de traiter avec des parlementaires intransigeants.

De Leslie F. Manigat à René G. Préval, les chefs de gouvernement pouvaient discuter avec le Président de la République même si après celui-ci décidait seul. N'empêche, le Premier ministre pouvait faire semblant d'exister. Avec le couple Martelly/Conille la donne semble radicalement évoluer davantage au profit de la présidence. Plus d'espace vital pour le locataire de la Villa d'accueil. Plus le droit pour lui de sortir seul de son bureau de la Primature. Fini le temps où c'est le Premier ministre qui installe ses ministres. Terminé aussi le temps de chef de gouvernement répondant aux questions des journalistes en commentant la politique devant être appliquée au bénéfice de la population.



Le couple Martelly/Conille se résume à Martelly. Cela peut-il durer ? Combien de temps ? Jusqu'à quand ? Garry Conille, finalement, n'est pas sous surveillance. Il n'existe pas. Du moins, il est appelé à faire de la figuration

Le couple Martelly/Conille se résume à Martelly. Cela peut-il durer ? Combien de temps ? Jusqu'à quand ? Garry Conille, finalement, n'est pas sous surveillance. Il n'existe pas. Du moins, il est appelé à faire de la figuration. Cet handicap institutionnel va vite devenir insupportable. Insurmontable. Irrespirable. Selon certains spécialistes du pouvoir haïtien, l'enfermement de Garry Conille est tel qu'il ne pourra pas résister. Pour ces observateurs, c'est déjà l'échec assuré, même avec la meilleure volonté de l'intéressé. Même le monsieur « j'approuve » Jean Max Bellerive, face à René Préval, n'avait atteint un tel niveau. Conille s'étouffe littéralement. Le Président Michel Martelly prend le risque politique de tout rater. En voulant se placer à la tête de tout. Préside tout.

Politique. C'est un handicap dans la mesure où les parlementaires qui le soutiennent vont vite se lasser de ce Président qui se mêle de tout. Tout faire. Tout dire. Tout commander. Tout décider. Une sorte de retour au temps qu'on croyait révolu. Le temps des régimes ayant à leur tête des Présidents qui se prenaient tantôt pour Dieu, tantôt pour le maitre à penser de toute la nation. Politiquement, le chef de l'Etat ne peut réussir s'il s'obstine dans cette posture. En s'accaparant les prérogatives constitutionnelles de son Premier ministre, il perd la neutralité politique qu'il doit impérativement avoir afin de mener à bien les reformes qu'il préconisait pendant la campagne électorale.

Prendre la place du chef de gouvernement, c'est évoluer sans filet. Sans aucun recours politique. Sans fusibles. Sans gilet de sauvetage dans un contexte politique restant instable. Le Président Martelly doit se rappeler qu'il ne dispose pas de soutien politique formel au Parlement. La majorité qu'il croit avoir à la Chambre des députés n'est que de circonstance. Informelle. Conjoncturelle. Relative. Rien ne lui garantit qu'en cas de conflit avec son Premier ministre, il aura le soutien de ces parlementaires volatils. Vils. Marchands.

Certes, depuis la création de la fonction de Premier ministre par la Constitution de 1987, aucun chef de gouvernement, à l'exception de Gérard Latortue dans des circonstances exceptionnelles, n'a pu exercer normalement sa fonction. Tous les Présidents de la République arrivent toujours à s'imposer, voire contrôler directement les ministres du gouvernement au détriment du Premier ministre. Il ne reste pas moins qu'il y avait une entente tacite entre les deux chefs de l'exécutif. Rares sont les gouvernements n'émanant pas directement d'un Président ayant lui-même

Suite à la page (18)

La Vérité sur l'Épidémie du Choléra en Haïti: Interview du Dr. Renaud Piarroux

Par Dady Chery

En Octobre 2010, une épidémie de choléra a éclaté en Haïti. L'épidémie continue, et plus de 6000 Haïtiens sont morts du choléra. Avant l'automne 2010, il n'y avait jamais eu de choléra sur l'île d'Hispaniola. Puis, un camion citerne d'un camp de l'ONU (MINUSTAH) fut découvert déversant ses eaux usées dans un fossé. Ce camp fut immédiatement soupçonné d'être la source du choléra.

Le Dr Renaud Piarroux est une autorité scientifique sur les épidémies de choléra, un expert en maladies infectieuses et parasitaires. Il est pédiatre et titulaire d'un doctorat en microbiologie. Il exerce actuellement comme professeur de parasitologie à l'Université Aix-Marseille, Marseille, France. Il a été le chercheur principal d'un article scientifique qui avait mis en évidence le rôle d'un camp des militaires népalais de la MINUSTAH, dans le déclenchement de l'épidémie de choléra d'Haïti en amont du fleuve Artibonite et de son affluent Meille. (Voir la biographie du Dr Piarroux à la suite de l'entrevue.)

DC: Comme vous le savez, Dr Piarroux, l'épidémie de choléra a presqu'anéanti le peu

qui restait de la production nationale du riz en Haïti. Est-il possible d'attraper le choléra en se baignant dans l'eau contaminée du fleuve ou en pataugeant dans une rizière? Que diriez-vous de manger du riz cultivé dans de l'eau contaminée?

RP: Quand vous mangez du riz, il a été séché, puis bouilli pendant la cuisson. Les bactéries ne peuvent survivre un tel traitement. Quand j'étais en Haïti, j'ai souvent mangé le riz haïtien local. Il est délicieux. Le riz chaud n'est pas le type de nourriture «à risque» pendant une épidémie.

DC: Presqu'un an après, il y a encore 1.000 cas de choléra par mois, et les Haïtiens meurent encore de cela. Pourquoi l'épidémie ne disparaît-elle pas?

RP: Il y a beaucoup plus que 1.000 cas de choléra par mois. Actuellement, des centaines de nouveaux cas sont enregistrés quotidiennement, ce qui correspond à plus de 10.000 cas par mois.

L'épidémie est toujours là maintenant car de nombreux cas survenus dans les zones rurales n'ont pas été suffisamment pris en compte par les organismes impliqués dans la lutte contre le choléra. Même si certaines ONG ainsi que les brigades médicales cubaines ont tenté de traquer les cas dans les communautés rurales, l'effort a été insuffisant pour limiter la propagation du choléra d'un village à l'autre. Alors, lorsque la saison des pluies est venue, il y avait encore quelques foyers actifs de choléra. L'épidémie a pu réapparaître à partir de ces foyers et se répandre de nouveau dans les principales villes haïtiennes.

Quand un incendie fait rage dans la forêt, les pompiers s'emploie à l'éteindre en totalité et veillent de très près à toute reprise du feu. Il faut en faire autant avec les épidémies de choléra, sinon, dès que les conditions redeviennent favorables, les flambées reprennent. Malheureusement, concernant le choléra en Haïti, même si l'épidémie semble se calmer, il reste des cas, et au lieu de redoubler d'efforts pour en finir une fois pour toutes, les intervenants relâchent leurs efforts et beaucoup s'en vont.

DC: Une source possible de choléra endémique pourrait être les déchets des hôpitaux et des cliniques. Y a-t-il une raison de soupçonner que certains établissements de santé en Haïti ne traitent pas correctement leurs déchets avant de les jeter?

RP: Oui, ce risque est réel, mais actuellement je n'ai aucune information à ce sujet.

DC: Il y a une crainte que le choléra atteigne les eaux souterraines. Est ce que le germe peut survivre dans les eaux souterraines?

RP: En général, le choléra se transmet par l'eau de surface et les eaux souterraines restent protégées. Concernant Haïti, je n'ai pas de renseignements précis sur les résultats des tests effectués sur les eaux souterraines, peut-être vous pourriez interroger les ingénieurs spécialisés de compagnies d'approvisionnement en eau?

DC: Je vous remercie pour cette suggestion. Dr Piarroux, le Dr John Andrus de l'OPS à l'ONU a annoncé que l'épidémie va durer pendant des années et il y aura beaucoup plus de décès. Trouvez vous que cette hypothèse est raisonnable?

RP: La durée d'une épidémie de choléra dépend essentiellement de la façon dont vous la combattez. Si vous voulez vraiment de mettre fin à l'épidémie, vous pouvez y arriver.

DC: John Andrus de l'OPS et d'autres comme les Drs. Paul Farmer et John Mekalanos de Harvard disent que les vaccins sont nécessaires sur une base d'urgence. Quelle est votre opinion à ce sujet?

RP: Le fait est qu'il n'y a pas suffisamment de vaccins dans le monde entier pour vacciner plus que cinq pour cent de la population haïtienne. Vous ne stopperez jamais une épidémie en vaccinant seulement cinq pour cent de

Suite à la page (16)

ONU/Conseil de Sécurité : Quelle résolution !

Par Pierre Junior Dessalines

Le 24 octobre ramenait le 66e anniversaire de la signature de la Charte de l'Organisation des Nations-Unies, à San Francisco, aux Etats-Unis. Les Nations-Unies ci-devant la société des Nations-Unies ont vu le jour dans l'objectif de maintenir la paix et la sécurité internationales. Ainsi stipule l'article premier du traité constitutif de l'ONU : « Les buts des Nations Unies sont les suivants :

1. Maintenir la paix et la sécurité internationales et à cette fin : prendre des mesures collectives efficaces en vue de prévenir et d'écarter les menaces à la paix et de réprimer tout acte d'agression ou autre rupture de la paix, et réaliser, par des moyens pacifiques, conformément aux principes de la justice et du droit international, l'ajustement ou le règlement de différends ou de situations, de caractère international, susceptibles de mener à une rupture de la paix;

2. Développer entre les nations des relations amicales fondées sur le respect du principe de l'égalité de droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes, et de prendre toutes autres mesures propres à consolider la paix du monde;

3. Réaliser la coopération internationale en résolvant les problèmes internationaux d'ordre économique, social, intellectuel ou humanitaire, en développant et en encourageant le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinctions de race, de sexe, de langue ou de religion;

4. Être un centre où s'harmonisent les efforts des nations vers ces fins communes. »

Si le but de l'Organisation mondiale était clair, les stratégies utilisées pour parvenir à ses objectifs sont parfois biaisées et viciées à la base. Au lieu de travailler pour arriver à maintenir la paix et la sécurité internationales dans le monde, les dirigeants et l'organe décisionnels de l'ONU se permettent de mettre l'Organisation aux services des grandes puissances impérialistes américaines et européennes au grand dam des pays dits pauvres. Comme disait La Fontaine : « La raison du plus fort est toujours la meilleure. » C'est dans cet ordre d'idées que le Conseil de Sécurité de l'ONU à sa 6631e séance a décidé le 14 Octobre 2011 d'adopter injustement la résolution 2012 contre la première République noire de l'Amérique, Haïti. Cette décision non conforme à la réalité d'aujourd'hui a soulevé des critiques acerbes.

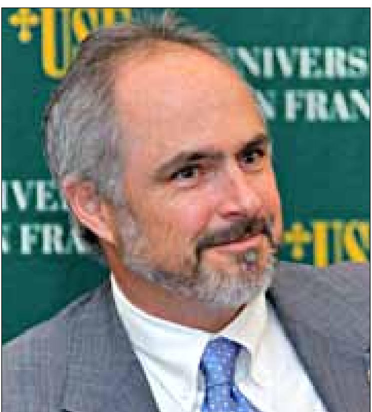
En plus de Coup d'Etat-kidnapping du 29 février 2004, le tremblement de terre du 12 janvier 2010 et



Le renouvellement du mandat de la Minustah a soulevé de nombreuses critiques, commentaires et protestations dans les différents secteurs de la vie nationale et dans l'International

l'épidémie de Choléra qui en découle en octobre 2010 ont donné d'autres arguments justifiant le mal que constitue la présence des forces de l'ONU sur le territoire national. Le malheur d'Haïti fait le bonheur des occupants. En témoignent les déclarations de motif dans la résolution du Conseil de Sécurité de l'ONU : « Se déclarant préoccupé de la menace que les bandes organisées continuent de représenter pour la stabilité d'Haïti. Reconnaissant que l'état général de la sécurité s'est amélioré, mais se déclarant préoccupé par le fait que depuis le tremblement de terre, la grande criminalité, notamment les meurtres, les viols et les enlèvements, ont eu tendance à s'aggraver à Port-au-Prince et le département de l'Ouest. Constatant que la situation en Haïti demeure une menace contre la paix et la sécurité internationales dans la région, malgré les progrès accomplis jusqu'ici. » Lit-on dans la résolution 2012 prorogeant le mandat de la Minustah pour un an de plus.

Le Conseil de Sécurité, l'instance décisionnelle a dit agir en vertu du chapitre VII de la Charte des Nations-Unies, ainsi qu'il l'exposait à la section I du paragraphe 7 de sa résolution 1542 de l'année 2004, suite au Coup d'Etat contre un président constitutionnellement et démocratiquement élu et que le mandat ne touchait pas encore à sa fin. Pour consolider ce Coup d'Etat, les Nations-Unies décidaient d'intervenir militairement et depuis lors le pays est occupé. Cette année encore, malgré toutes les formes de protestations d'ici et d'ailleurs contre la présence des casques bleus de l'ONU, les véritables propagateurs de l'épidémie mortelle de Choléra, les principales violateurs des droits de l'homme en Haïti, le Conseil de Sécurité a décidé de proroger jusqu'au 15 Octobre



Le Directeur de l'Institut pour la Justice et la Démocratie en Haïti (IJDH), basée à Boston, Brian Concannon ne voit pas de bon œil le renouvellement du mandat de la Minustah

2012 et ceci, dans l'intention de renouveler encore, le mandat de la Minustah tel qu'il a été défini dans les précédentes résolutions.

La dernière décision du Conseil de Sécurité de l'ONU, prouve que rien n'a été fait pour stabiliser le pays, si c'était vraiment l'objectif de la dite mission de plus de 13 mille soldats, présents dans le pays depuis plus de sept (7) longues années. Pourquoi tous ce temps pour stabiliser un petit pays de 10 millions d'habitants environ et de 27,750 kilomètres carrés. En Reconduisant le mandat des forces occupantes de l'ONU, le Conseil de Sécurité a tout simplement répondu à la demande du Secrétaire général de cette organisation mondiale, agissant sous les diktats des grandes puissances : « Décide que l'effectif de la Minustah pourra s'établir à 7,340 soldats de tous rangs et que la composante policière de la Mission pourra atteindre 3,241 membres, ainsi qu'il est préconisé au paragraphe 50 du rapport du Secrétaire général. » Indique la résolution. Ainsi, l'effectif de la Minustah passera d'ici 2012 de 13,331 à 10,581 soldats, soit une réduction de 2,750.

Toutefois, la décision du Conseil de Sécurité de l'ONU de réduire le nombre des casques bleus plutôt que de mettre un terme définitif au mandat de la Minustah a soulevé de nombreuses critiques, commentaires et protestations dans les différents secteurs de la vie nationale et dans l'International. En Haïti, le mercredi 19 Octobre dernier, plusieurs centaines d'Haïtiens ont participé à une journée de protestation à Port-au-Prince et à Petite-Rivière de l'Artibonite, lancée par des organisations du mouvement social haïtien contre les forces occupantes et alliés. Au Parlement haïtien, les députés de la 49e législature protestent contre le renouvellement du mandat de la Minustah. Le député Jean Tholbert Alexis a fait savoir qu'il allait écrire à Mariano Fernandez Amunategui, le chef civil de la Minustah pour lui dire combien il regrette et conteste le renouvellement du mandat de la Minustah pour une période d'un an. Il estime que tous les efforts qui ont été faits pour donner une autre image en vue d'attirer les investissements étrangers sont complètement sapés par ce renouvellement injustifiable. Le député de la circonscription de Port-Salut, Sinal Bertrand a déclaré : « Si les autorités haïtiennes refusent de mettre fin au mandat de la Minustah, moi et les 40 mille habitants de Port-Salut, nous allons prendre une décision d'expulser les soldats de l'ONU de la région. »

Le professeur Camille Charlmers, de son côté a indiqué : « En ce qui a trait au renouvellement du mandat des forces de l'ONU, je suis convaincu que la mobilisation populaire pourrait pousser le Conseil a revenir sur sa décision. » Sur le plan international, les réactions sont légions. Le Brésil qui détient le commandement militaire depuis plus de 7 ans a annoncé le retrait d'une partie de ses troupes. L'Annonce a été faite par son ministre de la défense, Celso Amorim : « Il est nécessaire de donner un signal que nous n'allons pas rester en Haïti pour toujours. Mais nous ne pouvons pas sortir de façon irresponsable et donner un signal trompeur, que le Brésil se dissocie des problèmes d'Haïti ».

Pour sa part, le diplomate, Marcos Azambuja, du Centre brésilien pour les relations internationales, estime que : « Toute mission doit avoir une fin. Le Brésil a donné une vraie collaboration et acquis une certaine expérience dans le processus de reconstruction de la paix, laquelle fut bonne pour Haïti et pour l'opération, mais, de toute évidence, il est maintenant temps de remplacer notre présence, parce que la mission est accomplie. »

En Uruguay, l'ancien Parlementaire uruguayen, Guillaume Chifflet appelle les pays Sud-américains à entreprendre unilatéralement le retrait de leurs troupes militaires d'Haïti. « Ce que vous avez à faire, c'est de retirer les troupes complètement, parce que les forces d'occupation agissent toujours contre les intérêts du pays qu'ils occupent. »

Aux Etats-Unis, le Directeur de l'Institut pour la Justice et la Démocratie en Haïti (IJDH), basée à Boston, Brian Concannon ne voit pas de bon œil le renouvellement du mandat de la Minustah à un moment où Haïti a besoin d'autres formes de fructueuses solidarités : « Réduire la mission militaire ne fera pas de différence pour la plupart des Haïtiens. Ce qui importe c'est d'augmenter significativement le soutien pour les infrastructures et le développement d'Haïti. »

Le directeur du Réseau pour la Justice sociale et des droits de l'homme, Maria Luisa, Mendonça, affirme qu'Haïti a été dans son histoire, la cible d'interventions militaires et politiques néo-libérales qui ont dévasté son économie et causé la pauvreté et la fragmentation sociale : « Il est important de reconnaitre la souveraineté d'Haïti et de retirer les troupes participant à l'occupation. » A-t-il indiqué.

En outre, la position est partagée par plusieurs autres personnalités d'Amérique latine telles : l'Argentin Adolfo Perez Esquival, lauréat du prix Nobel de la paix ; le journaliste et écrivain, Juan Gelman ainsi que le brésilien Pedro Casaldiga, Evêque émérite qui qualifient la Minustah de force impérialiste. D'autres disent qu'elle est soutenue par des sous-impérialistes comme le Brésil, le Chili, l'Argentine et autres.

Cela fait des lustres qu'on dénonçait la présence des forces d'occupation de l'ONU sur le sol d'Haïti. En décembre 2010, environ un an après le tremblement de terre dévastateur, l'ex-représentant spécial du Secrétaire général de l'Organisation des Etats Américains (OEA), Ricardo Seintenfus a déclaré : « Aujourd'hui, l'ONU applique aveuglement le chapitre 7 de sa Charte, elle déploie ses troupes pour imposer son opération de paix. On ne résout rien, on empire. On veut faire d'Haïti un pays capitaliste, une plateforme d'exportation pour le marché américain, c'est absurde.

Haïti doit revenir à ce qu'elle était, c'est-à-dire un pays essentiellement agricole, encore fondamentalement imprégné de droit coutumier. Le pays est sans cesse décrit sous l'angle de sa violence. Mais sans Etat, le niveau de violence n'atteint pourtant qu'une fraction de celle des pays d'Amérique latine. Haïti a été l'objet d'une attention négative de la part du système international. Il s'agissait pour l'ONU de geler le pouvoir et de transformer les Haïtiens en prisonniers de leur propre Ile. »

L'ex-représentant du secrétaire général de l'ONU en Haïti, Edmond Mulet, après sa mission a appelé à Haïti à rompre le cordon ombilical avec la communauté internationale, afin de parvenir à un pays autonome, ce qui nécessitera, pour le faire, un développement économique. Il a rappelé également aux autorités haïtiennes, qu'il n'y aura pas d'investissements nationaux ou internationaux sans un cadre de base, un véritable Etat de droit. Depuis plus de 30 années d'expériences en Haïti, la communauté Internationale a réalisé des centaines de projets dans ce pays, qui n'ont aucune valeur réelle.

En Haïti certains critiquent le comportement des « intellectuels » haïtiens particulièrement ceux du « Collectif NON » qui ne se sont jamais prononcés sur l'humiliante force d'occupation. Donc seule la mobilisation populaire pourrait mettre fin à cette occupation du pays pour que Haïti recouvre sa souveraineté.

Conditions Declining Sharply in Haiti's Earthquake Survivor Camps and Beyond, Agencies Report

By Roger Annis

The latest bulletin of the Office of Coordination for Humanitarian Affairs (OCHA) of the United Nations, Sept 21-Oct 18, (Sep 21- Oct 18, **http://reliefweb.int/node/453758**) presents an alarming description of the health conditions and trends in Haiti's earthquake survivor camps and in cholera treatment and prevention overall in the country.

Health indicators in the camps are declining as international organizations end their funding of health promotion programs. According to the latest survey of 626 camps (two-thirds of the total number of camps) by the National Directorate for Water and Sanitation (DINEPA) of the Haitian government and the Water, Sanitation and Hygiene (WASH) cluster of Haitian and international organizations, access to potable water, sanitation and hygiene services is declining.

In August, only 7% of the surveyed camps had access to clean water, compared to 48% in March. Out of 12,000 latrines needed, only 4,579 (38%) were functional. Many desludging activities (cleaning of latrines) ceased at the end of August for lack of funding. Drainage

infrastructure in the camps is deteriorating.

Available hand-washing stations in camps have reached their lowest point since the cholera outbreak in October 2010. Only 12% of camps have them, compared to 20% in March. In August, 29% of camps had at least one organization promoting hygiene, compared to 36% in May.

Across Haiti, only 54% of people have access to safe drinking water and 34% to sanitation (latrines).

Food insecurity and children without schools

The OCHA report also looks at other social indicators of health.

According to a national survey conducted in April and May of this year by the National Coordination for Food Security in Haiti, 4.5 million Haitians, approximately half of the population, is food insecure. (The definition of **food security** is a subject of much debate in development circles; a simple definition is "*when all people, at all times, have physical, social and economic access to sufficient, safe and nutritious food which meets their dietary needs and food preferences for an active and healthy life.*") That's up from somewhere between 2.5 and 3.3 million people one year ago, according to an emergency survey conducted at the time.

Nearly one million people have no regular access to basic food staples.

The decline in food security is attributed to many factors, including:

- Increase in food prices (Haitians are almost entirely dependent on market purchases for their food)
- Loss of agricultural production due to Hurricane Tomas, which struck in early November, 2010
- Disruption to agricultural production and marketing due to the cholera epidemic
- The departure of growing numbers of humanitarian organizations from Haiti

Seventy six percent of children in displaced persons camps are in school. But that figure drops to 48% in the earthquake zone (Port au Prince commune).

Three hundred and sixty schools damaged by the earthquake are still requiring debris removal to be functional; another 500 operate under heavily deteriorated tents. That's more than 20% of Haiti's estimated 4,000 schools. Only 18% of damaged schools have been rebuilt or rehabilitated.

The OCHA report states, "*Many parents cannot afford to buy learning materials, and schools are overcrowded and in poor condition, often without proper water and sanitation facilities, exposing children to the risk of cholera and other epidemics.*"

The worsening conditions in the camps was the subject of a one-hour press teleconference hosted by the global health agency Partners In Health on October 18. It reported a sharp decline in the number of international organizations providing assistance for cholera treatment and prevention in Haiti — from 128 in January of this year to 48 in July.

The cholera epidemic is placing a severe strain on the financial resources of PIH and the other, large international organizations providing treatment and prevention (including Cuba's medical mission and Doctors Without Borders). In July alone, PIH's Haitian partner organization, Zanmi Lasante, treated 12,629 cholera patients.

Close to half a million Haitians – 5% of the population – have contracted cholera. More than 6,500 have died.

According to an Oct. 19 financial appeal issued by PIH, the organization has a two-pronged approach to cholera treatment. In the short term, it is:

- Finding cholera victims where they live and treating them at well-equipped, well-staffed facilities
- Giving people the information they need to protect themselves, to know when they've been infected, and when, where, and how to get treatment
- Providing emergency access to clean water and sanitation (latrines) to communities in most dire need
- Launching a pilot oral vaccination program for 100,000 people, an emergency, live-saving measure that complements longer-term efforts. (One estimate shows that 30% vaccination coverage in Haiti would decrease cholera cases by 55%.)



Out of 12,000 latrines needed in the IDP camps, only 4,579 (38%) were functional. Many desludging activities (cleaning of latrines) ceased at the end of August for lack of funding

DINEPA is stepping up its distribution of water purification tablets as it revises optimistic expectations that the cholera outbreak would be under control by now.

The PIH financial appeal urges readers to demand that the international and Haitian governments assist in providing clean water by digging wells, capping springs, build safe water systems on a national scale and treat waste through widespread access to latrines and waste treatment facilities.

PIH is also demanding that international donors live up to their financial commitments to earthquake recovery made at the Mar. 31, 2010 international donors conference in New York. At that time, $4.6 billion in pledges for recovery in 2010 and 2011 were made by governments and UN agencies. To date, only 43% has been delivered or committed.

Dr. Paul Farmer, Partners In Health's founder, told the Oct. 18 conference call: "*Some years ago, PIH and many sister organizations began talking about the right to water. We did so because those of us who are clinicians, we can sit in our clinics and work in our hospitals and wait for people to come in sick with complications of water-borne diseases, or we can work with public authorities and appropriate NGO partners and others to build real water security in Haiti. We've been sounding that drum for some years now.*"

(You can listen to the one hour teleconference of Partners In Health at the web address: **http://bit.ly/uZ6STI**.)

Roger Annis is the coordinator of the Canada Haiti Action Network (CHAN).

L
DISC
DE KA
À L'ON
20

A l'occasion de l'assassinat du leader libyen, Mouammar Khadafi, par les forces exploiteuses et impérialistes du monde sous couvert de l'Onu, nous avons choisi de lui rendre un hommage bien mérité. C'est dans cette optique que nous publions son discours historique devant l'Assemblée Générale des Nations Unies en septembre 2009. Un discours dans lequel il met l'accent sur l'injustice dans le monde et les abus des grandes puissances qu'il qualifie de terroristes.

Dans un geste symbolique, ce jour-là, il a brandi un livret du texte constitutionnel des Nations Unies et l'a déchiré devant les chefs d'état étrangers présents dans la salle. «Le Conseil de sécurité depuis sa création ne nous fournit pas la sécurité mais au contraire nous donne la terreur et les sanctions», a t-il dit.

N'est-il pas également important de souligner que c'était sa première apparition officielle à l'Assemblée générale des Nations unies en 40 ans de pouvoir, car il était banni par les Nations unies et c'est pour cela qu'il a profité de cette grande première pour dévoiler tout ce qu'il avait sur le cœur. Il a parlé durant plus d'une heure et 35 minutes, alors qu'il n'avait droit qu'à 15 minutes comme tout chef d'Etat. Voici ci-dessous le discours dans son intégralité qui fut enlevé du site de l'Onu.

Berthony Dupont

Au nom de l'Union africaine, je voudrais saluer les membres de l'Assemblée générale des Nations Unies, et j'espère que cette séance sera l'une des plus historiques de l'Histoire du monde.

Au nom de l'Assemblée générale en sa soixante-quatrième session, présidée par la Libye, de l'Union africaine, d'un millier de royaumes africains traditionnels et en mon propre nom, je voudrais saisir cette occasion, en tant que Président de l'Union africaine, pour féliciter notre fils M. Obama qui participe pour la première fois à l'Assemblée générale en sa qualité de Président des États-Unis, et pour le saluer étant donné que c'est son pays qui nous accueille pour cette réunion.

Cette séance a lieu alors que nous devons faire face à de nombreux défis, et que le monde entier devrait s'unir et rassembler ses efforts pour relever les défis qui constituent notre principal ennemi commun, à savoir les changements climatiques et les crises internationales comme le déclin de l'économie capitaliste, les crises de l'eau et de la nourriture, la désertification, le terrorisme, l'immigration, la piraterie, les épidémies naturelles et celles causées par l'homme, ainsi que la prolifération nucléaire. Sans doute le virus de la grippe H1N1, originairement destiné à être utilisé comme une arme militaire, a-t-il été créé en laboratoire et s'est-il répandu accidentellement. Ces défis incluent également l'hypocrisie, la pauvreté, la peur, le matérialisme et l'immoralité.

Comme on le sait, l'ONU a été créée par trois ou quatre pays, à l'époque, unis contre l'Allemagne. L'ONU s'est formé avec les pays qui s'étaient réunis pour lutter contre l'Allemagne pendant la Seconde Guerre mondiale. Ces pays ont constitué un organe appelé Conseil de sécurité, dont ils sont devenus les membres permanents, et se sont octroyés le droit de veto. Nous n'étions pas là à l'époque. L'ONU a été conçue selon les volontés de ces trois pays, et nous a demandé de nous conformer à une vision originellement destinée à lutter contre l'Allemagne. Voilà en substance ce qu'était véritablement l'ONU lorsqu'elle fut fondée il y a plus de 60 ans.

Cela s'est produit en l'absence de quelque 165 pays, dans une proportion d'un sur huit, c'est-à-dire qu'un pays était présent pour huit absents. Ils ont créé la Charte, dont j'ai ici une copie. Si on lit la Charte des Nations Unies, on trouve que le Préambule de la Charte diffère de ses Articles. Comment cela se peut-il ? Tous ceux qui étaient présents à la Conférence de San Francisco en 1945 ont participé à la rédaction du Préambule, mais ils ont laissé les Articles et le Règlement intérieur du soi-disant Conseil de sécurité à des experts, des spécialistes et aux pays intéressés, ceux-là mêmes qui avaient créé le Conseil de sécurité et s'étaient unis contre l'Allemagne.

Le Préambule est très attrayant, et personne n'a rien à y redire, mais toutes les dispositions qui viennent ensuite contredisent complètement le Préambule. Nous rejetons ces dispositions, et nous ne les observerons jamais ; elles sont révolues depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Le Préambule dit que toutes les nations, grandes ou petites, sont égales. Sommes-nous égaux s'agissant des sièges permanents ? Non, nous ne sommes pas égaux. Le Préambule déclare noir sur blanc que toutes les nations sont égales, qu'elles soient grandes ou petites. Avons-nous le droit de veto ? Sommes-nous vraiment égaux ? Le Préambule dit que nous avons tous les mêmes droits, que nous soyons une grande ou une petite nation. C'est ce qui est dit dans le Préambule et ce sur quoi nous nous sommes mis d'accord. Le droit de veto contredit donc la Charte. Les sièges permanents contredisent la Charte. Nous n'acceptons ni ne reconnaissons le droit de veto.

Le Préambule de la Charte déclare qu'il ne sera pas fait usage de la force des armes, sauf dans l'intérêt commun. C'est le Préambule que nous avons adopté et signé, et nous avons rejoint l'ONU parce que nous voulions que la Charte reflète ces idées. Il dit que la force des armes ne doit être utilisée que dans l'intérêt commun de toutes les nations, mais que s'est-il passé depuis ? Soixante-cinq guerres ont éclaté depuis la création de l'Organisation des Nations Unies et du Conseil de sécurité – 65 depuis leur création, faisant des millions de victimes de plus que la Deuxième guerre mondiale. Ces guerres, ainsi que le recours à l'agression et à la force, sont-elles dans l'intérêt commun de tous ? Non, elles sont dans l'intérêt d'un, trois ou quatre pays, mais certainement pas de toutes les nations.



L'ONU s'est formé avec les pays qui s'étaient réunis pour lutter contre l'Allemagne pendant la Seconde Guerre mondiale



Nelson Mandela avec Kadhafi



Le leader libyen Mouammar Kadhafi et le président vénézuélien Hugo Chavez au Venezuela (septembre 2009)

Nous discutons pour savoir si ces guerres étaient dans l'intérêt d'un pays ou de toutes les nations. Cela contredit de manière flagrante la Charte des Nations Unies que nous avons signée et, à moins que nous agissions conformément à la Charte des Nations Unies que nous avons adoptée, nous la rejetons et nous n'avons pas peur de parler à quiconque de façon peu diplomatique. Nous parlons à présent de l'avenir de l'ONU. Il ne devrait y avoir ni hypocrisie ni diplomatie parce que cela concerne la question importante et vitale de l'avenir du monde. C'est l'hypocrisie qui a entraîné les 65 guerres depuis la création de l'ONU.

Le Préambule déclare également que s'il est fait usage de la force des armes, cela doit être une force de l'ONU – par conséquent, une intervention militaire de l'ONU, avec l'accord conjoint des Nations Unies, et non pas seulement d'un, deux ou trois pays qui recourent à la force des armes. L'ensemble des Nations Unies doit décider d'entrer en guerre pour maintenir la paix et la sécurité internationales. Depuis la création de l'ONU en 1945, si un pays commet un acte d'agression envers un autre, l'ensemble des Nations Unies doit condamner et mettre fin à cet acte.

Par exemple, si la Libye attaque la France, l'Organisation des Nations Unies devra prendre des mesures répressives contre l'ennemi libyen car la France est un État indépendant et souverain, membre de l'Assemblée générale des Nations Unies. Nous avons l'obligation de défendre la souveraineté des États de manière collective. Cependant, 65 guerres offensives ont été menées sans que l'ONU prenne de mesures de répression. Huit d'entre elles étaient des guerres destructrices et de grande ampleur ayant entraîné la mort d'environ deux millions de personnes. Ces guerres ont été menées par les États disposant d'un siège permanent au Conseil de sécurité et du droit de veto. Les États sur lesquels nous nous appuyons et comptons pour garantir la sécurité et l'indépendance des peuples ont eux-mêmes porté atteinte à leur indépendance et ont eu recours à la force oppressive. Nous pensions qu'ils feraient reculer l'ennemi, protégeraient les populations et apporteraient la paix dans le monde et nous nous apercevons que ces pays utilisent la force brutale alors qu'ils bénéficient de sièges permanents au Conseil de sécurité ainsi que du droit de veto, qu'ils se sont octroyés. « Aucune disposition de la présente Charte n'autorise les Nations Unies à intervenir dans des affaires qui relèvent essentiellement de la compétence nationale d'un État ». Cela signifie que le régime étatique relève des affaires intérieures d'un pays et que personne ne peut intervenir dans ses affaires. Le régime en place peut être dictatorial, démocratique, socialiste, capitaliste, réactionnaire ou progressiste, cela concerne sa société elle-même car il s'agit d'affaires intérieures. À Rome, Jules César a été élu dictateur. Le Sénat lui a donné pouvoir en ce sens car ils considéraient que la dictature étaient à l'époque utile à Rome. C'est une question interne. Qui peut dire à Rome : « Pourquoi avez-vous nommé Jules César dictateur ? ». Voilà le point sur lequel nous sommes d'accord, le Préambule. La Charte ne mentionne pas le droit de veto. Si on nous avait dit que le veto y serait inscrit, pourquoi serions-nous devenus membres de l'Organisation des Nations Unies ?

Nous avons rejoint l'Organisation des Nations Unies car nous y sommes égaux en droits et non pour que se présente ensuite un État qui s'est arrogé le droit de s'opposer à toutes nos décisions et dispose d'un siège permanent. Qui le lui a accordé ? Quatre États se sont octroyés leur siège. Le seul pays qui dispose d'un siège permanent à l'issu d'un vote de l'Assemblée générale est la Chine. Nous lui avons donné nos voix pour qu'il y siège de manière permanente. La Chine est le seul État dont la présence au Conseil est démocratique. S'agissant des quatre autres sièges, leur présence relève de la dictature, nous a été imposée et nous ne la reconnaissons pas ni ne devons l'accepter.

La réforme du Conseil de sécurité ne doit pas s'orienter vers une augmentation du nombre de sièges. Une telle mesure reviendrait à « ajouter trop d'eau à l'argile », comme le dit littéralement un proverbe arabe. J'ignore comment l'interprète a traduit cette expression mais elle est l'équivalent de « retourner le couteau dans la plaie ». Sa traduction n'est pas aisée mais elle signifie « empirer les choses » ou « rajouter une couche ». De quelle façon ? Car d'autres grands pays rejoindraient alors ces grandes puissances dont nous subissons les décisions et dont l'emprise sera de plus en plus pesante. Nous nous opposons par conséquent à une augmentation du nombre de sièges permanents. Cette solution n'est pas la bonne et serait même risquée car elle renforcerait davantage le rôle des grandes puissances. Les pays du tiers monde seraient alors écrasés ainsi que tous les petits pays qui composent désormais le groupe des Cent, les cent petits pays qui forment le Forum des petits États.

La création de nouveaux sièges pour d'autres grandes puissances entraînerait l'écrasement de ces pays. Nous rejetons cette idée qui doit être abandonnée et à laquelle il faut s'opposer fermement. En outre, cela entraînerait une pauvreté, des injustices et des tensions accrues à l'échelle mondiale et entraînerait une compétition féroce entre de très nombreux pays pour l'obtention de sièges au Conseil de sécurité. Seraient ainsi en concurrence l'Italie, l'Allemagne, l'Indonésie, l'Inde, le Pakistan, les Philippines, le Japon, le Brésil, le Nigéria, l'Argentine, l'Algérie, la Libye, l'Égypte, la République démocratique du Congo, l'Afrique du Sud, la Tanzanie, la Turquie, l'Iran, la Grèce et l'Ukraine. Tous ces pays revendiqueront un siège au Conseil de sécurité jusqu'à ce que le nombre de membres du Conseil atteigne presque celui de l'Assemblée, ce qui n'est pas réaliste.

Quelle est la solution ? La proposition requise est soumise aujourd'hui à l'Assemblée générale, présidée par M. Ali Treki, qui devra se prononcer par vote. Il s'agit de prendre en compte les décisions prises à la majorité des voix de l'Assemblée générale sans tenir compte de tout autre organe. Cette solution fermera la porte à l'animosité entre les pays et à une augmentation du nombre de sièges au Conseil de sécurité.

Cette proposition est soumise à l'Assemblée générale, au Secrétaire général et à M. Treki. Cela permettra de baser l'appartenance à l'Organisation sur le fédéralisme, d'instaurer un système démocratique fondé sur l'égalité de tous les États Membres et de confier le mandat du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale. Les fédérations, plutôt que les États, en seront membres. En effet, si nous ouvrons la voie à la réforme du Conseil telle qu'elle est actuellement envisagée, tous les États voudront disposer d'un siège au Conseil de sécurité, ce qui est leur droit puisque l'égalité entre les États est inscrite dans le Préambule de la Charte. Comment les en empêcher ? Qui peut le leur interdire ?

Qui peut empêcher l'Italie de revendiquer un siège si on en accorde un à l'Allemagne ? L'Italie est le premier pays à avoir rejoint les Alliés et quitté l'Axe alors que l'Allemagne était l'agresseur et a été vaincue. Pas



Le dirigeant libyen Mouammar Kadhafi

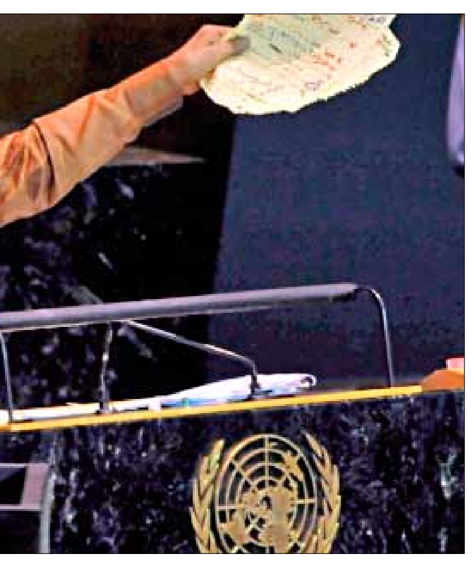


Manifestation de soutien au colonel Kadh
avant son assassinat p



Nicolas Sarkozy et Mouammar Kadhafi sur l

E
OURS
DHAFI
NU EN
09



n lors de son discours au siège de l'ONU



afi dans les rues de Tripoli quelques mois
par les forces de l'Otan



e perron de l'Elysée, lundi 10 décembre 2007



De gauche à droite Daniel Ortega, Mouammar Kadhafi et Fidel Castro



Nous, les Africains, sommes heureux et même fiers qu'un fils de l'Afrique, Barack Obama, soit aujourd'hui Président des États-Unis d'Amérique. C'est un événement historique

l'Allemagne actuelle, l'Allemagne nazie. De même, si l'Inde obtient un siège, ce à quoi elle peut légitimement prétendre, le Pakistan doit en avoir un aussi. Ces deux États disposent de l'arme nucléaire et sont en guerre. C'est une solution dangereuse. Si le Japon obtient un siège, pourquoi en refuser un à l'Indonésie qui est le plus grand pays musulman au monde ? Que répondrez-vous ensuite à la Turquie, à l'Iran, à l'Ukraine, au Brésil, à l'Argentine ou à la Libye, qui a abandonné son programme d'armement nucléaire et qui mérite donc le droit de siéger au Conseil de sécurité car elle a contribué à la sécurité internationale ? L'Égypte, le Nigéria, l'Algérie, le Congo, l'Afrique du Sud, la Tanzanie et l'Ukraine sont également des États importants. Il faut abandonner cette idée.

L'élargissement du Conseil est un stratagème absurde. Comment procéder à la réforme de l'ONU si d'autres grandes puissances viennent nous imposer leur volonté ? La solution est donc l'instauration de la démocratie au sein du Congrès du monde qu'est l'Assemblée générale. Il faut confier le mandat du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale, le Conseil devenant simplement un organe exécutif pour la mise en œuvre des décisions de l'Assemblée.

L'Assemblée est le Parlement du monde, le congrès mondial, le législateur. Seules ses décisions ont un caractère obligatoire. C'est cela la démocratie. Le Conseil de sécurité doit se soumettre aux décisions de l'Assemblée générale et ne doit pas s'élever au-dessus d'elle. S'il le fait, nous devons le rejeter dès à présent. Ce sont là les organes législatifs des Membres de l'Organisation des Nations Unies et leurs résolutions devraient avoir force de loi. On dit que l'Assemblée générale devrait faire tout ce que le Conseil de sécurité recommande. Au contraire, le Conseil de sécurité devrait faire tout ce que l'Assemblée décide. Il s'agit des Nations Unies, de l'Assemblée qui compte 192 pays. Il ne s'agit pas du Conseil de sécurité qui ne compte que 15 États Membres.

Comment pouvons-nous être satisfaits de la paix et de la sécurité mondiales lorsque le monde entier est contrôlé par seulement cinq pays ? Nous sommes 192 nations et pays et nous sommes comme des orateurs dans le Speakers' Corner (coin des orateurs) de Hyde Park à Londres. Nous ne faisons que parler et personne n'applique nos décisions. Nous faisons de la figuration et n'avons pas notre mot à dire. Nous sommes exactement comme les orateurs du Speakers' Corner. Nous faisons simplement un discours et, ensuite, nous disparaissons. C'est ce que vous faites actuellement.

Une fois que le Conseil de sécurité sera transformé en pouvoir exécutif qui, seul, appliquera les résolutions adoptées par l'Assemblée générale, il n'y aura plus de rivalité pour devenir membre du Conseil. Une fois que le Conseil de sécurité sera transformé en outil pour appliquer les résolutions de l'Assemblée générale, il n'y aura plus de compétition. Le Conseil de sécurité devrait, tout simplement, représenter toutes les nations. Conformément à la proposition présentée à l'Assemblée générale, il devrait y avoir des sièges permanents au Conseil de sécurité pour toutes les unions et tous les groupes de pays.

Les 27 pays de l'Union européenne devraient avoir un siège permanent au Conseil de sécurité. Les pays de l'Union africaine devaient avoir un siège permanent au Conseil de sécurité. Les pays d'Amérique latine et de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est devraient avoir des sièges permanents. La Fédération de Russie et les États-Unis d'Amérique sont déjà des membres permanents du Conseil de sécurité. La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), une fois qu'elle est pleinement constituée, devrait avoir un siège permanent. Les 22 pays de la Ligue des États arabes devraient avoir un siège permanent. Les 57 pays de l'Organisation de la Conférence islamique devraient avoir un siège permanent. Les 118 pays du Mouvement des pays non alignés devraient avoir un siège permanent.

Il y a également le G-100 ; peut-être les petits pays devraient eux aussi avoir un siège permanent. Les pays qui ne font pas partie de ces unions que j'ai mentionnées pourraient peut-être avoir également un siège permanent qu'ils occuperont à tour de rôle tous les six ou 12 mois. Je pense notamment aux pays comme le Japon et l'Australie qui ne font pas partie de ces organisations, telles que l'ASEAN, ou comme la Fédération de Russie qui n'est pas membre des unions européennes, latino-américaines ou africaines. Cela pourrait être une solution pour ces pays si l'Assemblée générale vote pour cette proposition.

Cette question est de la plus haute importance. Comme je l'ai déjà dit, l'Assemblée générale est le Congrès et le Parlement du monde, le dirigeant du monde. Nous sommes les nations qui la composent et toute entité qui ne fait pas partie de cette Assemblée générale ne sera pas reconnue. Le Président de l'Assemblée, M. Ali Abdussalam Treki, et le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, rédigeront le texte du projet et établiront les comités nécessaires pour présenter cette proposition et la mettre aux voix. Notre proposition est donc que le Conseil de sécurité sera composé d'unions de nations. Ainsi, nous consacrerons les principes de justice et de démocratie et nous n'aurons désormais plus un Conseil de sécurité composé de pays choisis parce qu'ils ont des armes nucléaires, de grandes économies ou des technologies avancées. C'est ça le terrorisme. Nous ne pouvons permettre que le Conseil de sécurité soit dirigé par des superpuissances : c'est bien là le terrorisme en soi.

C'est ce que nous devrions faire si nous voulons un monde unifié, sûr et pacifique. Si nous voulons continuer de vivre dans un monde en proie à la guerre, c'est à vous de voir. Nous continuerons d'avoir des conflits et de nous battre jusqu'au jour du jugement dernier ou de la fin du monde. Tous les membres du Conseil de sécurité devraient avoir le droit d'user du veto, ou alors, nous devrions nous débarrasser de l'idée même du veto avec cette nouvelle formation du Conseil. Ce serait un véritable Conseil de sécurité. Selon ces nouvelles propositions présentées à l'Assemblée générale, ce serait un conseil exécutif contrôlé par l'Assemblée générale qui aura réellement le pouvoir et pourra faire toutes les règles.

Ainsi, tous les pays seront sur un pied d'égalité au sein du Conseil de sécurité, tout comme ils le sont au sein de l'Assemblée générale. Au sein de l'Assemblée générale, nous sommes tous traités sur un pied d'égalité pour ce qui est de devenir membre et de voter. Tel devrait également être le cas au sein du Conseil de sécurité. Aujourd'hui, un pays a le droit de veto, un autre pays n'a pas le droit de veto ; un pays a un siège permanent, un autre pays n'a pas de siège permanent. Nous ne saurions accepter cela et nous ne devrions accepter aucune résolution adoptée par le Conseil de sécurité dans sa composition actuelle. Nous avons été placés sous tutelle, nous avons été colonisés et maintenant nous sommes indépendants. Nous sommes ici aujourd'hui pour décider de l'avenir du monde d'une manière démocratique pour maintenir la paix et la sécurité de toutes les nations, grandes et petites, sur un pied d'égalité. Sans cela, c'est du terrorisme, car le terrorisme n'est pas seulement celui d'Al-Qaida, mais revêt également d'autres formes.

Nous devrions être guidés par la majorité qui se dégage des votes au sein de l'Assemblée générale seulement. Si l'Assemblée générale prend une décision en la mettant aux voix, ses ordres devraient être suivis et sa décision devrait être appliquée. Nul n'est au-dessus de l'Assemblée générale ; toute entité affirmant être au-dessus de l'Assemblée générale devrait quitter l'ONU et être isolée. La démocratie n'est pas pour les riches et les plus puissants ou pour ceux qui commettent des actes terroristes. Toutes les nations devraient être et devraient apparaître sur un pied d'égalité.

Aujourd'hui, le Conseil de sécurité est le symbole du féodalisme de la sécurité, du féodalisme politique exercé par les membres permanents pour se protéger et pour s'en servir contre nous. On ne devrait pas l'appeler Conseil de sécurité mais Conseil de terreur. Sur le plan politique, s'ils ont besoin d'utiliser le Conseil de sécurité contre nous, ils s'adressent au Conseil de sécurité. S'ils n'ont pas besoin de l'utiliser contre nous, ils ignorent le Conseil de sécurité. S'ils ont un intérêt à défendre ou un but à poursuivre, ils respectent et magnifient la Charte des Nations Unies ; ils ont recours au Chapitre VII de la Charte et l'utilisent contre les nations pauvres. Mais, s'ils souhaitent violer la Charte, ils l'ignorent comme si elle n'existait pas du tout. Si l'on donne un droit de veto aux membres permanents du Conseil de sécurité qui ont déjà le pouvoir, c'est de l'injustice et du terrorisme et nous ne saurions le tolérer. Nous ne devrions pas vivre à l'ombre de cette injustice et sous la terreur.

Les superpuissances ont des intérêts mondiaux complexes, et elles se servent du veto pour défendre ces intérêts. Par exemple, au Conseil de sécurité, ils utilisent le pouvoir de l'Organisation des Nations Unies pour défendre leurs intérêts et pour terroriser et intimider le tiers monde, amenant celui-ci à vivre dans la terreur. Depuis le début, depuis sa création en 1945, le Conseil de sécurité n'a pas assuré la sécurité. Au contraire, il a produit la terreur et des sanctions. Il est uniquement utilisé contre nous. Pour cette raison, nous ne nous engagerons plus à mettre en application les résolutions du Conseil de sécurité après ce discours, qui marque le quarantième anniversaire.

Soixante-cinq guerres ont éclaté : ou des combats entre petits pays, ou des guerres d'agression menées contre nous par les superpuissances. Le Conseil de sécurité, en violation flagrante de la Charte des Nations Unies, n'a pris aucune mesure pour mettre fin à ces guerres ou ces actes d'agression contre des petits pays et peuples. L'Assemblée générale va voter un certain nombre de propositions historiques. Ou bien nous agissons ensemble, ou bien nous serons divisés. Si chaque nation avait sa propre version de l'Assemblée générale, son Conseil de sécurité ainsi que les divers instruments, et si toutes les nations étaient sur un même pied d'égalité, les puissances qui ont maintenant des sièges permanents seraient obligées de se servir de leurs organes souverains – qu'il y en ait trois ou quatre – et d'exercer leurs droits contre elles-mêmes. Cela ne nous préoccupe pas du tout.

Aucune importance s'ils veulent garder leurs sièges permanents. Les sièges permanents ne nous préoccupent pas du tout. Nous n'accepterons jamais d'être sous leur contrôle ou celui du droit de veto qui leur a été accordé. Nous ne sommes pas stupides au point de donner le droit de veto à des superpuissances pour qu'elles s'en servent pour nous traiter comme des citoyens de deuxième ordre ou des nations paria. Ce n'est pas nous qui avons décidé que ces pays étaient des superpuissances et des nations respectables qui ont le pouvoir d'agir au nom de 192 pays.

Vous devriez également comprendre que la raison pour laquelle nous ne tenons pas compte des résolutions du Conseil de sécurité est que celles-ci sont utilisées uniquement contre nous et pas contre les superpuissances qui ont des sièges permanents et le droit de veto. Ces puissances n'utilisent jamais de résolutions contre elles-mêmes.

Mais elles sont utilisées contre nous, cela a réduit l'Organisation des Nations Unies à un simulacre de ce qu'elle est censée être, à causer des guerres et à violer la souveraineté des États indépendants. Cela a entraîné des crimes de guerre et des génocides, et tout cela en violation de la Charte des Nations Unies.

Puisque personne ne tient compte du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies, tous les pays et toutes les communautés ont créé leurs propres Conseils de sécurité, et en conséquence, le Conseil de sécurité qui siège ici se retrouve isolé.

L'Union africaine a déjà institué son propre Conseil de paix et de sécurité, l'Union européenne a créé un Conseil de sécurité et les pays asiatiques ont déjà créé leur Conseil de sécurité. Bientôt, l'Amérique latine aura son propre Conseil de sécurité, de même que les 120 pays non alignés. Cela signifie que nous n'avons plus confiance dans le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies, qui ne nous a pas donné de sécurité, et c'est pour cette raison que nous sommes maintenant en train de créer de nouveaux Conseils de sécurité régionaux.

Nous ne nous engageons pas à respecter les règles ou les résolutions du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies sous sa forme actuelle parce qu'il n'est ni démocratique ni juste, mais dictatorial. Personne ne peut nous forcer à nous joindre au Conseil de sécurité ou à obéir ou respecter ses résolutions ou ses ordres, avec sa structure actuelle. Par ailleurs, il n'existe ni respect à l'égard de l'Organisation des Nations Unies ni considération pour l'Assemblée générale, qui constitue en fait la vraie Organisation des Nations Unies, mais dont les résolutions n'ont pas force obligatoire. Les

Suite à la page (12)

Le discours de Kadhafi à l'ONU en 2009

Suite de la page (11)
décisions de la Cour internationale de Justice, l'organe judiciaire international, sont uniquement rendues contre les petits pays et les nations du tiers monde. Les pays puissants échappent à l'attention de la Cour. Ou alors, lorsque des décisions judiciaires sont prises contres ces pays puissants, elles ne sont pas mises en application.

L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) est une agence importante du système des Nations Unies. Cependant, les pays puissants ne sont pas obligés de lui rendre des comptes et ne relèvent pas de sa compétence. Nous avons découvert que l'AIEA est uniquement utilisée contre nous. On nous dit qu'il s'agit d'une organisation internationale, mais si tel est le cas, tous les pays du monde devraient relever de sa compétence. Si elle n'est pas réellement internationale, nous ne devrions plus l'accepter et nous devrions fermer ses portes, tout de suite après le prononcé de ce discours. M. Treki, en sa qualité de président de l'Assemblée générale, devrait parler au Directeur général de l'AIEA, M. ElBaradei, et lui demander s'il est prêt à contrôler les stocks d'énergie nucléaire dans tous les pays et à vérifier toutes les éventuelles augmentations de stocks là où il existe des soupçons à ce sujet. S'il répond par l'affirmative, alors nous accepterons que l'agence est compétente. Si par contre il dit qu'il ne peut pas aller dans certains pays qui ont des capacités nucléaires et qu'ils ne relèvent pas de sa compétence, alors nous devrions fermer les portes de cette agence et rejeter sa compétence.

Pour votre information, j'ai appelé M. ElBaradei lorsque nous avions ce problème de la bombe nucléaire libyenne. J'ai appelé M. ElBaradei et je lui ai demandé si l'Agence contrôlait la mise en application des accords conclus entre les superpuissances pour réduire leurs fournitures nucléaires, et s'il savait qu'il y avait une augmentation d'activité nucléaire dans ces pays. Il m'a répondu qu'il n'était pas en mesure de demander aux superpuissances de se laisser inspecter.

Alors cela veut-il dire que c'est nous uniquement que l'Agence inspecte ? Si tel est le cas, cette agence n'est pas une organisation internationale, puisqu'elle est sélective, tout à fait comme le Conseil de sécurité et la Cour internationale de Justice. Ceci n'est pas équitable, c'est contraire à l'esprit de l'Organisation des Nations Unies. Nous nous opposons catégoriquement à cette situation. S'agissant de l'Afrique, qu'il y ait une réforme de l'Organisation des Nations Unies ou non, et même avant qu'on procède au vote sur des propositions historiques, on devrait accorder à l'Afrique un siège permanent au Conseil de sécurité. Elle n'a que trop attendu.

Même en laissant de côté la réforme de l'Organisation des Nations Unies, nous pouvons certainement dire que l'Afrique a été colonisée, isolée et persécutée et qu'on lui a ravi ses droits. Ses habitants ont été réduits en esclavage et traités comme des animaux, tandis que son territoire a été colonisé et mis sous un régime de tutelle. Les pays de l'Union africaine méritent un siège permanent. C'est une vieille dette qui doit être payée, et cela n'a rien à voir avec la réforme de l'Organisation des Nations Unies. C'est un sujet prioritaire et l'un des points les plus importants qui figurent à l'ordre du jour de l'Assemblée générale. Personne ne peut dire que l'Union africaine ne mérite pas un siège permanent.

Qui pourrait s'opposer à cette proposition ? Je défie quiconque de la contester. Où est la preuve que l'Union africaine ou le continent africain ne méritent pas un siège permanent ? Personne ne peut raisonnablement le nier.

Un autre point qui devrait faire l'objet d'un vote à l'Assemblée générale est celui de l'indemnisation des pays qui ont été colonisés, afin d'empêcher qu'à l'avenir, un continent ne soit colonisé et ne voit ses droits usurpés ou ses richesses pillées.

Pourquoi les Africains vont-ils en Europe ? Pourquoi les Asiatiques vont-ils en Europe ? Pourquoi les Latino-Américains vont-ils en Europe ? C'est tout simplement parce que l'Europe a



Nous voulons que nos fils puissent lire l'histoire de l'assassinat de Patrice Lumumba, le héros de la lutte pour la libération du Congo

colonisé l'Afrique et l'Asie. Elle a pillé et exploité les ressources nationales de ces pays – le pétrole, les minéraux, l'uranium, l'or et les diamants, les fruits et les légumes, le bétail et les populations. Nous avons aujourd'hui une nouvelle génération en Asie, en Afrique et en Amérique latine qui cherche à récupérer ces ressources pillées, et c'est son droit.

J'ai récemment arrêté à la frontière libyenne un millier d'Africains qui se dirigeaient vers l'Europe. Je leur ai demandé pourquoi ils y allaient et ils m'ont répondu que c'était pour reprendre les richesses qui leur avaient été volées ; sinon, ils n'auraient pas quitté leur pays. Qui peut nous rendre ce qui nous a été volé ? Si vous décidez de restituer toutes ces richesses, il n'y aura plus d'immigration des Philippines, d'Amérique latine, de Maurice et d'Inde. Qu'on nous rende ce qui nous a été volé. L'Afrique a droit à 777 000 milliards de dollars de réparations des pays qui l'ont colonisée. Les Africains exigeront cette somme, et si vous ne la leur donnez pas, ils iront là où vous avez emmené ces milliers de milliards de dollars. Ils ont le droit de le faire. Ils doivent suivre la trace de cet argent et le ramener.

Pourquoi n'y a-t-il pas d'immigration libyenne vers l'Italie, alors même que la Libye est si proche ? L'Italie devait une compensation au peuple libyen. Elle a accepté ce fait et signé un accord avec la Libye, accord qui a été approuvé par les Parlements libyen et italien. L'Italie a reconnu qu'elle avait eu tort de coloniser la Libye et que c'était une chose à ne pas refaire ; et elle s'est engagée à ne pas attaquer le peuple libyen par voie terrestre, aérienne ou maritime. L'Italie a également accepté de verser à la Libye 250 millions de dollars de réparations chaque année pendant 20 ans et de construire un hôpital pour les Libyens mutilés par les mines plantées sur le territoire libyen pendant la Seconde Guerre mondiale. L'Italie a présenté des excuses et promis qu'elle n'occuperait plus jamais le territoire d'un autre pays. Il faut saluer ces mesures prises par l'Italie, qui était un royaume à l'époque du régime fasciste et qui a beaucoup apporté à la civilisation, ainsi que le Premier Ministre Berlusconi et son prédécesseur qui ont également apporté leurs contributions en la matière.

Pourquoi le tiers monde exige-t-il des réparations ? Afin qu'il n'y ait plus de colonisation, afin que les pays grands et puissants ne colonisent plus, sachant qu'ils auront à verser des réparations. Il faut punir la colonisation. Les pays qui ont nui à d'autres peuples à l'époque coloniale doivent verser des réparations pour les dommages et les souffrances infligés sous leur domination.

Il y a une autre chose que je voudrais dire, mais avant cela – et la question est assez délicate – je voudrais faire une petite digression. Nous, les Africains, sommes heureux et même fiers qu'un fils de l'Afrique soit aujourd'hui Président des États-Unis d'Amérique. C'est un événement historique. Aujourd'hui, dans un pays où autrefois les Noirs ne pouvaient pas côtoyer les Blancs dans les cafés ou les restaurants, ou s'asseoir à côté d'eux dans les autobus, le peuple américain a élu à la présidence un jeune homme noir d'origine kenyane, M. Obama. C'est merveilleux, et nous en sommes fiers. C'est le début d'un changement. Mais en ce qui me concerne, Obama est un soulagement temporaire pour les quatre ou huit prochaines années. J'ai bien peur que nous ne revenions au point de départ. Personne ne peut garantir comment l'Amérique sera gouvernée après Obama.

Nous serions heureux qu'Obama puisse rester éternellement Président des États-Unis d'Amérique. La déclaration qu'il vient de prononcer montre qu'il est totalement différent de tous les présidents américains que nous avons vus. Les présidents américains avaient pour habitude de nous menacer avec toutes sortes d'armes, disant qu'ils allaient envoyer les opérations Tempête du désert, Raisins de la colère, Rolling Thunder, et des roses empoisonnées pour les enfants libyens. C'était leur façon de procéder. Les présidents américains avaient pour habitude de nous menacer avec des opérations telles que Rolling Thunder au Viet Nam ; Tempête du désert en Iraq ; Mousquetaire en Égypte en 1956, alors que l'Amérique y était opposée ; et les roses empoisonnées envoyées par Reagan aux enfants libyens. Vous vous rendez compte ! On aurait pu croire que les présidents d'un grand pays ayant un siège permanent au Conseil de sécurité et le droit de veto nous auraient protégés et donné la paix. Et qu'avons-nous eu au contraire ? Des bombes guidées au laser lancées par des F-111. C'était leur façon de procéder : nous dirigerons le monde, que cela vous plaise ou non, et nous châtierons tous ceux qui s'opposeront à nous.

Ce que notre fils Obama a dit aujourd'hui est complètement différent. Il a appelé sincèrement au désarmement nucléaire, ce dont nous nous félicitons. Il a également déclaré que l'Amérique ne pouvait pas, seule, régler les problèmes auxquels nous sommes confrontés et que pour ce faire, le monde entier doit œuvrer de concert. Il a dit que nous devons faire plus que ce que nous faisons actuellement, à savoir des discours. Nous sommes d'accord et nous nous en félicitons. Il a ajouté que nous étions venus à l'ONU pour parler les uns contre les autres. Il est vrai que lorsque nous venons ici, nous devrions communiquer sur un pied d'égalité. Et la démocratie, a-t-il dit, ne saurait être imposée de l'extérieur. Tout récemment encore, les présidents américains disaient que la démocratie devrait être imposée à l'Iraq et à d'autres pays. Obama a dit que c'était une affaire intérieure, et il a dit vrai lorsqu'il a déclaré que la démocratie ne pouvait être imposée de l'extérieur.

Restons attentifs avant d'aborder le point sensible. Considérez quelques instants l'expression suivante : « un monde multipolaire ». Le monde doit-il forcément être multipolaire ? Pourquoi les nations ne seraient-elles pas toutes placées sur un pied d'égalité ? Donnez-nous la réponse. Quelqu'un est-il en mesure de répondre et d'affirmer que la multipolarité est préférable ? Pourquoi n'y aurait-il pas d'égalité entre les nations, sans aucun pôle ? Est-il important d'avoir un patriarche ? Est-il important d'avoir des papes ? Doit-il y avoir des dieux ? Pourquoi vouloir un monde multipolaire ? Nous rejetons l'idée d'un monde multipolaire. Nous voulons un monde sans pôles dans lequel toutes les nations, petites et grandes, sont égales. Les pôles nous écrasent.

Le point sensible que je souhaite aborder est l'emplacement du Siège de l'Organisation des Nations Unies, le lieu où nous nous trouvons actuellement. Je vous remercie de bien vouloir rester attentifs. Vous avez tous traversé des océans et des continents – l'océan Atlantique, l'océan Pacifique, l'Asie, l'Europe et l'Afrique – pour venir ici. Pourquoi ? Est-ce Jérusalem ? Est-ce le Vatican ? Est-ce La Mecque ? Vous êtes tous éreintés, endormis et souffrez du décalage horaire dont vous pâtissez sur le plan physique. Une personne vient d'arriver après 20 heures de vol et vous lui demandez de prononcer une allocution et de discuter de l'avenir du monde.

Il est clair que vous êtes tous assoupis et fatigués. Pour quelles raisons ? Pourquoi cette fatigue ? Vous, par exemple, dans votre pays, les gens dorment en ce moment, en pleine nuit, mais vous êtes réveillés alors que vous devriez dormir en fonction de votre horloge biologique. Je me suis réveillé ce matin à quatre heures, heure locale de New York, avant l'aube, car en Libye cela correspond à 11 heures du matin. Je me suis levé tard si on tient compte du fait qu'il est 11 heures en Libye. Je suis debout depuis 4 heures ce matin.

Réfléchissez et dites-moi ce qui justifie toute cette fatigue. Si cela a été décidé en 1945, la situation doit-elle pour autant perdurer jusqu'à aujourd'hui ? Pourquoi ne pas envisager un lieu intermédiaire et confortable ? C'est là le premier point. Le deuxième point important concerne les États-Unis, le pays hôte chargé d'assurer la sécurité au Siège de l'ONU et de veiller à la sécurité des délégations permanentes et des dizaines de chefs d'État qui se rendent au Siège chaque année. Cela implique une sécurité renforcée, des dépenses, des coûts et une tension extrême à New York et dans tout le pays.

Je veux délester l'Amérique de ce poids. Soulagez-la de cette charge et remerciez-la. Remerciez l'Amérique et dites-lui que vous voulez l'aider et tranquilliser New York. Il faut rassurer l'Amérique. Elle n'aura plus à assumer la responsabilité de dizaines de chefs d'État qui se rendent au Siège. Imaginons que quelqu'un fasse exploser l'avion ou la voiture d'un Président. Un terroriste peut aussi venir faire sauter ce bâtiment qui, d'ailleurs, est la cible d'Al-Qaida. Oui, ces locaux. Pourquoi alors n'ont-ils pas été frappés le 11 septembre ? C'est qu'ils n'ont pas eu le choix. Les opérations avortées étaient peut-être dirigées contre ce lieu, qui est la prochaine cible visée. Mes propos sont fondés. Des dizaines de membres d'Al-Qaida sont en effet détenus dans nos prisons et leurs aveux sont très troublants. L'Amérique vit ainsi sous très haute tension car le bâtiment de l'Organisation des Nations Unies peut être la cible d'un détournement d'avion ou d'un missile pouvant entraîner la mort de dizaines de chefs d'État. Nous voulons soulager l'Amérique de ce poids. Nous la remercions, ne demandons qu'à l'aider et à transférer le Siège dans un lieu non menacé.

Au bout de 50 ans, le Siège devrait être transféré vers une autre partie du monde. Cinquante ans en Occident suffisent. Les 50 années suivantes, il devrait se trouver au centre du globe ou en Orient et ainsi de suite tous les 50 ans : à l'Est, à l'Ouest, au centre. Le Siège se trouve ici depuis 64 ans, soit 14 ans de plus que la période qu'il faudrait respecter. Il devrait être transféré.

Cela n'a bien entendu rien à voir avec les États-Unis. C'est un service que nous rendons à l'Amérique, une aide que nous lui apportons en la remerciant. La situation en place était d'actualité en 1945 mais ne saurait être maintenue aujourd'hui. Nous ne l'acceptons plus. Cette proposition est bien entendue soumise à un vote de l'Assemblée générale et de l'Assemblée générale seulement. Au titre de la section 23 de l'Accord de siège, le Siège de l'Organisation des Nations Unies ne peut être transféré que si l'Assemblée générale le décide à la majorité simple. Si 51 % des membres de l'Assemblée générale approuvent le transfert du Siège, le Siège doit être transféré. Nous n'avons pas à supporter tous ces tracas et à faire le voyage jusqu'ici depuis l'Inde, les Philippines, l'Australie ou les Comores. Je suis étonné que l'on demande à mon frère Ahmad, Président des Comores, de venir prononcer une allocution à l'Organisation des Nations Unies après 14 heures de vol. Comment peut-il prononcer une allocution alors qu'il subit les effets du décalage horaire ? Les personnes qui viennent ici subissent d'autres tracas.

Les États-Unis ont le droit d'imposer des restrictions importantes car le pays est la cible d'Al-Qaida, des terroristes. Il a le droit de prendre des mesures de sécurité et nous ne remettons certainement pas cela en cause. Cependant, sommes-nous obligés de passer par toutes ces mesures ? Cela n'est pas obligatoire. Pourquoi ? Pour nous rendre à New York ? Notre venue à New York et toutes ces mesures ne s'imposent pas. Un Président m'a fait part de ses griefs et expliqué que son copilote attitré n'avait pas été autorisé à entrer aux États-Unis en raison de restrictions. Il a alors demandé comment il pouvait traverser l'océan Atlantique sans lui et on lui a répondu de faire le voyage sans copilote ! Pourquoi ? Il n'a aucune obligation. Il n'est pas tenu de venir. Un autre Président s'est également plaint à moi et m'a dit que le chef de sa garde présidentielle n'avait pas obtenu de visa à cause d'une confusion sur son nom. Il a protesté mais est venu sans lui. Un autre Président m'a raconté que son médecin personnel n'avait pas pu l'accompagner car l'octroi de son visa posait problème et qu'il ne pouvait pas entrer aux États-Unis.

Vous constatez par vous-mêmes que les mesures sont ici extrêmement strictes. Si un pays a des relations tendues avec les États-Unis, il se voit imposer le choix de son représentant et de la composition de sa délégation. Il faut faire 50 pas dans une direction, marcher 500 mètres dans telle autre direction, comme si on se trouvait à Guantanamo. S'agit-il d'un membre de l'Organisation des Nations Unies ou d'un détenu de Guantanamo ?

Voici ce qui est soumis au vote de l'Assemblée générale : le transfert du Siège. Si 51 % de ses membres votent pour le transfert du Siège, il faudra procéder à un autre vote pour décider de son nouvel emplacement : au centre du globe ou en Orient ? Imaginons que l'Assemblée choisisse la première option et que la candidature de deux villes, Syrte et Vienne, soit soumise à un vote. Est-ce que, au centre du globe, vous souhaitez que le Siège se trouve à Syrte ou à Vienne ? À Syrte. Vous pouvez avancer sur 1 000 kilomètres sans que personne ne vous en empêche. Vous pouvez venir avec votre avion privé rempli de toutes les personnes qui vous entourent, même si elles n'ont pas de visa ; du moment qu'elles accompagnent le Président, elles le peuvent. C'est un pays sûr. Peut-on admettre de voir ses mouvements limités à 500 mètres ? La Libye n'a d'animosité envers personne et n'est pas menacée. De même, je ne pense pas que Vienne impose non plus de telles restrictions. Si, à l'issue du vote, le choix se porte sur l'Orient, il faudra opter pour la capitale indienne, Delhi, ou la capitale chinoise, Beijing.

Cela est logique, mes frères, et ne peut pas soulever d'objections. Par la suite, vous me remercierez d'avoir présenté cette proposition. Remerciez alors ceux qui ont voté pour. Vous n'aurez ainsi plus à subir 14, 15 ou 20 heures de vol pour venir ici ; pourquoi supporter cela ? Personne ne dit que la contribution des États-Unis à l'ONU sera réduite. Pourquoi avoir une mauvaise opinion de l'Amérique ? Au contraire, les États-Unis honorent leurs engagements envers cette Organisation et n'auront aucune raison de s'indigner ou de protester, bien au contraire. L'Amérique vous remerciera de l'avoir délestée d'un poids. L'Amérique devrait nous remercier d'avoir pris sur nous ce fardeau et toutes les restrictions, même si cet endroit est la cible de terroristes.

Nous en venons maintenant aux questions qui seront examinées par l'Assemblée générale. Nous sommes sur le point de remettre l'ONU en question ; la vieille Organisation va s'éteindre et une nouvelle va émerger. Ce n'est pas un rassemblement ordinaire. M. Obama lui-même l'a dit : il s'agit d'une réunion historique.

Pourquoi les guerres qui ont eu lieu après la création de l'ONU ont-elles éclaté ? Où était le Conseil de sécurité, où était la Charte, où était l'ONU ? Il devrait y avoir des enquêtes et une intervention judiciaire. Pourquoi y a-t-il eu des massacres ? Commençons par la guerre de Corée, qui a eu lieu après la création de l'ONU. Comment une guerre a-t-elle pu se déclarer et causer des millions de victimes ? Des armes nucléaires auraient pu être utilisées au cours de cette guerre. Les responsables de ce conflit devraient être jugés et devraient payer des indemnités et des dommages.

Suite à la page (14)

Le rôle de tueur de l'OTAN



Cette brutale alliance militaire est devenue le plus perfide instrument de répression qu'a connue l'histoire de l'humanité

Par Fidel Castro

Cette brutale alliance militaire est devenue le plus perfide instrument de répression qu'a connue l'histoire de l'humanité.

L'OTAN a assumé ce rôle répressif dès que l'URSS, qui avait servi de prétexte aux États-Unis pour la créer, a eu cessé d'exister. Ses visées criminelles sont apparues au grand jour en Serbie, un pays slave dont le peuple avait lutté si héroïquement contre les troupes nazies durant la Deuxième Guerre mondiale.

Quand, en mars 1999, les pays de cette organisation néfaste, qui ambitionnaient de désintégrer la Yougoslavie après la mort de Josip Broz Tito, dépêchèrent leurs troupes pour appuyer les sécessionnistes kosovars, ils se heurtèrent à la forte résistance de cette nation dont les troupes expérimentées étaient intactes.

L'administration yankee, conseillée par le gouvernement espagnol de droite de José María Aznar, bombarda l'édifice de la télévision serbe, les ponts du Danube et Belgrade, la capitale. Elle détruisit sous les bombes l'ambassade de la République populaire de Chine dont plusieurs fonctionnaires moururent, et ce ne fut absolument pas une erreur comme arguèrent les responsables. De nombreux patriotes serbes perdirent la vie. Le président Slobodan Miloševiç accablé par la puissance des agresseurs et par la disparition de l'URSS, céda aux exigences de l'OTAN et admit la présence de ses troupes au Kosovo sous mandat de l'ONU, ce qui conduisit finalement à sa défaite politique et à son envoi devant la cour, en rien impartiale, de La Haye. Curieusement, il mourut en prison. Si le dirigeant serbe avait résisté quelques jours de plus, l'OTAN serait entrée dans une grave crise qui fut sur le point d'éclater. L'Empire disposa ainsi de bien plus de temps pour imposer son hégémonie aux membres toujours plus subordonnés de cette organisation.

Du 21 février au 27 avril dernier, j'ai publié sur le site web CubaDebate neuf Réflexions consacrées à cette question, abordant longuement le rôle de l'OTAN en Libye et ce qu'il allait se passer de mon point de vue.

Je vais devoir faire un résumé des idées essentielles que j'ai exposées et des faits qui se sont déroulés comme je les avais prévus, maintenant qu'un personnage clef de cette histoire, Mouammar Kadhafi, après avoir été grièvement blessé par les chasseurs-bombardiers les plus modernes de l'OTAN qui ont intercepté et détruit son véhicule, a été capturé vivant et assassiné par les hommes que cette organisation militaire a armés.

Son cadavre a ensuite été séquestré et exhibé comme un trophée de guerre, une conduite qui viole les principes les plus élémentaires de l'islam et d'autres religions. On nous annonce que la Libye sera bientôt déclarée « État démocratique et défenseur des droits humains ».

Je devrai donc consacrer plusieurs Réflexions à ces faits importants et significatifs.

Je continuerai demain lundi.

Fidel Castro Ruz
Le 23 octobre 2011

La dernière lettre de Kadhafi, rédigée 3 jours avant sa mort



Mouammar El Kadhafi

Quelques jours avant sa mort, le Guide libyen avait rédigé un testament qu'il avait transmis à trois de ses proches. L'un d'entre eux a été tué, un autre emprisonné et le troisième s'est enfui vers une destination inconnue. Un site libyen a publié ce qui est donné comme étant le testament de Mouammar El Kadhafi, rédigé quelques jours avant sa mort.

« Au nom de Dieu le Clément et Miséricordieux

Ceci est mon testament, moi, Mouammar Bin Mohammed Bin Abdessalam Bin Humaïd Bin Aboumeniar Bin du Naïl Al Fohsi Al Kadhafi.

Je témoigne qu'il n'y a de dieu qu'Allah et que Mohammed est son Messager et que je mourrais sur la doctrine des sunnites et d'El Djamaâ.

Mes volontés dernières sont :

- Que je ne sois pas lavé à ma mort et que je sois enterré selon le rite islamique et ses enseignements dans les vêtements que [je] porterais à ma mort.
- Que je sois enterré au cimetière de Syrte, à côtés de ma famille et de ma tribu.
- Que ma famille soit bien traitée surtout les femmes et les enfants.
- Que le peuple libyen sauvegarde son identité, ses réalisations, son histoire et l'image de ses ancêtres et ses héros et qu'il ne soit pas attaqué dans les sacrifices de ses hommes libres.
- Que continue la résistance à toute agression étrangère subie par la Jamahiriya, aujourd'hui, demain et pour toujours.
- Que soient convaincus les hommes libres de la Jamahiriya que nous aurions pu monnayer, avec notre cause, une vie personnelle meilleure, stable et en sécurité. Nous avions eu tant de propositions, mais nous avons choisi d'être au front par devoir et honneur. Et même si nous ne gagnons pas aujourd'hui, nous allons offrir une leçon aux générations futures pour qu'elles puissent gagner, car le choix de la Nation est la bravoure et la vendre est une trahison que l'Histoire retiendra ainsi et pas autrement.

Que soit transmis mon salut à chaque membre de ma famille et aux fidèles de la Jamahiriya ainsi qu'aux fidèles de part le monde qui nous ont soutenu ne serait-ce qu'avec le cœur.

Que la paix soit sur vous, tous.»

Mouammar El Kadhafi
Syrte, 17 octobre 2011
Algerie-Focus 23 Octobre 2011

Kadhafi : un symbole anti-impérialiste africain

Par Claude Beaulieu

Les propagandistes de la presse [pros]tituée annoncent allègrement que l'OTAN a bombardé le convoi de Mouammar Kadhafi et assassiné celui-ci qui n'a pas survécu à ses blessures. L'annonce de son décès a été confirmée par les marionnettes de l'impérialisme installées dans un prétendu CNT, par Obama, Sarkozy et Cameron, principaux responsables de l'actuelle agression contre la Libye souveraine.

Cette guerre impérialiste menée sous des prétextes mensongers a été soutenue par une ONU manifestement sous contrôle de l'OTAN. Elle a été facilitée par l'abstention au Conseil de sécurité, de la Russie et de la Chine dont les dirigeants portent ainsi indirectement, une part de responsabilité dans les massacres barbares infligés à l'héroïque peuple libyen.

Kadhafi, le seul chef d'État légitime de la Libye, est rentré dans l'histoire de l'humanité en rejoignant la cohorte des combattants africains contre l'impérialisme et assassinés par celui-ci. Il a pris la stature d'un symbole de la lutte des peuples africains pour l'indépendance et la liberté, celle d'un héros de l'ensemble des peuples du monde qui combattent un ennemi commun : l'impérialisme étasunien et ses vassaux dont la France officielle de Sarkozy est l'un des pires, celui qui manifeste la plus grande soumission et se voit confiées les plus sales et les plus criminelles missions.

En France, l'UMPS ainsi que tous les partis euro-atlantistes et occidentalistes soutiennent la guerre coloniale contre le peuple libyen.

Cette agression barbare a même reçu l'approbation des dirigeants de partis qui se prétendent démagogiquement, à la"gauche" de la "gauche". Ceux-là portent aussi une responsabilité directe dans l'assassinat de Kadhafi qui était prévisible.

La lutte du peuple libyen va pensons-nous, se poursuivre. Elle sera soutenue par les anti-impérialistes du monde entier.

La France sort discréditée de cette aventure impérialiste criminelle qui souligne combien le retrait de notre pays de l'OTAN et de l'Union Européenne porteuses de guerres d'agression occidentalistes est urgente. « Un peuple qui en opprime un autre ne saurait être un peuple libre » disait Marx. Nous devons en effet, libérer la France !

Vive la lutte pour l'indépendance, la liberté et la souveraineté des peuples, en Afrique et dans le monde entier.

Gloire à Mouammar Kadhafi et au peuple libyen.

Claude Beaulieu, président du Comité Valmy
20 octobre 2011

Libye : Le sang du lion et le festin des rats

Par Bahar Kimyongür

Syrte ou la Stalingrad du désert, aura résisté de tout son sang contre la barbarie céleste de l'OTAN et ses mercenaires indigènes. Au milieu de ruines fumantes de la ville martyre, un lion est mort. Un lion qui, de son vivant comme dans sa trépas, aura rendu sa fierté à sa patrie, à son peuple, à son continent et à tous les damnés de la terre.

Autour de son corps agonisant, tels des rats affamés, les barbares du CNT et de l'OTAN se sont disputés des lambeaux de sa noble chair. « C'est nous qui l'avons achevé » clament les rats du Shape et de l'Elysée. « Non, c'est nous. » rétorquent les rats indigènes.

Le corps lacéré de Kadhafi, c'est la Libye lacérée, donnée en pâtures à l'OTAN et au CNT.

La Libye de Kadhafi était un pays fier. Ses citoyens ne devaient pas quémander l'aumône à la porte des seigneurs européens.

La Libye de Kadhafi était un pays prospère. Elle était l'Eldorado de toute l'Afrique. Un pays de cocagne assurant le plein emploi.

La Libye de Kadhafi était un pays paritaire. Les femmes étudiaient et réussissaient mieux que les hommes. Les femmes décidaient. Les femmes dirigeaient. Les femmes combattaient.

La Libye de Kadhafi était un pays généreux. Ecoles gratuites munies d'équipements les plus modernes. Hôpitaux gratuits ne manquant de rien. Cette Libye a entre autres, financé RASCOM 1, un satellite de télécommunications qui allait permettre à tous les Africains de téléphoner quasi gratuitement, eux qui payaient les tarifs téléphoniques les plus chers au monde. L'Europe avait été jusqu'à coloniser les réseaux de communication africains, forçant le continent à verser 500 millions de dollars par an pour le transit vocal des Africains sur ses satellites.

La Libye de Kadhafi était un pays solidaire. Dotée d'un ministère chargée de soutenir la révolution mondiale, cette Libye a accueilli à bras ouverts tous les résistants du monde, a financé d'innombrables mouvements de libération : Black Panthers, militants anti-Apartheid, résistants chiliens, salvadoriens, basques, irlandais, palestiniens, angolais. Habités par leurs fantasmes primaires, des journaleux européens ont rapporté que des snipers féminins des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) avaient été enrôlés par Kadhafi. Pure intox. En revanche, les guerriers du mouvement de libération du Sahara occidental, le Front Polisario, protégeaient bel et bien Tripoli de la barbarie de l'OTAN/CNT.

La Libye de Kadhafi a fait l'expérience de la démocratie directe. Kadhafi n'avait qu'un rôle symbolique,

Suite à la page (16)

Le discours de Kadhafi à l'ONU en 2009

Suite de la page (12)

Venons-en maintenant à la guerre du Canal de Suez en 1956. Ce dossier devrait être grand ouvert. Trois pays ayant un siège permanent au Conseil de sécurité et qui jouissent du droit de veto au Conseil de sécurité ont attaqué un État Membre de l'Assemblée générale. Un État souverain – l'Égypte – a été attaqué, son armée décimée, des milliers d'Égyptiens tués et de nombreuses villes égyptiennes détruites, tout cela parce que l'Égypte voulait nationaliser le Canal de Suez. Comment une telle chose a-t-elle pu arriver à l'ère de l'Organisation des Nations Unies et de sa Charte ? Comment est-il possible de garantir qu'une telle chose n'arrivera plus, à moins de reconnaître ses torts passés ? C'était là de dangereux événements et les dossiers des guerres de Corée et du Canal de Suez devraient être rouverts.

Ensuite, passons à la guerre du Vietnam. Cette guerre a fait 3 millions de victimes. Pendant 12 jours, plus de bombes ont été larguées que pendant les quatre années qu'a duré la Seconde guerre mondiale. C'était un conflit plus acharné, et il s'est produit après la création de l'ONU et après que nous avions convenu qu'il n'y aurait plus de guerres.

L'avenir de l'humanité est en jeu. Nous ne pouvons rester silencieux. Comment pouvons-nous nous sentir en sécurité ? Comment pouvons-nous être satisfaits ? Il s'agit de l'avenir du monde, et nous qui sommes membres de l'Assemblée générale des Nations Unies devons faire en sorte que de telles guerres ne se répètent plus à l'avenir.

Puis ce fut au tour du Panama d'être attaqué, alors qu'il s'agissait d'un État Membre indépendant de l'Assemblée générale. Quatre mille personnes ont été tuées, et le Président de ce pays a été arrêté et jeté en prison. Noriega devrait être relâché, nous devrions rouvrir ce dossier. Comment pouvons-nous autoriser un pays qui est un État Membre de l'ONU à faire la guerre à un autre pays et à s'emparer de son Président, à le traiter comme un criminel et à le mettre en prison ? Qui accepterait cela ? Cela peut survenir de nouveau. Nous ne devons pas nous taire. Nous devons mener une enquête. Chacun d'entre nous pourrait se retrouver dans la même situation, surtout si une telle agression est perpétrée par un État Membre doté d'un siège permanent au Conseil de sécurité et chargé de veiller au maintien de la paix et de la sécurité dans le monde.

Ensuite, ce fut la guerre à Grenade. Ce pays a été envahi alors qu'il était un État Membre. Il a été attaqué par 5 000 navires de guerre, 7 000 soldats et des dizaines d'avions militaires, or c'est le plus petit pays du monde. Cela s'est produit après la création de l'ONU et du Conseil de sécurité et de son veto. Et le Président grenadien, M. Maurice Bishop, a été assassiné. Comment cela a-t-il pu se produire en toute impunité ? C'est une tragédie. Comment pouvons-nous déterminer que l'ONU est une bonne chose ou pas, qu'un certain pays est bon ou ne l'est pas ? Pouvons-nous, oui ou non, être en sécurité ou heureux au sujet de notre avenir ? Pouvons-nous, oui ou non, faire confiance au Conseil de sécurité ? Pouvons-nous, oui ou non, faire confiance à l'Organisation des Nations Unies ?

Nous devons jeter un coup d'œil sur les bombardements en Somalie, et ouvrir une enquête. La Somalie est un État Membre de l'ONU et un pays indépendant, dirigé par M. Aidid. Nous exigeons une enquête. Pourquoi cela est-il arrivé ? Qui a permis que cela arrive ? Qui a donné le feu vert pour que ce pays soit attaqué ?

Nous avons ensuite l'ex-Yougoslavie. Aucun pays n'était aussi paisible que la Yougoslavie, construite pas à pas et morceau par morceau après avoir été détruite par Hitler. Nous l'avons nous aussi détruite, comme si nous refaisions la même chose qu'Hitler. Tito avait progressivement construit ce pays pierre par pierre, puis nous sommes arrivés et nous l'avons anéanti au nom d'intérêts impérialistes personnels. Comment pouvons-nous nous en satisfaire ? Pourquoi ne pouvons-nous pas en être contents ? Si un pays pacifique tel que la Yougoslavie a connu une telle tragédie, l'Assemblée générale doit faire une enquête et doit décider qui devrait être jugé devant la Cour pénale internationale.

Puis, nous avons la guerre en Iraq – la mère de tous les maux. L'ONU devrait également enquêter sur ce dossier. L'Assemblée générale, présidée par Dr. Treki, devrait mener une enquête. L'invasion de l'Iraq était une violation de la Charte des Nations Unies. Cela s'est fait sans justification aucune par des superpuissances siégeant de façon permanente au Conseil de sécurité. L'Iraq est un pays indépendant et un État membre de l'Assemblée générale. Comment ces pays peuvent-ils attaquer l'Iraq ? Comme le stipule la Charte, l'ONU aurait dû intervenir et stopper l'attaque. Nous avons pris la parole à l'Assemblée générale et nous l'avons exhortée à user de la Charte pour faire cesser cette attaque. Nous étions contre l'invasion du Koweït, et les pays arabes ont combattu aux côtés de pays étrangers au nom de la Charte des Nations Unies.

La première fois la Charte a été respectée. La deuxième fois que nous avons voulu utiliser la Charte pour stopper la guerre contre l'Iraq, personne ne l'a utilisée et ce document fut totalement ignoré. Pourquoi ? M. Treki et l'Assemblée générale devraient enquêter pour déterminer s'il y avait la moindre raison d'envahir l'Iraq. En effet, les raisons de cette attaque restent mystérieuses et ambiguës, et nous pourrions nous trouver aussi face à la même situation.

Pourquoi l'Iraq a-t-il été envahi ? L'invasion elle-même était une grave violation de la Charte des Nations Unies, et c'était en outre une erreur. Il y a aussi eu un massacre total ou un génocide. Plus de 1,5 million d'Iraquiens ont été tués. Nous voulons que la Cour pénale internationale (CPI) soit saisie du dossier iraquien, et que ceux qui ont commis des meurtres de masse contre le peuple iraquien soient jugés.

Il est facile de juger Charles Taylor, Bashir, ou Noriega. C'est une tâche aisée. Entendu, mais qu'en est-il de ceux qui ont commis des meurtres de masse contre les Iraquiens ? Ne peuvent-ils pas être jugés ? Ne peuvent-ils pas comparaître devant la CPI ? Si la Cour n'est pas capable de faire ce que nous lui demandons, alors nous ne devrions pas l'accepter. Ou bien elle est conçue pour chacun d'entre nous, petits ou grands, ou bien nous devons la rejeter. Quiconque commet un crime de guerre peut être jugé, mais nous ne sommes pas du bétail ou des animaux comme ceux que l'on massacre pour l'Aid. Nous avons le droit de vivre, et nous sommes prêts à nous battre et à nous défendre. Nous avons le droit de vivre dans la dignité, sous le soleil et sur la terre ; on nous a déjà mis à l'épreuve et nous avons tenu bon.

Il y a également d'autres choses. Pourquoi les prisonniers de guerre iraquiens peuvent-ils être condamnés à mort ? Lorsque l'Iraq a été envahi et que le Président iraquien a été arrêté, il était prisonnier de guerre. Il n'aurait pas dû être jugé, il n'aurait pas dû être pendu. Une fois la guerre terminée, il aurait dû être libéré. Nous voulons savoir pourquoi un prisonnier de guerre devait être jugé. Qui a condamné à mort le Président de l'Iraq ? Y a-t-il une réponse à cette question ? Nous connaissons l'identité du juge qui a conduit le procès. Mais quant à ceux qui ont serré le nœud autour du cou du Président le jour du sacrifice et l'ont pendu, ces personnes portaient des masques. Comment une telle chose a-t-elle pu se produire dans un monde civilisé ? Il s'agissait de prisonniers de guerre de pays civilisés obéissant au droit international. Comment des ministres d'un gouvernement et un chef de l'État ont-ils pu être condamnés à mort et pendus ? Ceux qui les ont jugés étaient-ils des avocats ou des membres d'un système judiciaire ?

Savez-vous ce que les gens disent ? Ils disent que les visages derrière ces masques étaient ceux du Président des États-Unis et du Premier Ministre du Royaume-Uni et que ce sont eux qui ont exécuté le Président iraquien.

Pourquoi les bourreaux ne montrent-ils pas leur visage ? Pourquoi ne connaissons-nous pas leur grade ? Pourquoi ne savons-nous pas s'il s'agissait d'officiers, de juges, de soldats ou de docteurs ? Comment se fait-il que le Président d'un État Membre de l'Organisation des Nations Unies ait été condamné à mort et exécuté ? Nous ne connaissons pas l'identité de ses bourreaux. L'ONU a le devoir de répondre à ces questions. Qui a exécuté la sentence de mort ? Ces personnes doivent bien avoir un statut juridique ou des responsabilités officielles. Nous devons connaître leur identité et nous devons savoir si un docteur était présent et quelle a été la nature de toutes les procédures judiciaires. Cela vaut pour tout citoyen ordinaire et encore plus pour le Président d'un État Membre de l'ONU qui a été exécuté de cette façon.

Mon troisième point concernant la guerre en Iraq porte sur Abu Ghraib, qui a constitué une honte pour l'humanité. Je sais que les autorités américaines vont enquêter sur ce scandale, mais l'ONU ne doit pas l'ignorer non plus. L'Assemblée générale devrait elle aussi mener une enquête. Les prisonniers de guerre détenus à la prison d'Abu Ghraib ont été torturés ; des chiens ont été lâchés sur eux ; des hommes ont été violés. Ces faits sont sans précédent dans l'histoire des guerres. Des actes de sodomie ont été commis, un péché sans précédent, auquel aucun agresseur ou envahisseur ne s'était jamais livré encore. Les prisonniers de guerre sont des soldats, mais ces prisonniers – là ont été violés dans leur geôle par un État qui est membre permanent du Conseil de sécurité. Cela va à l'encontre de la civilisation et de l'humanité. Nous ne pouvons pas rester sans rien dire ; nous devons connaître les faits. Aujourd'hui encore, il reste 250 000 prisonniers iraquiens, hommes et femmes, à Abu Ghraib. Ils sont maltraités, persécutés et violés. Il faut impérativement procéder à une enquête.

Passant à la guerre en Afghanistan, il faut là aussi qu'une enquête soit menée. Pourquoi sommes-nous contre les Talibans ? Pourquoi sommes-nous contre l'Afghanistan ? Qui sont les Talibans ? Si les Talibans souhaitent avoir un État religieux, il n'y a pas de problème. Prenez par exemple le Vatican. Est-ce que le Vatican représente une menace pour nous ? Non. Il s'agit d'un État religieux, très pacifique. Si les Talibans veulent créer un émirat islamique, qui dit que cela fait d'eux des ennemis ? Quelqu'un prétend-il que Ben Laden est un Taliban ou qu'il est afghan ? Ben Laden est-il taliban ? Non, il n'est pas taliban et il n'est pas afghan. Les terroristes qui ont frappé la ville de New York étaient-ils talibans ? Venaient-ils d'Afghanistan ? Ils n'étaient ni l'un, ni l'autre. Pour quelle raison a-t-on donc déclenché la guerre en Iraq et en Afghanistan ?

Si je voulais vraiment tromper mes amis américains et britanniques, je les encouragerais à envoyer davantage de troupes et à poursuivre ce bain de sang. Mais jamais ils ne l'emporteront en Iraq ou en Afghanistan. Regardez ce qui leur est arrivé en Iraq, qui est un désert. Les choses sont encore pires dans les montagnes de l'Afghanistan. Si je voulais les tromper, je leur dirais donc de continuer la guerre en Iraq et en Afghanistan. Mais non, je veux sauver les citoyens des États-Unis, du Royaume-Uni et des autres pays qui combattent en Iraq et en Afghanistan. C'est pourquoi je leur dis : laissez l'Afghanistan aux Afghans ; laissez l'Iraq aux Iraquiens. S'ils veulent se faire la guerre entre eux, ils sont libres de le faire.

L'Amérique a eu sa Guerre civile, et personne n'est intervenu. Il y a eu des guerres civiles en Espagne, en Chine et dans d'autres pays partout dans le monde, aucune zone de la planète n'a été épargnée par la guerre civile. Qu'il y ait donc une guerre civile en Iraq. Si les Iraquiens veulent une guerre civile et s'entretuer, laissons-les faire. Qui peut affirmer que si les Taliban forment un gouvernement, ils posséderont alors des missiles intercontinentaux ou des avions capables de frapper New York ? Les avions qui ont attaqué New York ont-ils décollé d'Afghanistan ou d'Iraq ? Non, ils ont décollé d'aéroports américains. Pourquoi donc s'en prendre à l'Afghanistan ? Les terroristes n'étaient pas afghans, ni talibans, ni iraquiens.

Pourquoi nous taisons-nous ? Nous ne devons jamais être des fauteurs de guerre. Quiconque ne dit pas la vérité est un suppôt de Satan. Nous sommes attachés à la paix et à la sécurité internationales. Notre intention n'est pas de mépriser ou de ridiculiser le genre humain. Nous voulons sauver l'humanité.

En tant que Président de l'Assemblée générale, M. Ali Treki devrait ouvrir une enquête sur les assassinats, en plus d'une enquête sur les guerres. Qui a tué Patrice Lumumba, et pourquoi ? Nous voulons simplement que cela figure dans les annales de l'histoire africaine. Nous voulons savoir comment un dirigeant africain, un libérateur, a pu être assassiné ? Qui l'a tué ? Nous voulons que nos fils puissent lire l'histoire de l'assassinat de Patrice Lumumba, le héros de la lutte pour la libération du Congo. Nous voulons connaître les faits, même 50 ans plus tard. C'est l'un des dossiers que nous devons rouvrir.

Qui a tué le Secrétaire général Hammarskjöld ? Qui a tiré sur son avion en 1961 et pourquoi ? Il y a également l'assassinat du Président des États-Unis Kennedy en 1963. Nous voulons savoir qui l'a tué et pourquoi. Quelqu'un du nom de Lee Harvey Oswald, qui a ensuite été tué par un certain Jack Ruby. Pourquoi l'a-t-il tué ? Jack Ruby, un Israélien, a tué Lee Harvey Oswald, qui a tué Kennedy. Pourquoi cet Israélien a-t-il tué l'assassin de Kennedy ? Puis Jack Ruby, l'assassin de l'assassin de Kennedy, est mort dans des circonstances mystérieuses avant d'avoir pu être jugé. Nous devons ouvrir ces dossiers. Le monde entier sait que Kennedy voulait enquêter sur le réacteur nucléaire israélien Dimona. Cette affaire concerne la paix et la sécurité internationales ainsi que la question des armes de destruction massive. C'est pourquoi nous devons ouvrir ce dossier.

Et puis il y a le dossier Martin Luther King, révérend et militant noir des droits de l'homme dont l'assassinat est

Décès

Nous annonçons avec infiniment de peine la triste nouvelle de la mort de Madame Edith Rateau, survenue à Delmas 6, Port-au-Prince, le samedi 22 octobre en cours, à l'âge de 74ans, des suites d'une maladie courageusement supportée.

Madame Edith Rateau est la mère de notre collaborateur au journal, Jackson Rateau.

Nos condoléances à ses fils Jackson et Jean Ulrick Rateau, à ses belles filles Marie et Gislaine Rateau, à ses petits fils Dave Jackson et Max Daniel Rateau, ses petites filles Neev Nahola, Christina et Michadaï Rateau, ses neveux et nièces, Moïse, Jacob, Mérité, Raynold, Fisline, Josephine Rateau, Alta Nérestant née Rateau, Monet, Claude, et Phito Joseph ; aux familles Rateau, Nérestant, Joseph ainsi qu'à tous les autres parents et alliés si cruellement éprouvés, Haiti Liberté présente ses sincères condoléances.

L'exposition de Madame Edith Rateau aura lieu à la Chapelle funéraire Alcéo Marc Arthur d'où partira le convoi pour se rendre à l'Eglise Sainte Anne, pour le service, le samedi 29 octobre 2011 à 7 : 30h du matin.

Remerciements



Les familles, parents, alliés et amis remercient bien sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie et de l'assistance à l'occasion de la mort de leur très regrettée Soeur Jeanne Baptista Lambert, enlevée de leur chaude affection et dont les funérailles ont été célébrées le samedi 22 octobre en l'Eglise St Jérôme.

Ce fut une occasion de revoir Mgr Sansaricq comme Premier célébrant, assisté de Mgr Joseph Malagreca, du Pasteur de l'Eglise Père Miguel Auguste, ainsi que d'autres prêtres et diacres qui avaient participé à la cérémonie.

Remerciements aussi à son médecin Jacquelin Belamy pour les soins et les visites à domicile, à Irlande Chérubin, amie de la famille et infirmière infatigable pour ses soins spéciaux à Mammie Za durant sa maladie, au thérapiste Louis St Louis.

Nos sentiments de gratitude à l'égard de la grande famille de St Jérôme pour ses prières, ses sollicitudes et ses dévouements en ces moments de deuil ; à ceux venus de loin pour nous apporter leurs réconforts et finalement notre haute appréciation de la performance de la chorale de Ste Catherine de Genoa pour les chants et les prières ainsi qu'aux membres du conseil, des frères et soeurs du Renouveau Charismatique qui nous ont aidés à accompagner Mammie Za dans l'assurance qu'elle rencontre son Dieu dans son dernier voyage.

En son nom comme aux nôtres, mille fois merci !

le résultat d'un complot. Nous devons ouvrir ce dossier et savoir qui sont les responsables et les traduire en justice.

Ensuite, il y a l'assassinat du Palestinien Khalil al-Wazir, ou Abu Jihad, tué dans l'attentat perpétré contre lui dans un État Membre souverain, la Tunisie, où il vivait en toute quiétude. Quatre navires de guerre, deux sous-marins et deux hélicoptères ont pris part à l'agression. La souveraineté de cet État a été bafouée pour tuer Khalil al-Wazir. Comment se taire devant de tels actes ? Devons-nous continuer d'être exposés chaque jour à des attaques par des sous-marins et des navires de guerre qui débarquent sur nos côtes pour prendre qui ils veulent sans avoir à rendre des comptes ? Nous devons demander des comptes ? Nous devons ouvrir le dossier de l'assassinat d'Abou Ayad et enquêter sur les circonstances troubles de sa mort. Vient ensuite l'opération Ferdan, ou opération « Yanbu' al-chabab » (Elixir de jeunesse), au cours de laquelle ont été tués Kamel Nasser, un poète, Kamel Adwan et Abu Youssef al-Najjar, trois Palestiniens agressés au Liban, un État souverain Membre de l'Assemblée générale des Nations Unies alors qu'ils croyaient vivre en sécurité dans la capitale. Dans cette affaire, nous devons découvrir l'auteur de ce crime pour qu'il soit jugé et qu'un tel acte ne se reproduise plus.

Nous avons déjà évoqué l'invasion de la Grenade, membre de cette Assemblée, lors de laquelle le Président Bishop a trouvé la mort. Sept mille soldats, 15 navires de guerre et des dizaines de bombardiers ont participé à cette opération contre un État Membre. Il s'agit de crimes qu'on ne peut taire. Autrement, nous donnerions l'impression d'être des sacrifiés et chaque année viendrait le tour de l'un d'entre nous. Nous ne sommes pas des animaux en laisse. Nous luttons pour notre existence, pour nos enfants et nos petits-enfants. Nous n'avons pas peur car nous avons le droit de vivre. La Terre n'a pas été créée pour les grandes puissances. Dieu l'a créée pour nous tous. Est-ce que nous allons y vivre dans la servilité ? Certainement pas.

Des enquêtes doivent être ouvertes sur d'horribles guerres, assassinats et massacres. Le massacre de Sabra et Chatila a fait 3 000 morts. Cette zone était sous la responsabilité de l'armée israélienne d'occupation. Un massacre y a été perpétré contre des hommes, des femmes et des enfants pour la plupart Palestiniens. Trois mille morts… Comment se taire devant un tel crime alors que le Liban est un pays indépendant et membre de cette Assemblée qui a été occupé, dont la région de Sabra et Chatila a été prise sous contrôle et où 3 000 personnes ont été tuées ?

Ensuite, il y eu la tuerie de Gaza en 2008. Pour rappel, 1 000 femmes y ont été tuées ou blessées ainsi que 2 200 enfants, soient 3 200 femmes et enfants. Cinquante bâtiments des Nations Unies ont été détruits durant l'agression ainsi que 30 autres appartenant à des organisations non gouvernementales. Soixante centres de soins ont été détruits et 40 médecins et infirmiers ont trouvé la mort alors qu'ils œuvraient dans le cadre de l'action humanitaire. Il s'agit là du massacre de Gaza, perpétré en décembre 2008.

Les agresseurs sont connus et toujours en vie. Ils doivent être jugés par la Cour pénale internationale. Seuls les petits États et les pays du tiers monde sont-ils traduits devant cette institution, à l'exclusion des protégés ? Si elle n'est pas internationale, nous non plus ne la reconnaissons pas ; si elle est internationale, alors tous les pays doivent être justiciables. Si les décisions de la Cour ne sont pas respectées et appliquées, si l'Agence internationale pour l'énergie atomique n'est pas au service de tous les pays, si l'Assemblée générale n'a aucun poids et si le Conseil de sécurité est monopolisé, alors à quoi sert l'Organisation des Nations Unies ? À rien. Qu'est-ce que l'Organisation des Nations Unies ? Qui sommes-nous ? Il n'y a pas de Nations Unies.

Venons-en maintenant à la piraterie. Il s'agit d'un phénomène qui peut se propager à toutes les mers du monde et constituer un danger similaire au terrorisme. S'agissant de la piraterie au large des côtes somaliennes, j'affirme que les Somaliens ne sont pas des pirates. Nous sommes les pirates. Nous avons mis la main sur leurs ressources, leurs moyens d'existence, leurs zones économiques et leurs eaux territoriales. Tous nos bateaux – libyens, indiens, américains, japonais et de tous les autres pays – commettent des actes de piraterie, et nous sommes tous des pirates. Nous avons violé les eaux somaliennes et une fois le pays submergé, nous sommes venus le piller. Afin de protéger leurs ressources halieutiques qui constituent leurs richesses et celles de leurs enfants, les Somaliens se sont tournés vers la piraterie. Ce ne sont pas des pirates car ils protègent les ressources destinées à leurs enfants. Vous voulez à présent régler le problème de manière erronée en proposant d'envoyer des bateaux de guerre contre les Somaliens. Ces bateaux doivent plutôt être dirigés contre les pirates qui ont mis la main sur les richesses des Somaliens et les ressources de leurs enfants. Ce sont les bateaux de pêche étrangers qu'il faut attaquer.

J'ai rencontré les pirates et leur ai dit que j'œuvrais à l'élaboration d'un traité avec la communauté internationale stipulant que la zone économique maritime de Somalie de 200 miles marins doit être respectée, conformément au droit de la mer, et que toutes les ressources maritimes de cette zone appartiennent aux Somaliens. Le monde doit respecter cette région, et tous les pays doivent s'interdire de procéder à des rejets toxiques polluants dans les eaux territoriales et près des côtes somaliennes. En contrepartie, les somaliens doivent cesser d'attaquer les navires. Cet accord sera finalisé et soumis à l'Assemblée générale des Nations Unies. Voilà quelle doit être la solution plutôt que d'envoyer d'autres navires pour attaquer les Somaliens. Encore plus astucieux, des navires de guerre ont été envoyés pour empêcher aux Somaliens de quitter les ports et donc de rapporter le fruit de leur pêche à leurs enfants.

Nous n'abordons pas le problème de la piraterie de la bonne façon, de même que nous n'adoptons pas la bonne approche pour lutter contre le terrorisme et les maladies. Pourquoi la manière de faire face aux maladies est-elle erronée ? Si les vaccins contre la grippe porcine – il y aura peut-être à l'avenir la grippe du poisson car les entreprises liées aux services de renseignement y travaillent – se vendent à des prix prohibitifs, c'est qu'il s'agit de commerce. Un virus est créé et propagé à travers le monde pour que les entreprises capitalistes fassent des profits grâce à la vente des médicaments. Cela est inadmissible. Les vaccins et les médicaments ne doivent pas se vendre mais doivent être offerts gratuitement. Lisez le Livre Vert, il interdit de vendre les médicaments. Annoncez la gratuité des médicaments et des vaccins et les virus ne se propageront plus car ils sont créés pour que des vaccins soient mis au point et que les entreprises capitalistes en tirent profit. C'est une mauvaise démarche. Proclamez la gratuité des vaccins, même en cas de virus réels car ils doivent être fournis gratuitement. Le monde doit s'évertuer à fabriquer ces vaccins pour sauver des vies. Toutes ces questions, dossiers et affaires sont portés à l'attention de l'Assemblée générale des Nations Unies qui doit s'y consacrer pleinement.

Passons maintenant à la Convention d'Ottawa qui interdit la production, le transfert et la vente des mines terrestres. Il s'agit là d'une erreur. Les mines sont une arme défensive et non pas offensive. Les mines ne se déplacent pas et n'attaquent pas mais demeurent là où elles ont été placées. Pourquoi se rendre là où elles se trouvent ? Je décide de placer des mines le long des frontières de mon pays ; celui qui viole ces frontières se retrouve avec la main et le bras coupés. Je demande aux pays qui ont ratifié la Convention de revoir leur position. Pour plus de détails sur ce sujet, le site Web « alqadafi.net » offre de plus amples explications concernant les amendements à apporter. Cette Convention doit être soit amendée soit abrogée. Ils veulent aussi nous dépouiller de nos mines antipersonnel. Je veux utiliser des mines devant chez moi et devant mon exploitation. C'est un moyen de défense et non une arme offensive. Éliminez plutôt les armes nucléaires et les missiles qui traversent les frontières.

S'agissant de la question de Palestine, la solution à deux États est irréalisable, et je vous exhorte à ne plus l'envisager. La solution est l'instauration d'un seul État démocratique où cohabiteraient, entre autres, juifs, musulmans, Palestiniens et chrétiens, comme au Liban. La solution à deux États n'est pas réalisable. La partition du territoire est vouée à l'échec car il ne s'agit pas de deux États voisins. Ils sont d'ores et déjà totalement imbriqués. Ce sont deux pays où il y a des interactions de territoires et de populations. Ils sont entremêlés. On ne peut pas établir de zone tampon entre eux car il n'existe pas de zone de séparation. Il y a en effet un demi-million de colons israéliens en Cisjordanie et 1 million de Palestiniens colonisés dans le territoire appelé Israël. Comment en faire deux États ?

Le monde doit envisager l'instauration d'un seul État démocratique exempt de fanatisme religieux et de sectarisme fondé sur la nationalité ou la langue. Ces attitudes réactionnaires n'ont plus lieu d'être. Ce sont des idées remontant à l'époque du rideau de fer, de la Seconde Guerre mondiale, d'Arafat et de Sharon. Cette époque est révolue. La nouvelle génération veut un seul État démocratique et nous devons déployer tous les efforts possibles pour y parvenir. Il faut imposer un seul État dans lequel chacun peut vivre en paix. Regardez les jeunes palestiniens et les jeunes israéliens. Ils veulent vivre en paix dans un seul pays démocratique. Il faut en finir avec ce problème qui embarrasse le monde entier.

Le Livre Blanc, que vous pourrez garder, M. Treki, propose la solution intitulée « Isratine ». Il n'y a pas d'animosité entre nous. Les Arabes n'ont pas d'animosité contre les Israéliens. Ils sont cousins et vivent ensemble, en paix. Les réfugiés palestiniens devraient regagner leur pays pour vivre en paix dans un État unique.

C'est vous qui les avez brûlés. C'est vous qui êtes responsables de l'holocauste et qui avez construit les fours crématoires et les chambres à gaz et en Europe. C'est vous qui haïssez les juifs, ce n'est pas nous. Nous leur avons donné refuge pendant l'ère romaine, lorsqu'ils ont été expulsés d'Andalousie, et à l'époque de la guerre avec Hitler, des fours crématoires d'Hitler et des gaz mortels. Nous les avons protégés. Vous les avez expulsés. Et vous leur avez dit d'aller combattre les Arabes. Rétablissons la vérité. Nous ne sommes pas des ennemis des Juifs. Ce sont nos cousins. Les Juifs vont un jour avoir besoin des Arabes, et les Arabes vont les protéger dans l'avenir, comme ils l'ont fait dans le passé. Rappelez-vous ce que Titus, Hadrien, Édouard Ier et Hitler ont fait aux Juifs. C'est vous qui les haïssez, qui haïssez les Sémites.

En quelques mots, la question du Cachemire appelle une seule solution, à savoir que le Cachemire devienne un État indépendant, ni indien ni pakistanais, pour que ce conflit se termine. S'agissant du Darfour, je souhaite que l'aide des organisations internationales dont vous parlez soit affectée à des projets en faveur du développement industriel, de l'irrigation et de l'agriculture, l'industrialisation et l'irrigation. La paix règne désormais au Darfour, il n'y a pas de guerre. C'est vous qui avez dramatisé la situation à des fins d'ingérence, pour y asseoir votre influence, en raison du pétrole et au détriment des habitants du Darfour.

L'affaire Hariri est devenue un problème de l'ONU parce que vous avez demandé à l'ONU d'enquêter sur l'affaire Hariri, Dieu ait son âme. Vous voulez sacrifier le sang de Hariri et tirer profit de sa dépouille pour régler des comptes avec la Syrie. Sinon pour quelle autre raison ? Le Liban n'est-il pas un État indépendant, avec un parquet, des lois, des tribunaux et une force de police, capable de trouver les coupables ? En réalité, ce ne sont pas les coupables que l'on recherche, mais on cherche plutôt à régler des comptes avec la Syrie. L'affaire Hariri est sacrifiée et l'enquête ne donnera aucun résultat. Partant, il faut que l'Organisation des Nations Unies soit également saisie des affaires Abou Ayad, Khalil al-Wazir, Kennedy, Lumumba et Hammarskjöld.

La Libye assure actuellement la présidence de l'Assemblée générale, et c'est son droit. La Libye peut contribuer à aider le monde à passer d'une époque à une autre ; à passer d'un monde malmené, affligeant, humilié, terrifié, redoutable et menaçant à un monde où règnent l'humanisme et la tolérance. J'assurerai le suivi de cette action avec l'Assemblée générale, avec M. Treki et avec le Secrétaire général, car nous ne permettons aucune complaisance ni concession s'agissant de la destinée de l'humanité, du combat que mènent les hommes pour vivre en paix, de la lutte du tiers monde en particulier et des 100 petits pays pour vivre comme il se doit sous le soleil et sur la Terre. Ce combat sera poursuivi jusqu'au bout.

Mouammar Kadhafi

Réseau Voltaire
23 septembre 2009

Suite de la page (4)

Mark Weisbrot reste convaincu que les Nations Unies doivent fournir un dédommagement à Haïti pour leur responsabilité dans l'introduction du choléra dans le pays. Selon Mark Weisbrot, l'organisation des Nations Unies doit faire des excuses au peuple haïtien pour avoir causé l'une des épidémies les plus mortelles de son histoire. Des études scientifiques ont lié la présence du Choléra en Haïti à une base des casques bleus népalais appartenant à la Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en Haïti (MINUSTAH).

Lors d'une conférence de presse le mercredi 19 Octobre, le Réseau Frontalier Jeannot Succès (RFJS) a fait savoir que l'épidémie de Choléra de la Minustah continue d'allonger la liste des victimes dans les zones frontalières d'Haïti et la République Dominicaine. De Janvier à Septembre 2011, dans la localité de Bokbanik, 333 personnes sont mortes sur 1784 infectées. A Baptiste 121 personnes sont mortes sur 1846 infectées. A Lascahobas 27 personnes sont mortes sur 1220 infectées entre mai et Septembre 2011.

Le Coordonnateur du Comité des droits humains de Lascahobas, Vilnor Dormévil a appelé l'Etat haïtien à prendre ses responsabilités régaliennes : « Ce n'est pas possible de laisser les gens mourir ainsi dans les mornes, dans les zones qu'on dit reculées. L'Etat haïtien est considéré comme irresponsable dans la gestion de l'épidémie de Choléra, ce qui est une violation des droits humains. » Il a demandé aux autorités haïtiennes d'exiger le dédommagement de la part des Nations Unies, responsables de l'introduction du Choléra dans le pays.

Un an après l'introduction de l'épidémie de Choléra en Haïti par les soldats des Nations Unies du contingent népalais, l'organisation pro-impérialiste mondiale refuse jusqu'à présent de reconnaitre ses torts. Dans les considérants de la résolution 2012, du 14 Octobre 2011, du Conseil de Sécurité reconduisant la Minustah pour une année de plus', on a tout simplement mentionné : « Constatant qu'Haïti demeure confrontée à d'importantes difficultés sur le plan humanitaire, avec plus de 600,000 personnes déplacées encore tributaires de l'aide pour leur survie, une épidémie de Choléra et une extrême vulnérabilité aux catastrophes naturelles... »

Il est évident que la mobilisation générale du peuple héroïque d'Haïti déterminé à mettre fin à l'occupation injuste, odieux et injustifiable, présente en Haïti depuis plus de 7 ans, parviendra à s'imposer et changera la réalité. L'ONU n'a aucune volonté réelle pour aider Haïti à sortir de ce labyrinthe, au contraire elle aggrave de jour en jour la situation du pays. Alors, face à cette situation, seule la mobilisation d'ici et d'ailleurs pourra forcer le Conseil de Sécurité à revenir sur sa décision pour acquiescer au dédommagement nécessaire auquel ont droit toutes les victimes de l'action criminelle des soldats des Nations Unies en Haïti.

Suite de la page (3)

pour que nous devenions plus forts, afin de nous engager dans une direction claire, stratégique et définitive sur ces questions. », a-t-il indiqué.

Doudou Pierre Festile, membre de l'organisation Je nan Je, de son côté, a dénoncé tous ceux qui accaparent les terres depuis après l'Indépendance : « Il est injuste, immoral et anormal qu'un groupe de personnes possède toutes les terres. On les connait très bien, ce sont l'Eglise, l'Etat, les « Grandons» ou grands propriétaires fonciers qui ne sont autres que les descendants des militaires. Alors que les paysans vivant aux alentours de ces terres ne peuvent les exploiter. Cela crée un cycle infernal d'appauvrissement, une situation de misère perpétuelle ainsi que l'exode rural et de la migration humiliante », soutient-il.

En plus des thématiques de la terre et du logement décent qui ont été débattues, d'autres questions telles : la Commission Intérimaire pour la Reconstruction d'Haïti (CIRH), la dégradation de l'environnement et des ressources du pays, la réforme agraire véritable et inclusive, les crédits agricoles et aux logements, la participation de la population dans la reconstruction, le plan d'urbanisation et d'aménagement du territoire ont été également soulevés dans les débats.

Les organisateurs du Colloque revendiquent ouvertement leur participation dans la reconstruction d'Haïti telle qu'on l'a défini dans le plan de la CIRH qui est un instrument de domination et d'exploitation impérialistes. Après 18 mois, plus de 4 milliards de dollars ont été dépensés et la situation des victimes du tremblement de terre du 12 janvier n'a pas changé, plus de 600 mille déplacés internes vivant toujours sous des tentes et sous menace d'expulsion forcée. Le projet de la reconstruction d'Haïti tel qu'il a été envisagé par Bill Clinton ne répond pas au projet du peuple haïtien, qui, de son côté, revendique en tout état de cause la souveraineté politique en passant par le départ des forces d'occupation de l'ONU, la Minustah.

C'est inacceptable qu'après le séisme de 2010 qui a jeté 1.5 millions de personnes dans les rues et plus de 20 mois après 600 mille d'entre elles vivent encore dans des abris précaires et insalubres. Selon lui, le séisme a fait ressurgir l'épineuse question du problème foncier, qui selon les participants au Colloque, demeure un frein au logement des sans-abris. A la fin de ce colloque, les participants ont exigé du gouvernement la mise en place d'une politique agricole devant permettre aux paysans de disposer des terres cultivables et aux citoyens, notamment les victimes du 12 janvier, de vivre dans des maisons décentes. Ces activités ont été financées par l'Action Aid Internationale et Oxfam-Haïti.

Suite de la page (13)

celui du vieux sage à la fois redouté et rassurant. La population était encouragée à débattre et à choisir sa destinée à travers les Comités populaires. Pas besoin de parlement ni de partis.

Hélas, la Libye de Kadhafi n'est pas parvenue à faire vivre une démocratie durable. Les luttes personnelles ont pris le dessus sur les intérêts collectifs. Comme bien des révolutions, la Libye de Kadhafi a connu sa dégénérescence idéologique et son cortège de souffrances et d'injustices.

La Libye de Kadhafi n'est pas parvenue à instaurer la concorde entre clans et tribus de la Tripolitaine et de la Cyrénaïque.

La Libye de Kadhafi a cru que seule la force viendrait à bout des djihadistes endiablés d'Al Qaida, des opportunistes et des renégats pro-occidentaux.

La Libye de Kadhafi a tenté de briser son isolement international, pensant que les rats de l'Elysée, du 10 Downing Street, du Palais Chigi ou de la Maison Blanche viendraient manger dans sa main. Ces rats se sont en réalité sournoisement glissés dans la manche de sa tunique. Ils ont saisi l'occasion pour infiltrer son pays, le saboter, le ruiner et le pomper pour un siècle.

A présent, les rats d'Europe et les rats du CNT étanchent leur soif dans la crinière du lion.

Mais le lion s'est dérobé à leurs griffes pour rejoindre Lumumba et Sankara, les autres enfants martyres de l'Afrique héroïque.

Buvez, hordes de lâches, buvez ! Que son sang brûle vos entrailles comme le Zaqqoum ! *

Pleurez patriotes libyens pleurez ! Que vos larmes engloutissent vos bourreaux et leurs armées !

Investig'Action
21 octobre 2011

NDLR. * **Le Zaqqoum** : allusion à «l'arbre de Zaqqoum», un arbre qui n'existe pas sur terre. En effet, c'est un arbre qui pousse en Enfer, comme l'a indiqué Allah : «C'est un arbre qui sort du fond de la Fournaise. Ses fruits sont comme des têtes de diables.» (Sourate 37, versets 64 et 65). Cet arbre a ses racines au plus profond de l'Enfer, il est créé de feu et nourri de feu ; il dévore tous les autres arbres.

Suite de la page (7)

la population. De plus des études montrent que l'assainissement des eaux usées et surtout la fourniture en eau potable constituent des moyens plus efficace de lutte contre le choléra.

DC: Autrefois les épidémies de choléra étaient communes en Europe, mais elles ont complètement disparues aujourd'hui. A votre avis, qu'est ce qui serait nécessaire pour éliminer l'épidémie d'Haïti? Si l'eau potable contaminée est la source principale du choléra, que faudrait-il pour empêcher la contamination de l'eau en Haïti? Dans l'intervalle, qu'est-ce qui devrait être fait pour protéger les Haïtiens de l'eau contaminée? Y a-t-il des objectifs réalistes?

RP: Les épidémies de choléra n'ont pas disparues toutes seules de l'Europe à la fin du dix-neuvième siècle. Elles ont été éliminées par l'amélioration de l'accès à l'eau potable, en particulier dans les villes principales comme Londres et Paris. La même chose est nécessaire en Haïti.

Dix millions de personnes ne peuvent pas vivre sur un territoire si étroit sans qu'une politique volontariste d'aménagement du territoire ne soit menée pour assurer un accès à l'eau traitée et une évacuation des eaux usées qui ne mettent pas en péril la santé des populations. Ces objectifs étaient réalistes en Europe au 19ième siècle, pourquoi ne le seraient-ils pas en Haïti au 21ème siècle ?

DC: Je suis consciente que ma prochaine question est à la fois scientifique et politique, et vous, bien sûr, êtes un scientifique. Mais vous avez de l'expérience dans les deux domaines. Pouvez-vous nous donner votre avis sur ce que l'ONU pourrait faire pour dédommager les Haïtiens et réparer ce qu'il a causé avec ce choléra?

RP: Compte tenu des circonstances qui ont conduit à l'épidémie de choléra et les graves conséquences pour les haïtiens et les Dominicains, l'ONU pourrait prendre la décision d'éliminer totalement le choléra de l'île et le faire aussi rapidement que possible.

Je sais que le problème est complexe, mais il ne me semble pas insoluble. Pour commencer, si l'ONU veut vraiment trouver une solution, il faut prendre l'avis de ceux qui ont passé des mois à lutter contre l'épidémie et étudié comment elle fonctionne. Pour ma part, je serais heureux de participer à une discussion internationale portant sur la façon d'éliminer le choléra d'Haïti, mais jusqu'ici, personne ne m'a proposé d'y participer.

DC: Y a-t-il autre chose que vous aimeriez partager avec le public?

RP: Pour moi, lutter contre les épidémies de choléra s'apparente à un combat. Mieux on connaît l'ennemi que l'on combat, plus on a de chance de le vaincre. C'est pourquoi j'attache autant d'importance à ce que la vérité ne soit pas travestie. Mais gagner un combat est aussi une question de mental, si on part perdant et qu'on pense qu'on n'y arrivera jamais, on aura très peu de chance de réussir. Le choléra se nourrit de ce défaitisme.

DC: Je vous remercie beaucoup Dr Piarroux pour avoir accepté cette interview et généreusement partagé avec nous votre temps, expertise, et la vérité sur cette épidémie. Nous apprécions la qualité de votre science et votre courage en tant que scientifique pour avoir mené un si grand travail dans des circonstances difficiles.

Biographie en bref de R. Piarroux

Le Professeur de Parasitologie Renaud Piarroux est spécialiste en maladies infectieuses et tropicales. Il est titulaire d'un doctorat en pédiatrie et d'un autre en microbiologie, il travaille à la fois comme médecin et comme chercheur dans le domaine des épidémies et des maladies tropicales endémiques. Il dirige le Département de Parasitologie et Mycologie à l'Assistance Publique-Hôpitauxde Marseille et enseigne sur les maladies tropicales et parasitaires à l'Université Aix-Marseille.

En parallèle, il participe à la lutte contre les épidémies dans des pays en développement (Afrique subsaharienne, les Comores, le Moyen-Orient, Amérique centrale). Il a fait de nombreuses évaluations épidémiologiques (risques épidémiologiques après les catastrophes naturelles, étude des maladies parasitaires, des épidémies de choléra et de la peste) pour l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le ministère français des Affaires étrangères ainsi que pour plusieurs ONG. Il a participé à des missions humanitaires en Croatie (1993), au Zaïre, (camps de réfugiés à Goma, 1994), en Afghanistan (1995), au Rwanda (1996), au Honduras (ouragan Mitch, 1998), en Albanie (1999), aux Comores (9 missions 1995 à 2000, y compris la gestion d'une épidémie de choléra), en Côte-d'Ivoire (1997-2001), et en République Démocratique du Congo (Goma après l'éruption du volcan Nyiragongo, au Katanga, au Bandundu 2002-2003). Depuis 2005, il aide le ministère congolais de la santé publique à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un programme contre le choléra en République Démocratique du Congo.

En Novembre 2010, il a été invité par le gouvernement haïtien à investiguer l'épidémie explosive du choléra dans le pays et a montré que l'épidémie avait débuté à proximité d'un camp de casques bleus dont le système d'assainissement était déficient.

Publications principales dans le domaine des épidémies:

Understanding the cholera epidemic, Haiti Piarroux R, Barrais R, Faucher B, Haus R, Piarroux M, Gaudart J, Magloire R, Raoult D. Emerg Infect Dis. 2011 Jul;17(7):1161-8.

The Haitian cholera epidemic: is searching for its origin only a matter of scientific curiosity? Faucher B, Piarroux R. Clin Microbiol Infect. 2011 Apr;17(4):479-80.

Cholera epidemics, war and disasters around Goma and Lake Kivu: an eight-year survey. Bompangue D, Giraudoux P, Piarroux M, Mutombo G, Shamavu R, Sudre B, Mutombo A, Mondonge V, Piarroux R. PLoS Negl Trop Dis. 2009;3(5):e436. Epub 2009 May 19.

Lakes as source of cholera outbreaks, Democratic Republic of Congo.Bompangue D, Giraudoux P, Handschumacher P, Piarroux M, Sudre B, Ekwanzala M, Kebela I, Piarroux R. Emerg Infect Dis. 2008 May;14(5):798-800.

Negligible risk for epidemics after geophysical disasters. Floret N, Viel JF, Mauny F, Hoen B, Piarroux R. Emerg Infect Dis. 2006 Apr;12(4):543-8.

Séisme en Turquie : le bilan s'alourdit

Un séisme de magnitude 7,3 – selon l'institut américain USGS – a ravagé, dimanche matin, la province turque de Van, au sud-est du pays. Le tremblement de terre a été très « fortement ressenti à Van »– ville qui compte 380.000 habitants – ainsi que dans ses environs, selon la direction des situations d'urgence.

Des pertes de vie et des dégâts matériels sont à déplorer. Les autorités turques estiment que ce "puissant séisme" pourrait avoir fait entre « 500 et 1.000 morts». Selon les autorités, une quarantaine de bâtiments, dont un pensionnat, se sont écroulés dans la province de Van, située à plus de 1.200 kilomètres d'Ankara et peuplée en majorité par des Kurdes. Lundi matin, le nouveau bilan s'élève mardi à 366 morts et 1.300 blessés, selon la Direction officielle des situations d'urgence.



Les autorités turques redoutent de nombreux morts. (Reuters)

Des normes sismiques peu respectées

« La secousse a provoqué une grande panique », a raconté le maire de la ville, Bekir Kaya. Le Croissant-Rouge, l'association humanitaire jumelle de la Croix-Rouge, s'est mobilisée et a commencé à envoyer des tentes et du personnel dans la zone sinistrée. L'armée turque devait également dépêcher des secouristes. En Turquie, de nombreuses habitations ont été construites sans respecter les normes sismiques. Ainsi, un tremblement de terre de cette force est d'autant plus susceptible de faire d'importants dégâts humains et matériels.

L'épicentre a été localisé à 19 kilomètres au nord-est de la ville de Van et à une profondeur de 7,2 kilomètres, selon l'USGS, l'institut américain référence en matière de séismes. Une réplique est survenue un quart d'heure plus tard avec une magnitude de 5,6, toujours selon l'USGS. Son épicentre a été localisé au même endroit que celui de la secousse principale.

La Turquie, traversée par plusieurs failles, est fréquemment sujette aux tremblements de terre. En août et novembre 1999, deux forts séismes avaient fait près de 20.000 morts dans les régions très peuplées et industrialisées du nord-ouest. En 1976, un autre catastrophe avait fait plus de 3.800 morts à Caldiran, dans la province de Van.

JDD 23 octobre 2011

Argentine : Cristina Kirchner réélue au 1er tour

Par Estelle Leroy-Debiasi



Cristina Kirchner réélue à la présidence de la République d'Argentine

Continuer à avancer, maintenir la stabilité politique et sociale : Cristina Kirchner réélue à la présidence de la République Argentine a su relever le défi jusque là. Aujourd'hui un nouveau mandat s'ouvre à elle dans un contexte mondial très tendu.

Ce soir du 23 octobre 2011, non seulement Cristina Kirchner a fini son mandat gardant son cap, et de plus vient d'être reconfirmée dans ces fonctions dès le premier tour. Voilà qui donnent tort aux oiseaux de mauvaises augures qui, il y a quasiment un an, avec la disparition brutale de l'ancien président Nestor Kirchner, donnaient peu cher de la survie politique de Cristina Kirchner pour finir son mandat, et encore moins de pouvoir briguer un autre rappelant, de façon insidieuse que Nestor Kirchner tirait toutes les ficelles derrière elle. Une femme, une veuve, est-elle bien capable ? C'était bien mal connaître la personnalité de Cristina Kirchner et ses compétences.

Certes les embûches et les coups bas ne lui ont pas été épargnés par une opposition et une presse proche de celle-ci tout aussi destructrices mais en manque de propositions et d'idées. Cela n'a pas empêché la Présidente Cristina Kirchner de mener à bien la politique entreprise depuis 2003. Une politique reposant sur un paradigme différent, en rupture avec ce qu'avait connu le pays jusque là : basée sur la demande, la création d'emploi, et le rôle de l'Etat dans la lutte contre l'exclusion, des relations différentes avec le FMI, la construction d'une politique régionale…. La reconstruction socio-économique d'un pays dévasté par le néolibéralisme s'est avérée payante, avec un taux de croissance, à faire pâlir d'envie nombre de contrées européennes !

Avec de l'audace, de la sagacité, défiant parfois les « grands » du pouvoir financier, le monde de l'agrobusiness, faisant face aux revendications des différents secteurs sociaux. Rassembler, maintenir stabilité et gouvernabilité du pays sont toujours les deux premiers objectifs, en évitant le chaos, et préservant le bien commun. Un défi à relever face à une opposition assez médiocre.

Aujourd'hui le gouvernement argentin doit donc continuer son chemin à l'intérieur du pays : éviter la surchauffe inflationniste, maîtriser la croissance tout en ne freinant pas le marché interne et l'emploi, mais aussi maîtriser ses réserves de change, protéger la souveraineté nationale car le défi se trouve tout autant au plan international, à quelques jours du G20, dans un contexte extrêmement difficile de crise mondiale financière.

Dans les mois à venir l'unité régionale aura un rôle primordial. Les enjeux géostratégiques sont de premiers plans en Amérique Latine, or les vieux démons sont toujours là, l'Argentine doit s'en protéger.

El Correo. Paris, 23 octobre 2011

Mouammar Kadhafi assassiné par les Etats-Unis et l'OTAN



Le corps de Kadhafi a été emmené dans la ville de Misrata où il aurait été traîné dans les rues avant d'être déposé dans une mosquée

Par Bill Van Auken

Le meurtre sauvage jeudi du dirigeant libyen évincé, Mouammar Kadhafi, sert à souligner le caractère criminel de la guerre que les Etats-Unis et l'OTAN mènent depuis ces huit derniers mois.

L'assassinat fait suite à un siège de plus d'un mois de Syrte, ville côtière libyenne qui fut la ville natale de Kadhafi et le centre de son soutien. L'attaque perpétrée contre cette ville de 100.000 habitants a détruit pratiquement tous les bâtiments et résulte en un nombre incalculable de civils tués, blessés et frappés de maladie et qui sont privés de nourriture, d'eau, de soins médicaux et d'autres produits de première nécessité.

Apparemment Kadhafi se déplaçait dans un convoi de véhicules pour tenter d'échapper au siège de la ville, une fois le dernier bastion de résistance tombé aux mains des « rebelles » soutenus par l'OTAN. Les avions de l'OTAN ont attaqué le convoi jeudi matin à 8 heures 30, laissant un bon nombre de véhicules en proie aux flammes et l'empêchant d'avancer. Ensuite, des miliciens anti-Kadhafi armés sont intervenus pour porter le coup de grâce. La mort de Kadhafi semble faire partie d'un massacre plus large qui aurait coûté la vie à un certain nombre de ses proches collaborateurs, de combattants fidèles et de ses deux fils, Mo'tassim et Saif al-Islam.

Alors que les détails des meurtres demeurent quelque peu flous, des photographies et des vidéos filmées sur des téléphones portables et publiées par les « rebelles » soutenus par l'OTAN montrent clairement un Kadhafi blessé aux prises avec ses ravisseurs et criant alors qu'il est entraîné vers l'arrière d'un véhicule. Son corps dénudé et sans vie est ensuite exhibé, couvert de sang. Il est évident qu'après avoir d'abord été blessé, peut-être lors des frappes aériennes de l'OTAN, l'ancien dirigeant libyen a été capturé vivant pour ensuite être exécuté sommairement. Une photographie le montre avec à la tête une blessure par balle.

Le corps de Kadhafi a ensuite été emmené dans la ville de Misrata où il aurait été traîné dans les rues avant d'être déposé dans une mosquée.

Le sort réservé à sa dépouille est politiquement significatif en ce qu'il a été saisi par une faction de la milice de Misrata qui opère sous sa propre autorité et qui n'a aucune loyauté envers le Conseil national de transition (CNT) de Benghazi que Washington et l'OTAN ont sacré comme étant le « seul représentant légitime » du peuple libyen.

Et donc, cet événement macabre, que le président Barack Obama a salué dans la roseraie de la Maison Blanche comme l'avènement d'une « nouvelle Libye démocratique », ne fait que révéler en réalité les failles régionales et tribales qui plantent le décor pour une période prolongée de guerre civile.

Les Etats-Unis comme la France, revendiquent le mérite de leur rôle dans le meurtre de Kadhafi. Le Pentagone a affirmé jeudi qu'un drone prédateur américain avait tiré un missile hellfire sur le convoi du dirigeant libyen évincé tandis que le ministre français de la Défense a dit que des avions de combat français l'avaient bombardé.

Les Etats-Unis et l'OTAN avaient effectué plusieurs frappes aériennes sur la résidence caserne de Kadhafi à Tripoli ainsi que sur d'autres maisons où ils croyaient qu'il se cachait depuis le lancement en mars de la guerre brutale contre la Libye. L'une de ces frappes de fin avril avait coûté la vie à son plus jeune fils et à trois de ces jeunes petits-enfants. Washington avait déployé des avions de surveillance ainsi qu'un grand nombre de drones pour essayer de retrouver Kadhafi alors que des agents du renseignement américain, britannique et français, des soldats des opérations spéciales et des « contractors » militaires (engagés par des sociétés privées) opérant au sol participaient également à la chasse à l'homme.

Deux jours à peine avant le meurtre de Kadhafi, la secrétaire d'Etat américaine, Hillary Clinton, était arrivée pour une visite inopinée à Tripoli à bord d'un avion militaire lourdement armé. Une fois sur place, elle a demandé qu'on le capture « mort ou vif. »

Selon l'Associated Press, Clinton a déclaré « sans mâcher ses mots que les Etats-Unis aimeraient voir l'ancien dictateur Mouammar Kadhafi mort. « «Nous espérons qu'il pourra bientôt être capturé ou tué pour que vous n'ayez plus à le craindre plus longtemps», a dit Clinton à des étudiants et à d'autres personnes lors d'un genre de réunion publique dans la capitale. »

L'AP a poursuivi en remarquant: « Jusqu'ici, les Etats-Unis évitaient généralement de dire qu'il fallait tuer Kadhafi. » Mais, en réalité, Washington est en train de poursuivre une politique ouverte de meurtre d'Etat. Dans ce cas précis, ils ont ouvertement préconisé et fourni tous les moyens pour faciliter le meurtre d'un chef d'Etat avec lequel le gouvernement américain avait noué d'étroites relations politiques et commerciales au cours de ces huit dernières années.

Le corps meurtri du fils de Kadhafi, Mo'tassim, qui a aussi été capturé vivant puis exécuté, a été exposé à Misrata. Pas plus tard qu'en avril 2009, il avait été chaleureusement accueilli par la secrétaire d'Etat américaine Hillary Clinton. Dans son discours prononcé jeudi dans la roseraie de la Maison Blanche, Obama s'est vanté de ce que son gouvernement avait «liquidé » les dirigeants d'Al Qaïda, en prenant le ton d'un parrain de la mafia, avec le charisme en moins. Parmi ses dernières victimes, figurent deux citoyens

Suite à la page (18)

Mouammar Kadhafi



Le corps de Mouammar kadhafi a été exposé dans une chambre froide de Misrata jusqu'à lundi soir

Suite de la page (17)
américains, le mois dernier, Anwar Awlaki, l'imam américain d'origine yéménite, et deux semaines plus tard, son fils Abdulrahman âgé de 16 ans et né à Denver. Tous deux avaient été inscrits sur une « liste de personnes à tuer » (« kill list ») par un sous-comité secret de la sécurité nationale (National Security Council subcommittee) et assassiné par des missiles hellfire. Abdulrahman a été déchiqueté en même temps que son cousin de 17 ans et sept autres amis alors qu'ils étaient en train de dîner.

Le meurtre de Kadhafi est l'apogée d'une guerre criminelle qui a tué un nombre incalculable de Libyens et laissé la plus grande partie du pays en ruines. Cette opération avait été lancée sous le prétexte de protéger des civils et était fondée sur une fausse affirmation que Kadhafi était en train de préparer un siège de la ville de Benghazi dans l'Est pour massacrer ses adversaires. Cette opération s'est terminée par le siège de Syrte orchestré par l'OTAN lors duquel des milliers ont été tués et blessés durant la répression de toute opposition aux « rebelles ».

Dès le début, toute l'opération a été orientée vers la recolonisation de l'Afrique du Nord et poursuivie pour le compte des intérêts pétroliers des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne, de la France, de l'Italie et des Pays-Bas. Alors que durant la décennie passée Kadhafi avait gagné la faveur des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne, de la France et d'autres puissances occidentales, en signant des contrats pétroliers, des accords sur les armes et autres pactes, alors que l'impérialisme américain et ses homologues en Europe continuaient de considérer son régime comme un obstacle à leurs objectifs dans la région.

Parmi les principales préoccupations de Washington, Londres et Paris figurent les intérêts économiques croissants de la Chine et de la Russie en Libye et plus généralement en Afrique. La Chine a développé un commerce bilatéral s'élevant à 6,6 milliards de dollars, principalement dans le secteur pétrolier, alors que 30.000 travailleurs chinois étaient employés dans un large éventail de projets d'infrastructure. Entre-temps, la Russie a développé d'importants accords pétroliers, des ventes d'armes s'élevant à des milliards de dollars et un projet de 3 milliards de dollars pour relier Syrte à Benghazi par rail. Il y avait aussi eu des discussions sur l'ouverture à la flotte russe d'un port méditerranéen près de Benghazi.

Kadhafi avait provoqué la colère du gouvernement de Nicolas Sarkozy en France de par son hostilité au projet d'une union méditerranéenne, destinée à reconditionner l'influence de la France dans les anciennes colonies du pays et au-delà.

De plus, d'importants conglomérats énergétiques américains et d'Europe occidentale toléraient de plus en plus mal ce qu'ils considéraient être des clauses difficiles exigées par le gouvernement Kadhafi, ainsi que la menace de voir la société pétrolière russe Gazprom bénéficier d'une part importante de l'exploitation des réserves du pays.

Des facteurs politiques se sont ajoutés à ces motifs économiques et géostratégiques. Le rapprochement de Kadhafi vers l'Occident avait permis à Washington et à Paris de cultiver certains éléments au sein du régime qui étaient prêts à collaborer à une mainmise impérialiste du pays. Faisaient partie de ceux-ci, des figures telles Mustafa Abdul Jalil, l'ancien ministre de la Justice de Kadhafi, à présent le président du CNT soutenu par l'OTAN, et Mahmoud Jibril, l'ancien responsable pour le développement économique qui est actuellement le chef du conseil exécutif du CNT.

Avec les soulèvements populaires survenus en Tunisie et en Egypte - aux frontières occidentales et orientales de la Libye - les Etats-Unis et les alliés de l'OTAN ont vu une occasion de donner suite à un projet qui avait été développé depuis un certain temps déjà pour un changement de régime en Libye. Disposant d'agents qui travaillaient sur le terrain ils ont décidé d'exploiter et de détourner les manifestations anti-Kadhafi pour fomenter un conflit armé.

Afin de se préparer à une prise de contrôle impérialiste directe, ils ont suivi une procédure bien établie, calomniant le dirigeant du pays et promouvant l'idée que seule une intervention extérieure pourrait sauver les civils innocents d'un massacre imminent.

La soi-disant destruction imminente de Benghazi a été utilisée pour obtenir le soutien à la guerre impérialiste de toute une couche de personnes jadis de gauche, de libéraux, d'universitaires et de défenseurs des droits de l'homme, qui ont pesé de tout leur poids moral et intellectuel en faveur d'un exercice d'agression impérialiste et de meurtre.

Des figures telles le professeur d'histoire du Moyen-Orient de l'université du Michigan, Juan Cole, qui avait émis des critiques limitées envers l'invasion de l'Irak par le gouvernement Bush, étaient devenues de fervents promoteurs de la mission « humanitaire » du Pentagone et de l'OTAN en Libye. De représentants d'une couche sociale de la classe moyenne supérieure ils sont devenus une nouvelle base pour l'impérialisme, et se sont totalement compromis, politiquement et moralement. Ils n'ont absolument pas été gênés par le non respect de la loi durant toute cette entreprise et l'accumulation de preuves de meurtre et de torture d'immigrants et de Libyens noirs aux mains des soi-disant rebelles.

Leur tentative de décrire le changement de régime en Libye comme étant une révolution populaire devient de plus en plus grotesque au fur et à mesure que les jours passent. Le régime fantoche instable qui est en train de prendre forme à Benghazi et à Tripoli a été mis en place par un bombardement incessant et massif de l'OTAN, par le meurtre et la violation systématique du droit international. La Libye sert d'avertissement au monde entier. Tout régime qui entraverait les intérêts américains, qui contreviendrait aux grandes entreprises ou qui ne se soumettrait pas aux puissances de l'OTAN peut être renversé par la force militaire et voir ses dirigeants assassinés.

D'ores et déjà, les médias américains qui ont organisé une célébration hideuse du bain de sang devant Syrte, hurlent pour que l'OTAN répète son intervention libyenne en Syrie. Clinton, quant à elle, a averti jeudi les dirigeants pakistanais qu'un soutien insuffisant à la guerre américaine en Afghanistan impliquerait qu'ils en paieraient « chèrement le prix. »

Il n'y a pas de doute que de futures opérations sont en projet avec des guerres plus grandes qui se précisent, entraînant des conséquences catastrophiques. Le gouvernement Obama a déjà averti l'Iran que tout restait « envisageable » en ce qui concerne un complot fabriqué pour l'assassinat à Washington de l'ambassadeur saoudien. Et, étant donné que l'intervention libyenne visait en grande partie à contrer l'influence chinoise et russe dans la région ainsi que mondialement, la Chine et la Russie elles-mêmes sont perçues comme de futures cibles.

Les événements sanglants de Libye et les motifs économiques qui les sous-tendent fournissent une nouvelle leçon quant au caractère véritable de l'impérialisme. La crise qui s'empare du capitalisme mondial représente une fois de plus une menace de guerre mondiale. La classe ouvrière ne peut confronter cette menace que par la mobilisation de sa force politique indépendante en se réarmant avec le programme de la révolution socialiste mondiale afin de mettre un terme au système capitaliste qui est la source du militarisme.

Wsws 21 octobre 2011

Suite de la page (7)

l'appui formel d'un regroupement politique à l'Assemblée Nationale. Dans ces conditions, les Premiers ministres dépendaient directement de la présidence.

Tel n'est pas le cas dans la configuration du pouvoir exécutif actuel. Ni l'un ni l'autre ne vient d'un quelconque regroupement des deux Chambres. Dans cette équation difficile, les coresponsables du pouvoir exécutif sont condamnés à s'entendre. A travailler la main dans la main. Autant le Premier ministre aura besoin du soutien ferme de la présidence autant le chef de l'Etat aura besoin de l'appui sans réserve du patron de la Primature pour soutenir ses démarches. Car, sur le plan institutionnel, il revient au chef de gouvernement de mettre en application les grandes décisions de la présidence. Bref, il n'est nullement conseillé au Président de la République de tenter de se mettre à la place de son Premier ministre et vice versa. Ce serait une erreur politique pour le Président Michel Martelly de vouloir reléguer en arrière plan Garry Conille dans la mise en place de sa politique.

Sweet Micky. Contrairement à ce qu'on a toujours pensé en Haïti de la politique, il y a quand même une part d'investissement personnel. L'humain. Si en effet, l'action politique doit être collective pour sa réussite, cette action vient d'abord d'une idée. Et là, le rôle de l'individu demeure primordial. L'individu ici s'emploie comme corpus. L'Homme. Celui ou celle qui portera cette idée à la concrétisation. A sa réussite. A lui rendre tangible. Viable. Une idée ne se concrétise d'elle même. Il faut une personne capable de la vendre. De la soutenir. Cet apport personnel est loin d'être négligeable. Les grandes idées révolutionnaires se propagent à travers un pays, à travers le monde par le biais des femmes et des hommes aptes à les faire triompher. Peut-on pour dire que le Président Michel Martelly n'est pas sans savoir, plus que jamais, que le doute et l'incertitude planent sur la réussite de sa présidence. Ses conflits perpétuels avec la presse. Son inexpérience politique. Sa méconnaissance de gestion des affaires publiques. Ses filiations politiques avec des gens qui n'ont pas toujours été respectueux des institutions. Cela fait, s'il désire vraiment que ses promesses de campagne prennent corps dans la société, qu'il doit avoir un comportement à la hauteur de ses ambitions. De son nouveau statut dans la Cité.

Ce n'est nullement en invectivant ses interlocuteurs. Insultant les acteurs sociaux. Pourfendant ceux qui ne sont pas forcément ses amis ou en restant prisonnier de Sweet Micky qu'il pourra vendre son projet de transformation de la société. Le pays a besoin de changement. Tout le monde attend le respect de l'application des lois. La nation a besoin de dirigeants conscients de leurs responsabilités. Mais il y a aussi l'art et la manière. Pour que les citoyens respectent les consignes, les dirigeants quels qu'ils soient doivent être exemplaires. Au-dessus de tout soupçon. Respectueux des gens. De la personne humaine. Avoir eux-mêmes une éducation soignée. Des dirigeants civilisés en somme. Michel Joseph Martelly doit rompre avec le « mickysme ».

Le Président Michel Martelly peut avoir de bonnes intentions. Nourrir l'envie d'être positif pour son pays pendant sa présidence. Mais son comportement impulsif peut tout gâcher. Tout bousiller. Tout anéantir. Alors qu'au fond tout le monde aurait aimé qu'il réussisse. Comme on aurait aimé que tous ses prédécesseurs réussissent. Nous souhaitons tous qu'il réussit là où les autres avant lui ont lamentablement échoué.

La reconstruction du pays est une nécessité. Près de deux ans après le séisme, pas un bureau de l'Etat n'a été construit. La capitale reste à l'état de ruine. Le Président a beau initié une semaine du tourisme par-ci une semaine du développement national par-là, démontrant ainsi son dynamisme et sa volonté d'avancer. Tout ceci ayant été fait avant même d'avoir le cadre légal pour le lancement des initiatives concrètes. Maintenant qu'un Premier ministre est en place, le temps est venu de cesser les théories et de passer à la pratique. Du cadre informel à des réalisations. On attend donc du Président de la République et de son chef de gouvernement la date exacte du lancement des travaux de la Reconstruction du pays.

Special Thanks

The family of Sister Jeanne B. Lambert would like to thank all for their love and support during this difficult time. The king words of sister Jeanne's friend and colleaques have warmed our hearts, we know many loved her.

Special thanks to the English group of St Jerome Church and the group of St Catherine Genoa. Their beautiful songs, their payers and words of sympathy have soothed the pain of our loss.

Citizen Kane d'Orson Welles

L'un des meilleurs films de tous les temps

Prince Guetjens *Critique de Cinéma*

Ces vingt derniers siècles ont vu l'émergence et la consolidation de différentes formes d'expressions artistiques avec leurs contingences de théories, de discours et d'oppositions. Vers la fin du dix-neuvième siècle, Daguerre et Niepce ont mis en place les premières structures pour la photographie moderne. C'est dans la même foulée qu'est né le Cinéma ; connu sous la dénomination de 7ème art, mais qui au fond, est l'unique médium capable de réunir tous les autres supports de création.

Dès le début du vingtième siècle, malgré les turbulences de toutes sortes, entre autres, les deux grandes guerres, que traversent l'Europe particulièrement et ensuite le reste du monde, le Cinéma va quand même connaître des avancées extraordinaires. Et l'un des fleurons les plus représentatifs de cet art de création collectif est à n'en point douter Citizen Kane.

Citizen Kane est un drame américain de 119 minutes en noir et blanc sorti pour la première fois aux USA le 1er mai 1941. En 2002, il est élu par 108 réalisateurs et 144 critiques de par le monde consultés par la revue britannique Sight and Sound du British Film Institute, comme le meilleur film de tous les temps.

L'histoire retrace le parcours de Charles Foster Kane, qui meurt dans son manoir de Xanadu après avoir prononcé dans un ultime sursaut le mot Rosebud, en laissant ensuite échapper sa boule de noël. Alors qu'il fut encore un enfant, il dût quitter l'attention de sa mère ; héritière d'une mine d'or pour recevoir l'éducation d'un financier, en vue de pouvoir gérer sa fortune future. Devenu un grand patron de presse, le directeur du journal Inquirer épouse la nièce du président des USA et espère ainsi faire une carrière politique, qui s'interrompit au moment où on apprend qu'il trompe sa femme avec une cantatrice de seconde main. Sa femme demande et obtient le divorce et lui, il convole en justes noces avec la chanteuse qui finit par le quitter par la suite. Il finira ses jours dans la solitude.



De la première à la dernière scène du film le narrateur est pratiquement omniprésent, pour veiller aux grains et guider les spectateurs. Dès la pancarte portant l'inscription No Trepassing (Interdiction d'entrer), qui pourtant sera transgressée par la caméra d'Orson Welles en franchisant les grilles de Xanadu pour atteindre la fenêtre de Kane, et par un champ contre champ, contourne cette barrière de verre pour s'inviter dans la vie d'un Kane déjà mourrant. Nous retrouverons ce narrateur dans toute son adresse dans la conclusion du film, au moment où la caméra dessine des arabesques au milieu d'un univers fait d'objets écartés par Kane pour mettre en exergue une luge dont se saisit une personne de la maison pour la livrer aux flammes. A ce moment-là l'œil de la caméra aura le temps de se rapprocher de l'inscription Rosebud gravée sur le jouet que la chaleur des flammes va faire disparaître, au fur et à mesure, qu'il avait prononcé en mourrant.

Orson Welles utilise comme aucun autre réalisateur avant lui le flashback pour raconter l'histoire. Le flashback ; cet outil connu sous le nom d'analepse en langage technique, est un procédé d'inversion qui, dans la continuité narrative fait intervenir une scène s'étant déroulée préalablement à l'action en cours. Toute l'histoire est expliquée dans ce bar où la seconde épouse de Kane tente de noyer son chagrin dans des verres de vin.

Il utilise avec la même dextérité la technique appelée profondeur de champ. Dans la scène qui retrace un moment de l'enfance de Kane, la séquence débute avec des images du gamin en train de jouer dans la neige avec sa luge. Ensuite, un travelling arrière suggère que l'œil qui regarde se situe depuis l'intérieur de la maison. À partir de cet instant, les activités du jeune Kane sont observées en arrière plan, tandis que les adultes discutent de ses lendemains, et les deux plans sont nets et clairs.

Les Plongées - Contre-plongée sont également mises à caution dans la réalisation de ce film qui continue plus de soixante-dix ans après comme l'un des meilleurs films de toute l'histoire du cinéma. Dans des scènes comme ; la demande de mutation de Jedediah Leland (Joseph Cotten) à Kane après la débacle électorale, et celle de la mise en pièces de la chambre après le départ de Suzan (Dorothy Cormingore), la lecture n'aurait pas été aussi concise sans les plongées –contre-plongée comme manière de dire.

La réalisation conduite par Orson Welles bien qu'il s'est taillé le premier masculin (C.F. Kane), est exceptionnelle. Le jeu des acteurs parfait. La photographie, au-delà de toute ambition. La musique faite sur mesure. On dirait que les dieux se sont ligués pour réussir le film du 20ème siècle.

Malgré les ans, Citizen Kane a gardé toute sa fraicheur. Il n'existe pas un seul véritable cinéaste à travers le monde qui n'ait pas vu ce classique qui a mis en exergue autant d'innovations cinématographiques. J'ai déjà vu ce film plus d'une dizaine de fois, mais je n'ai pas fini de le voir.

Citizen Kane d'Orson Welles est un film à revoir indéfiniment.